MÉMOIRES
DU COMTE
DE MAUREPAS.

TOME IV.

AVIS.

On trouve chez le même Libraire:

Mémoires du Maréchal de Richelieu, 9 vol. *in*-8°. seconde édition, fig.

Mémoires du Duc d'Aiguillon, troisiéme édition, 1 vol. *in*-8°.

Mémoires sur les régnes de Louis XIV, la Régence et Louis XV, par feu M. Duclos, troisiéme édition, 2 vol. *in*-8o.

Mémoires du Duc de Saint Simon, troisiéme édition, 5 gros vol. *in*-12.

Mémoires du Duc de Choiseul, ministre de la marine et de la guerre, 2 vol *in*-8o.

Mémoires de la minorité de Louis XV, par J. B. Massillon, évêque de Clermont. 1 vol. *in*-8°.

Vie privée du Maréchal de Richelieu, contenant ses amours et intrigues, ect. Seconde édition, avec des corrections et des augmentations considérables, 3 vol. *in*-12.

Les *Mémoires de Massillon*, publiés par M. Buisson, forment la 31e., 32e. et la 33e. livraison de la *Collection historique*, publiée ci-devant *rue de Condé*.

Le présent volume qui est le *Tome quatriéme* et dernier des *Mémoires de Maurepas*, forme la 34e., 35e. et 36e. livraison du même ouvrage.

La suite de cette Collection est sous presse jusqu'à son complément.

MÉMOIRES

DU COMTE

DE MAUREPAS,

MINISTRE DE LA MARINE, &c.

AVEC onze Caricatures du tems, gravées en Taille-douce.

TOME QUATRIÉME.

A PARIS,

Chez BUISSON, Libraire, rue Hautefeuille, n°. 20.
A Lyon, chez BRUYSET, frères, rue S. Dominique.

1792.

MÉMOIRES
DU COMTE
DE MAUREPAS.

LIVRE SIXIÉME.

CONTENANT ce qui s'est passé à la Cour, à l'Armée et en France, pendant les dernières années du ministère de M. le Cardinal de Fleury.

Anecdote sur le marquis de Brienne.

LE marquis de Brienne, âgé de 42 ans, a fait l'acte de folie d'épouser la fille de Bourlet, simple procureur du Châtelet.

Le père de M. de Brienne est âgé de 75 ans, et plein de fureur contre son fils qui a fait un tel mariage; il vient de le chasser de concert avec son épouse. M. de Brienne le mal marié (car c'est le nom qu'on lui donne dans Paris, et d'autres disent *Brienne*.

Bourlet) vit chez Bourlet, et mange avec les clercs du procureur au Châtelet. Il ne paroîtra plus dans les compagnies, à ce qu'on prétend.

Mort de M. de Nocé, fameux roué du Régent.

Nocé qui, dans le tems de la Chambre de Justice, se fit trente-quatre ou trente-cinq mille livres de rentes viagères, sans compter cinq ou six cens mille livres argent comptant qu'il eut des financiers cités à la chambre, mourut comme il avoit vécu.

Il avoit une inconstance dans le caractère qui exprimoit bien l'esprit de folie du tems et l'inconstance des François. Il avoit quitté une maison qu'il louoit pour deux mille écus pour épargner cette somme; en la relouant, il avoit perdu cent pistoles, et en avoit reloué une autre pendant ce tems-là pour 4800 livres sans écuries, parce qu'il avoit vendu ses chevaux; bientôt après il en acheta d'autres, loua des écuries et dépensa dix mille écus dans sa nouvelle maison.

Nocé voulut un jour se retirer à Mont-

pélier, y loua une maison, la meubla, se mit en chemin, s'arrêta à 15 lieues de Paris quand il alloit demeurer en Languedoc, et revint à Paris. Il fit les affaires de madame de Parabère avec plus de suite; car ayant demandé, pour elle, au régent douze actions, elles profitèrent si bien entre ses mains que sans qu'elle s'en mêlât il lui fit 80 mille livres de rentes.

Tel fut le caractère du fameux Nocé, favori du régent, et telles furent les mœurs de la régence. Peu de grands se garantirent de la contagion, et depuis ce tems-là ils ont toujours moins valu.

Mort du Cardinal de Bissy, célèbre Moliniste, en 1737.

Quand le cardinal de Bissy mourut, il fut exposé à visage découvert dans son palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés. Les molinistes lui firent mettre une perruque bien peignée, du vermillon sur les joues et sur les lévres; on lui trouvoit l'air d'un petit chérubin, et les connoisseurs disoient qu'il n'avoit jamais été aussi beau garçon.

Ce gentil prélat fut transporté à Meaux, et le succès du rouge a été tel sur l'esprit du peuple qu'on l'a cru saint. Les jansénistes heureusement ont fait accroire au peuple que ce vermillon avoit été placé à dessein de le faire accroire.

Présent fait par le cardinal de Fleury au duc de Richelieu.

Le duc de Richelieu fut fait maréchal de camp en février 1738, à l'âge de 42 ans, et le 31 mars suivant, malgré sa jeunesse, il fut fait lieutenant-général de la province de Languedoc; il plaisoit au roi et au cardinal, qui, le 18 avril, lui fit donner cent mille livres. Il les avoit gagnées au jeu au duc de la Trémoille qui ne pouvant point les payer, obtint du cardinal qu'un fermier-général qui fut nommé dans ce tems-là, les compteroit au duc de Richelieu.

Depuis que M. de Richelieu a couché à Vienne avec la maîtresse du prince Eugène pour avoir par son canal le consentement de l'empereur pour que M. Fleury soit car-

dinal, ce ministre n'a cessé de faire du bien à M. de Richelieu.

Facétie des Gardes du corps du Roi.

Le vendredi 14 février 1738, les gardes du corps s'habillèrent au nombre de 25 en présidens, conseillers, avocats, huissiers, procureurs, avec leurs manteaux à l'envers et des robes noires; ils défilèrent en cet équipage, devant le roi, la reine et le dauphin. Ils allèrent tenir leur audience : une cause fut plaidée dans toutes les formes, mais par dérision de la magistrature.

Comme le parlement est en ce tems-ci mal venu de la cour, cette farce nous a bien réjouis. Ceux qui pensent bien cependant, et ceux qui pensent sur l'avenir, voyent avec regret qu'on anime une cour qui donne au roi des inquiétudes, surtout quand dans le fond elle a raison; car elle fait sonner bien haut ses plaintes et remontrances. Le roi a commis la faute de donner vingt louis pour payer cette farce, et la reine a eu la foiblesse d'y rester une heure sans être lassée.

Cause de la guerre de 1733, et intérêts des puissances Européennes.

La cause secrete de la guerre, est l'affoiblissement de la maison d'Autriche, selon le système de notre cour, qui pense que pour jouir du repos avec elle, il faut de tems en tems l'attaquer.

Quant au prétexte; on a pris le détrônement de Stanislas beau-pere du roi, et la nécessité de le faire monter sur le trône pour la décence et l'honneur de la couronne.

Le roi d'Espagne ne s'expliqua pas, quoiqu'il voulut établir don Carlos sur le trône de Naples et de Sicile, et sur le Rhin, où il fit des pertes.

Le roi de Sardaigne toujours intéressé à s'étendre, se déclara pour le parti qui le payoit le mieux.

Le roi d'Angleterre vouloit bien faire en faveur de l'Autriche: mais le parlement son tuteur refusoit de l'argent, les Brunswick ne dominoient pas encore dans la grande Bretagne.

Le duc de Lorraine vouloit être élu roi

des Romains ; il s'attacha à l'Autriche et devint le fondateur d'une nouvelle maison d'Autriche.

La France a nommé dans cette guerre, MM. de Villars et de Berwick, maréchaux de France, pour les généraux.

Anecdote sur le Maréchal de Berwick.

Berwick aimoit si passionnément sa première femme, qu'il fit embaumer son cœur, et voulut le porter par-tout avec lui dans une boëte d'argent.

Il l'oublia un jour dans un cabaret en voyage, et son valet de chambre conclut de cet oubli qu'il se remarieroit bientôt. Il étoit en effet devenu amoureux et fou d'une demoiselle de Balkeley, qui l'occupoit uniquement. C'est du roi lui-même que nous tenons l'anecdote de l'oubli du petit mausolée portatif de feu madame de Berwick.

Anecdote sur les mémoires du Maréchal de Villars.

Le maréchal de Villars a été nommé avec

le duc de Berwick, pour commander nos troupes ; et c'est bien fait, car c'est ce que nous avons de mieux ou plutôt ce sont les seuls généraux dignes de choix.

Il y a une anecdote de lui qui fait de la peine à la reine. Il a fait travailler à ses mémoires sous ses yeux par un ex-jésuite, l'abbé d'Houteville. Et comme cet abbé est sujet à caution, de même que le maréchal de Villars, de même encore que ceux de son ordre, d'Houteville ne cache pas que le roi s'est longtems amusé avec MM. de la Trimouille, d'Epernon et leurs pareils. Le roi qui l'a sçu, a dit que le maréchal de Villars aimoit à augmenter la liste de sa confrairie du nom du roi de France, mais que n'ayant eu ce goût que faute de femmes, ce goût s'étoit passé dès qu'il en avoit eu, et quand il n'avoit plus été timide avec elles. Le roi s'en est effectivement bien corrigé.

Le maréchal de Villars a fait graver les fameuses batailles de Fridlingue, d'Hochstet, de Dénain, qu'il a gagnées : il est toujours très-fier et très-superbe de ses succès ; il va conquérir l'Italie, dit-il, et en chasser tous les autrichiens.

Promotion d'officiers de l'armée. Anecdotes.

Fleury et Chauvelin ayant consenti de faire la guerre, résolurent de faire une promotion dont ils donnèrent la liste à d'Angervillers ministre de la guerre, qui n'étoit qu'une manière de secrétaire des deux premiers intimement unis ; le roi prit cette liste de militaires, et dit à la Muette qu'il ne les connoissoit pas. On disoit de MM. de Mouchy, de Chabot et de Rohan, qu'on ne connoissoit à la guerre que leur derrière, et que Belle-Isle et Polastron avoient fait la liste ; on dit de M. Tingry, qu'il est vigilant et froid, cependant infatigable, bon ingénieur et adoré du soldat.

On dit de M. le comte de Belle-Isle, qu'il faisoit en un mot ce que d'autres faisoient en un mois, et on dit encore qu'il est un grand capitaine.

Le duc de la Tremouille est détesté de mademoiselle de Charolois, parce qu'il lui a longtems enlevé le roi, marchant à la tête du régiment de Champagne dont il étoit colonel. Commandé pour aller aux

ennemis à l'affaire de Parme, le lieutenant colonel lui représenta d'aller plus vite. Il tomba dans un fossé, et les dames de la cour qui ont des vues sur le roi, et sur-tout mademoiselle de Charolois seme le bruit que la peur l'a fait tomber en foiblesse.

Sur la guerre de 1733.

Cette guerre d'Italie a été très-sanglante, la bataille de Parme sur-tout.

Les Anglois et les Hollandois vouloient être médiateurs entre la France, l'Empire et l'Espagne. La médiation n'eut pas lieu, et le cardinal de Fleury dont on ne put pénétrer les résolutions au sujet de la guerre, cacha davantage ses moyens pour avoir la paix, qui fut faite longtems avant que les Anglois et les Hollandois en eussent connoissance.

Anecdote sur cette guerre.

En Italie un corps de six mille Impériaux qui s'étoit avancé sur la Secchia, l'avoit passée à gué vis-à-vis de la Cassine de Bardella, et vint s'emparer de la maison

du maréchal de Broglio, qui eut à peine le tems de se retirer par les derrières, pour aller se mettre à la tête de la brigade de Champagne. L'ennemi attaqua la brigade de Dauphin; celles de Champagne, d'Auvergne, quand le roi de Sardaigne et le maréchal de Coigny informés des mouvemens de l'ennemi, arrivèrent à la tête de la ligne, où ils trouvèrent le maréchal de Broglio, qui tenoit ferme aux ennemis avec le peu de brigades qu'il avoit pu rassembler autour de son camp. On fit avancer des brigades pour donner le tems aux troupes les plus fatiguées, de se retirer derrière une naville; par ce mouvement, on abandonna Guistello, dont on avoit retiré une partie des troupes de l'artillerie. Le comte de Waldec, général major des troupes de l'empereur, s'étant avancé pour reconnoître ce mouvement de nos troupes, fut tué d'un coup de canon; notre armée passa la nuit sous les armes, et elle fut jointe avant le jour par plusieurs brigades, et par les cinq régimens de dragons qui étoient à Régioco, et cinq escadrons du roi de Sardaigne.

Ce prince et le maréchal de Coigny,

vouloient attaquer les ennemis le 16; mais ayant reconnu à la pointe du jour que l'armée des impériaux, après avoir laissé devant Guistello un détachement d'infanterie, s'avançoit du côté de Gonzaga, ils prirent le parti de marcher par la droite vers Guastalla, pour s'opposer au projet des ennemis de s'en emparer, et d'ôter aux alliés la communication avec leurs ponts. Il y eut en cette affaire 400 hommes de tués ou blessés de part et d'autre, beaucoup de François et Piémontais furent faits prisonniers.

L'armée arriva le 17 à Guastalla où elle campa; les impériaux de leur côté s'avancèrent en bataille deux jours après pour l'attaquer, et furent reçus par le roi et par les maréchaux de Coigny et de Broglio, qui attaquerent sa droite.

La bataille qui commença à dix heures du matin, dura jusqu'à cinq heures du soir, avec une grande vivacité et un feu presque continuel. Les ennemis firent souvent des efforts pour pénétrer par le centre ou par les ailes; mais leur infanterie et leur cavalerie ayant toujours été repoussées et renversées, furent obligées de se

retirer en désordre, poursuivies par les carabiniers et les dragons vers Montégiana; les ennemis ont eu un grand nombre de leurs officiers majors, colonels, et autres officiers tués ou blessés et 500 soldats fait prisonniers. Les François perdirent d'Affry, lieutenant général major brigadier, le marquis de Juigné, colonel du régiment cavalerie de Brissac, le marquis de Juigné, colonel du régiment d'infanterie d'Orléans, le marquis de Guébriant, capitaine dans le régiment du roi, auquel le roi accorda depuis le régiment de Luxembourg, enfin le marquis de Chatte de la maison de Clermont, mourut de sa blessure, âgé de 45 ans, de même que le marquis d'Ararey, colonel du régiment de Nivernois.

Anecdote sur les troupes Allemandes

Le 4 février 1734, le roi nous a raconté que le château de Damodosella s'étant rendu, aucun Allemand ne sçut signer la capitulation; ils firent des croix à la place de leur signature. Ces soldats bien com-

mandés devroient mieux valoir que les nôtres.

Anecdote sur M. de Noailles en Allemagne.

On apprend que M. de Noailles, commandant en Allemagne, a pris un troupeau de moutons pour une colonne ennemie, toute la cour est animée contre lui (1735).

Conférence du cardinal de Fleury avec le roi, sur la maison d'Autriche.

Le cardinal de Fleury croyoit en 1736, voir sa fin approcher; et dans un entretien qu'il eut avec le roi, il lui dit qu'il désireroit avant samort de le voir réconcilié avec l'empereur; qu'il étoit de la gloire et de l'intérêt de la France, de vivre désormais avec ce souverain dans une bonne intelligence.

Le royaume, lui dit-il, *se trouve dans de justes bornes, et le gouvernement ne doit plus avoir d'autres vues que le bon-*

heur des peuples, puisqu'il n'a plus rien à craindre au dehors, sur-tout en Italie où l'équilibre se trouve bien établi, comme dans le reste de l'Europe; et le timon des affaires générales se trouvant aujourd'hui entre les mains du roi et de l'empereur, on ne pourroit plus désormais rien entreprendre en Europe contre leurs intérêts.

Chauvelin, malgré ses dispositions pacifiques, penchoit secrétement pour la continuation de la guerre. Cependant le cardinal le disposa à approuver ses dispositions pour la paix, et lui dit qu'il avanceroit sa famille, et lui assureroit sa place dans le ministère, s'il conservoit ses sentimens pacifiques. Le cardinal négocioit en même tems à Vienne pour la paix générale, et fit demander au chevalier comte de Sinzendorf, une personne de confiance pour s'expliquer sur les difficultés qui s'opposoient à la paix.

La France et particulièrement les seigneurs de la cour, n'étoient pas de cet avis; on disoit ouvertement que le cardinal avoit fait une paix peu honorable et avec peu de loyauté, l'ayant faite avec l'empereur

à l'insçu de l'Espagne, dans une circonstance où elle étoit intimement alliée avec elle, par les préliminaires de Richelieu. *C'est la paix et l'ouvrage d'un prêtre*, disoit-on, *et d'un prêtre sans talens.*

La duchesse du Maine, parmi toutes les dames, blâma publiquement sa conduite; et le roi qui le sçut, lui envoya le marquis de Livry, pour lui signifier l'ordre de ménager ses expressions en parlant du cardinal ministre.

Ce traité de paix fit ouvrir les yeux à toutes les puissances de l'Europe, et la Czarine fit déclarer à Vienne, qu'elle se prêteroit sans difficulté aux articles préliminaires conclus entre l'empereur et la France; mais en reconnoissance elle demandoit que cette cour lui donnât le titre d'impératrice et la reconnût en cette qualité.

Anecdotes relatives à M. Amelot.

Il est arrivé avant-hier des aventures qui ont mis le conseil dans l'embarras.

Amelot, maître des requêtes, entrant à la comédie à Fontainebleau, le 24 avril 1742, trouva devant lui Delaunay, gendarme

darme de la garde, le maltraita, le menaça de coups de canne, &c.; car Delaunay étoit mal vêtu. Le gendarme, à cause du respect qui est dû roi, ne dit mot; mais le lendemain il alla prendre au lit Amelot, tira les rideaux, et lui demanda réparation de l'insulte de la veille. Amelot a voulu répondre qu'il étoit gris, excuse que le gendarme a refusé de recevoir; et alors n'en pouvant obtenir autre satisfaction, il a pris la pantoufle d'Amelot, l'en a souffleté cinq à six fois, et a couru faire part de son expédition au prince de Rohan, qui, d'abord fâché de cette aventure, comme nous tous, et ne pouvant pourtant la blâmer, alla lui-même en prévenir le cardinal de Fleury. Amelot n'eut rien de plus pressé, aussitôt qu'il fut habillé, que de porter sa figure soufflétée chez le ministre Amelot son parent qui est honnête-homme, et celui qu'il nous faut dans ces circonstances-ci. Amelot ministre et l'autre allèrent ensemble chez le cardinal, qui, après avoir entendu le détail de la plainte de la bouche du maître des requêtes même, répondit: Je sais tout cela; vous avez tort. Je vous conseille de vous en aller à Paris,

et de la laisser oublier. Amelot obéit : il rapporta dans cette ville, avec sa confusion, le sobriquet de *maître des requêtes à la pantoufle*.

Amelot le souffleté étoit petit-fils du conseiller d'état Amelot, l'un des plus habiles négociateurs que la France ait eus, qui ne s'étoit pas enrichi dans ses ambassades ; il avoit deux fils : l'aîné, homme de mérite, devoit remplir une belle charge ; le cadet étoit abbé. L'aîné, pour faire une fortune par un bon mariage, s'arrangea avec Lépine d'Anican, riche armateur de S. Malo. La demoiselle aimoit le comte de Tonnerre. Les deux rivaux se voyoient, et Amelot fut tué dans une partie de chasse par Tonnerre qui ne pouvant prouver que c'étoit tout-à-fait par mégarde, se sauva en Espagne où il est mort. Le cadet renonça à sa soutane, et fut destiné à épouser mademoiselle d'Anican, qui ne vouloit pas perdre l'amitié d'un homme aussi important. M. Amelot qui sentoit la répugnance qu'auroit cette fille à épouser ce second fils, offrit cent mille livres aux religieuses de Montargis, où elle étoit pensionnaire, si elles pouvoient lui faire venir la vocation du cloître. La

demoiselle qui avoit trop de tempérament préféra d'épouser Amelot qui acheta une charge de président à mortier. Elle eut toujours pour lui beaucoup de mépris et d'aversion; elle en a eu cependant quelques enfans. Quelques années après son mariage, elle alla trouver son beau-père, et lui dit que comme il étoit reconnu pour homme de probité et de sagesse, elle venoit lui demander un avis. Vous savez, lui dit-elle, qu'il y a longtems que je ne couche point avec M. votre fils; outre les défauts que vous lui connoissez, il en a beaucoup d'autres dans l'humeur et dans le caractère. Je me suis trouvée plusieurs fois vis-à-vis le prince de Bournonville, et je suis grosse. La chose presse, et je vous demande conseil.

Le conseiller d'état, étonné de la confidence, lui répondit que les loix y avoient pourvu, en décidant que le mari de la mère étoit présumé père. *Ce n'est pas comme je l'entends*, répartit la dame; *le prince de Bournonville me fait trop d'honneur, pour lui ôter celui de l'aventure.* Le beau-père, pour éviter l'éclat, ne trouva pas d'autre expédient que de l'envoyer

accoucher à Gournay, terre qui leur appartenoit dans ce tems-là et dont son mari portoit le nom. Il avoit demandé conseil au duc d'Orléans, et au moins une lettre-de-cachet pour la faire enfermer. Ce prince, en lui conseillant un autre moyen, répondit: *Il n'est pas possible d'aller accoucher dans un couvent. Si l'on accordoit des lettres-de-cachet à tous les cocus qui voudroient faire renfermer leurs femmes, un cinquiéme secrétaire d'état n'y suffiroit pas.* Les couches faites, elle fut mise dans un couvent d'où son mari la tira deux ans après, et il est à croire que le maître des requêtes à la pantouffle est fils de son mari, car elle ne l'a jamais aimé. Il fut longtems sans charge, et on le fit beaucoup attendre pour le faire conseiller au parlement; elle fut bien du tems connue sous le nom de présidente Amelot, et causa la mort au prince de Bournonville. Il avoit été saigné un matin; elle l'alla trouver le soir, et en exigea des efforts qui le rendirent paralytique le reste de ses jours.

Anecdotes et badinage à part, tous les Amelots ont été honnêtes gens, qui ont

bien servi l'état et avec probité, et il importe peu alors qu'on ne soit pas le fils de son père.

Le roi réputé père du prince de Condé.

Louis XV a tant caressé madame la duchesse épouse du feu premier ministre, que quelques-uns ont soupçonné qu'il étoit le père du jeune prince né le 9 août 1736.

Portrait de madame de Rochefort, par le duc de Nivernois, en 1741.

Sensible avec délicatesse
Et discrette sans fausseté,
Elle sait joindre la finesse
A l'aimable naïveté.
Sans caprice, humeur ni folie,
Elle est jeune, vive et jolie.
Elle respecte la raison,
Elle déteste l'imposture;
Trois syllabes forment son nom
Et les trois graces sa figure (1).

(1) M. le duc de Nivernois n'avoit pas changé de sentiment trente ans après. Il épousa à la mort de madame la duchesse de Nivernois, cette femme adorable qui lui fut enlevée par la mort en quelques semaines.

Anecdote sur l'étiquette de la cour.

Le Duc d'Orléans se trouvant un jour dans une église avec le roi, la reine et les princes, mademoiselle de Clermont se trouva sans place, et lui dit qu'elle ne savoit où se mettre ; le duc d'Orléans lui répliqua : *je sais bien où est ma place, mais, pour la vôtre, mademoiselle, je ne sais où elle est.* Mademoiselle de Clermont, stupéfaite, alla se placer dans des basses stales. Le roi la fit monter, et la plaça entre le dauphin et le duc d'Orléans, et, par conséquent, au-dessus de ce dernier, à qui le roi dit : *il n'y a que les fils et les petits-fils de France, qui aient le droit d'être impolis avec les dames.*

Portrait du maréchal de Belle-Isle.

Le maréchal de Belle-Isle étoit un homme d'esprit et de génie ; mais il étoit peu méthodique dans ses projets. Ceux qui l'approchoient lui attribuoient plus d'étourderie que de vivacité, et plus d'imagination que de véritable génie. Il aimoit le travail ;

il avoit le ton décisif et tranchant, et quelquefois de la suffisance, au lieu de ce sentiment qui donne à un ministre et à un général, la considération et le respect. Il doit une partie de son élévation à ces qualités naturelles; mais il dût encore beaucoup aux circonstances. Il étoit petit-fils d'un fameux ministre, trop durement disgracié. Colbert et Louvois n'étoient plus, et leur ressentiment ne pouvoit poursuivre ce descendant de Fouquet. La marquise de Maintenon qui les avoit haïs, accueillit le petit-fils du célèbre malheureux; elle n'avoit jamais oublié que son ayeul avoit été le bienfaiteur de Scarron: ainsi, un bienfait en faveur de Scarron, fut la cause éloignée de l'élévation de Belle-Isle.

Genre d'esprit du maréchal de Belle-Isle.

Le maréchal de Belle-Isle savoit beaucoup; il avoit lu prodigieusement, et racontoit avec une imagination brillante et avec de beaux et bons mots: sa mémoire étoit heureuse pour les détails et les circonstances, et ses narrations étoient concises.

Caractère moral de M. de Berwick.

Le maréchal de Berwick appelloit la guerre une véritable science ; il accordoit peu au hazard, et beaucoup à la bravoure. L'expérience et le savoir guidoient ses entreprises, ce qui lui fit gagner la bataille d'Almanza.

Il étoit trop réservé avec ses officiers généraux, il les consultoit rarement ; il leur cachoit les ordres du roi et les desseins qu'il méditoit. Il étoit réfléchi, fidèle serviteur du roi, obéissant à la lettre à sa cour. Studieux et pensif, il dut ses succès à son caractère.

Carnaval de 1739 à Versailles.

Dans le carnaval de 1739, le roi alla au bal de l'Opéra, toujours dans la gondole de Chalais, avec les ducs d'Ayen, de Villeroy et Courtanvaux.

Il y passa la nuit, dans des loges, avec Madame, mademoiselle de Clermont, madame de Mailly et madame de Ségur, et il revint à Versailles à sept heures, tout

masqué. Les dames étoient masquées en pélerines, le roi et les seigneurs en pélerins. Tous furent admirés, sans être connus, pendant tout le bal, à cause de l'élégance de leurs habits, de leur bon ton, et du maintien noble qui perçoit à travers tous les déguisemens. Le roi se masqua en chauve-souris. Ils avoient eu beaucoup de peine pour entrer dans la salle, à cause de l'affluence; et le roi fut si long-tems rudoyé et repoussé, qu'il fut souvent sur le point de se retirer, ayant disputé pendant près de trois quarts d'heure le passage. Coigny, Rambure, Vassé, Soubise, MilordClarck, Croissy, Montmorin, Sourches, étoient dans la compagnie du roi, et avoient sans cesse l'œil sur la chauve-souris, pour ne pas le perdre de vue.

Peu-à-peu le roi s'enhardit, et le succès des bals lui donna le goût de cacher si bien ses démarches, que pour les rendre impénétrables, il alloit avec peu de favoris au bal, et se masquoit en chemin, se servant de domino, que les seigneurs qui avoient sa confiance pour cet objet, achetoient comme pour eux-mêmes, et qu'ils

lui donnoient dans le chemin de Versailles. Alors il menoit toujours madame de Mailly avec lui ; et l'un et l'autre trouvoient fort plaisant de laisser Versailles avec toutes ses étiquettes, son cérémonial, sa fausseté et ses adorateurs, pour venir se mêler avec le commun des hommes, parler, sans être connus du gouvernement, du roi, des princes et des ministres.

Dans un des bals de 1739, le comte de Noailles fut chargé de contrefaire le roi, parce que Louis XV vouloit cacher ses démarches. Une des dames de la cour vint le prendre un jour, et se promena avec lui dans le bal, ce qui fut remarqué de tous les spectateurs qui croyoient que le masque étoit Louis XV. Le lendemain, le cardinal de Fleury faisant la conversation avec le roi, ce prince lui dit que Noailles avoit imité à merveille le commandeur de Thianges (qui avoit contrefait Stanislas avant l'élection de Pologne). Fleury qui savoit tout: *oui, bien, Sire*, dit-il; *mais j'ai ouï dire qu'il avoit fait le roi d'une manière trop galante*. Le roi ne voulant pas trop que le vieux cardinal, qui l'avoit si long-tems tenu en tutelle, se mêlât de ses intrigues

amoureuses, parut un moment embarrassé, et tourna le dos au vieux ministre, en lui disant: *j'en suis fort satisfait, car il n'a fait que ce que je lui ai dit de faire.* Le duc d'Ayen et sur-tout le comte de Noailles étoient dans la grande faveur, et le comte avoit reçu du roi l'ordre de caresser quelques dames dont il vouloit éprouver la fidélité et le dégré de tendresse; le comte, galant, devoit ensuite les surprendre.

Fleury perdoit peu-à-peu son ancienne influence, et le roi qui lui avoit donné une clef de son cabinet, en fit changer les gardes le mois de juillet 1759.

Portraits faits par des adjectifs et des substantifs sans phrases.

Le cardinal de Bissy. *Fourbe.*

Le cardinal Tencin. *Roland furieux.*

Languet, archevêque de Sens. *Imposteur.*

Belsunce. *Étourdi.*

Hérault, lieutenant-général de la police. *Curieux impertinent.*

Le Roi. *Perroquet, statue, arlequin.*

D'Aguesseau. *La double inconstance.*

Chauvelin. *Crispin, rival de son maître.*

D'Angervilliers. *Aveugle clairvoyant.*

Tous ces noms propres, ces substantifs et ces adjectifs ont couru à la cour.

Exploits de nos officiers en Allemagne et leurs mœurs, pendant la campagne d'Italie, en 1735.

Sur les bords où la Sette au Rhin vient rendre hommage,
On voit briler un camp d'intrépides guerriers;
Bellone tous les jours le conduit au fourage,
Et leur donne du foin en guise de lauriers.

Coigny voit sous ses étendards
Une noblesse et guerrière et polie :
Tous ces messieurs sont des Césars,
Mais des Césars en Bithinie (1).

---

(1) César chez Nicomède, roi de Bithinie, passoit son tems avec des personnes de son sexe.

A l'armée on renouvelloit, en 1735, le tems des Maugirons et des St.-Mégrins.

Sur le Cardinal Tencin.

Autres anecdotes.

Tencin, en présidant le concile d'Embrun, avoit bien gagné la barette ; mais une lettre de Benoit XIII et une du roi, qui n'approuvoient pas l'iniquité de ce concile, firent d'abord toute sa récompense : parce que toute la France cria contre les violences exercées par le ministre et par Tencin, contre le vertueux Soanen.

Tencin cherchoit donc de nouvelles occasions pour se rendre recommandable : la consultation des avocats lui en donna l'occasion ; il fit un mandement injurieux contre les parlemens, ce qui fit parler de nouveau de Tencin ; et comme il avoit de l'argent, qu'il étoit avare, parcimonieux et qu'il avoit du comptant, il acheta du Prétendant le chapeau dont ce prince dépouillé de ses états et de ses biens, avoit conservé le droit de présentation. Fleury craintif et pusillanime, craignit alors que Tencin dont l'activité étoit extrême, et qui faisoit sa cour avec bassesse à tous les Jé-

suites, aux Sulpiciens et à tout ce parti là, ne le supplantât, et écrivît au cardinal de Polignac à Rome, *que la simonie et l'inceste n'étoient pas des vertus cardinales.* Le Prétendant qui avoit touché pourtant cent mille écus, et qui avoit besoin de la France et du pape, n'insista pas, et le pape garda encore sa calotte.

Tencin qui se présentoit à toute affaire, trouva le moyen de se faire envoyer à Rome en 1728; et Fleury qui vouloit opposer son activité à l'activité de Chauvelin, qui l'avoit trompé et qui vouloit être ministre principal, le servit même pour son élévation, et il fut nommé cardinal en 1739, par Benoist XIII, parce que pour le favoriser, il écrivit à Rome qu'il ne formoit plus d'oppositions contre sa promotion. Le 2 mars, l'archevêque d'Embrun reçut donc un courrier de Rome du Prétendant, qui lui apporta la nouvelle de sa nomination; le pape malade avoit tenu consistoire dans son lit. Tencin arriva à Versailles avec sa calotte, et fut admis dans le cabinet du roi à qui il la présenta à genoux, en présence de Fleury, de Maurepas et de Bontemps. Le roi, selon l'usage, prit

cette calotte, et la mit sur la tête du cardinal, qui dit au roi :

Sire, la dignité dont je suis revêtu me flatte d'autant plus que je la tiens d'un roi qui a tout perdu pour la religion, et que je la reçois du roi mon Maître, qui a tout fait pour elle. Tencin, à la messe du roi dans la tribune, eut un carreau comme un autre. Il est bien étrange que chez la reine, un porte-carreau à qui les cardinaux donnent 1540 liv., partage cette somme avec les valets de chambre et les huissiers; comment au milieu de l'appareil et du cérémonial, peut-il se faire que les valets se rendent coupables de ce tripot?

Autres anecdotes fort sûres, concernant madame Tencin.

Madame Tencin, la Ninon manquée de son siécle, continuoit de mener à Paris, une vie agréable et voluptueuse, cabalant et négociant, voyant les ministres, et se mêlant beaucoup des affaires du gouvernement. Elle avoit été d'abord aimée et secourue dans sa pauvreté primitive, et lorsqu'elle sortit du couvent, par l'abbé

Dubois, qui ne s'en cacha plus quand il fut devenu cardinal. Dillon, colonel d'un régiment Irlandois, la fit mere de deux enfans; le maréchal de Médavi lui succéda, puis d'Argenson, Destouches lieutenant général d'artillerie qui voulut l'épouser, et qui eût exécuté son dessein, s'il n'eût craint le parlement; mais quelques conseillers déclarèrent que ce mariage seroit cassé à cause de son apostasie: on dit même dans le tems que le régent et bien d'autres qui ne s'en vantent pas l'avoient aimée. Le dernier fut un conseiller au grand conseil nommé la Frenaye; amours qui occasionnèrent une grande affaire d'état.

Ce la Frenaye avoit beaucoup gagné pendant le systême, et madame Tencin avoit contribué à le ruiner. Poursuivi et poussé à bout par ses créanciers, et ne pouvant être secouru par sa bien aimée, un acte de désespoir occasionna la plus cruelle des vengeances: car il battit toute une journée madame Tencin, et le soir il se tua d'un coup de pistolet dans son appartement, après avoir fait la veille un testament, où il laissoit comprendre quelle seroit la cause de sa mort.

Ce

Ce pauvre la Frenaye ne vouloit pas qu'elle fût ce que la nature l'avoit faite, une p.

Sur le maréchal d'Asfeld.

Bidal d'Asfeld descendoit d'un agent de la reine Christine de Suède en France; il étoit d'Agen, et fut pere d'un commissaire des guerres, qui donna le jour à un maréchal des camps, qui épousa Anne Pucelles.

Le fils du maréchal fut lieutenant général des armées du roi, chevalier de la toison d'or, maréchal de France, gouverneur de Strasbourg, épousa une Joli de Fleury, et en secondes noces Anne Leclerc, de Lesseville.

Le pere du maréchal d'Asfeld avoit cependant commencé par être marchand, et le maréchal eut même la modestie de dire un jour à son fils orgueilleux d'appartenir à un général d'armée : *Mon fils, souvenez-vous que vous êtes fils d'un maréchal de France, qui étoit fils d'un marchand.*

Anecdotes ultérieures sur le pape Benoit XIII, et sur son ministre Coscia.

Pierre-François des Ursins, ou Orsini, pape sous le nom de Benoit XIII, étoit un bon, pieux et très-saint pontife, mais foible, d'un génie peu élevé, trop rempli d'humilité pour une pareille place. Il étoit fils de Ferdinand des Ursins, duc de Gravina, et comme l'aîné destiné à soutenir cette maison; mais la dévotion qu'il avoit dès son bas âge, n'ayant fait que s'accroître, il voulut, malgré l'opposition de ses parens, et sur-tout de la princesse sa mere, Jeanne Franchipan Della-Toffa, entrer dans l'ordre de S. Dominique, que nous nommons en France les Jacobins. On fit intervenir même l'autorité du pape pour l'en empêcher; mais il fit voir tant de vocation qu'il fallut lui laisser prendre ce parti. Il exerça quelques-uns des principaux offices de cet ordre: mais il eut de nouveaux combats à soutenir de la part de sa famille, qui vouloit qu'il eût un évêché, dont il se croyoit indigne. Le pape Clément X Altieri, le nomma cardinal le

29 août 1671. Il fit ce qu'il put pour se dispenser d'accepter le chapeau; mais ses oppositions furent inutiles. En 1675, le même pape le nomma à son insu archevêque de Manfredonia, et voulut qu'il acceptât ce bénéfice.

Le pape Innocent XI, Odescalchi, le transféra à l'archevêché de Bénevent en 1685; il devint ensuite doyen du sacré collége, et enfin pape à la mort d'Innocent XIII en 1724. Il avoit, dans le tems qu'il étoit sorti de Bénevent, amené avec lui plusieurs personnes auxquelles il donnoit sa confiance, et dont la simplicité de ses mœurs ne lui permettoit pas de soupçonner la bonne foi. Tous ces gens là devinrent bientôt plus maîtres que lui dans Rome, sur-tout Coscia, homme hardi et effronté, qui s'étoit insinué dans son esprit en faisant le dévot, et que ce bon pape se hâta de faire cardinal. Le cardinal Coscia étoit le vrai pape; il disposoit de tout, vendoit tout, et Benoit XIII uniquement occupé à la priere et à se sanctifier, le croyoit honnête-homme, et se rapportoit à lui de toutes les affaires. Cependant on murmuroit dans Rome de ses exactions; on l'ac-

cusoit d'ailleurs de libertinage : mais il ne s'en soucioit guere, parce que le pape ne lui ôta pas sa confiance. Nous avons rapporté quelques anecdotes de ce Coscia ; en voici quelques autres.

Ayant appris que quelques personnes avoient fait passer des plaintes contre lui au S. Pere, il s'y prit d'une façon assez singulière pour l'empêcher d'y ajouter foi. Il fit tenir au pape un billet, où après avoir semé quelques accusations contre lui même, dont il savoit bien qu'on ne le pourroit jamais convaincre, il ajoutoit : *Si votre sainteté veut à deux heures de nuit se rendre à l'appartement du cardinal Coscia un teljour, elle l'y trouvera enfermé avec des courtisanes.* Coscia logeoit au Vatican, et son appartement n'étoit pas éloigné de celui du S. Pere. Il se tenoit prêt, ne doutant pas que la lettre anonyme ne donnât du soupçon au pape. En effet à l'heure indiquée, le bon pontife étant venu à la porte du cardinal Coscia, il regarda par la serrure : il le vit prosterné devant un crucifix, et l'entendit priant à haute voix pour le salut de ses calomniateurs, de ceux qui cherchoient à le perdre et pour la prospérité de l'église.

Tout autre que Benoit XIII se seroit défié de cette ostentation pieuse : mais sa dévotion étoit trop simple et trop réelle pour soupçonner personne. Il versa des larmes d'attendrissement, et s'étant fait ouvrir la porte, il conta tout à l'hypocrite Coscia, en l'embrassant et le mouillant de ses pleurs. Le cardinal joua bien son rôle; il soupira, et ne manqua pas de dire que puisqu'il avoit tant d'envieux, il vouloit remettre toutes ses charges. Enfin il fit si bien que le pape le croyant un saint, lui ordonna formellement de les garder, et lui jura qu'il ne croiroit plus rien de ce qu'on pourroit lui dire contre lui. Depuis ce tems, le cardinal fut plus puissant, plus avide et plus insolent que jamais, et se crut tout permis. Enfin Benoit XIII étant mort le 20 février 1730, les Béneventins ses favoris passèrent mal leur tems. Le peuple les insulta dans les rues et dans leurs maisons, et le cardinal Coscia se vit sur le point d'être massacré. Le sacré collége avoit bien envie de le faire arrêter et de lui faire son procès. Cependant on jugea plus prudent d'attendre la fin du conclave, qui ayant été terminé par l'élection du cardinal

Corsini, qui prit le nom de Clément XII, ce pontife fit mettre Coscia au château S. Ange, où on lui fit faire son procès. Il crut long-tems qu'il lui en coûteroit la tête : mais par respect pour sa dignité, on se contenta de le dépouiller de toutes ses richesses, et de le laisser finir ses jours en prison, où il n'est cependant pas mort.

Ce bon pape étoit sujet à se prendre de belle passion pour bien des gens. Un carme appellé le P. Feydeau, ayant été employé à Rome pour quelques affaires, trouva le moyen de lui plaire, de façon que Benoit XIII demanda pour lui un évêché au roi de France. Ce n'est pas la coutume chez nous de donner de tels morceaux à des moines: on temporisa, plusieurs vaquèrent, et le P. Feydeau n'avoit rien. Il alla se plaindre au S. Pere, et celui-ci lui dit : *eh bien ! puisqu'ils ne veulent pas te faire évêque, je te ferai cardinal incessamment.* S'il eût plu au carme de se taire, peut-être l'eût-il été effectivement. Mais dans l'accès de sa joie, il ne put s'empêcher d'en faire confidence à quelques-uns de ses confrères. Ceux-ci jaloux de cette fortune, en allèrent faire part au cardinal de

Polignac, chargé des affaires de France à Rome. Le ministre se hâta de dépêcher un courier, pour mander qu'on donnât au plus vite un évêché au P. Feydeau, si on ne vouloit avoir le désagrément de le voir cardinal. L'évêché de Digne vaquoit : on mande au cardinal de Polignac de présenter le P. Feydeau pour ce diocèse. Le pape, sans trop s'informer s'il étoit considérable ou médiocre, fut content que son cher carme fût évêque, et se croyant quitte de sa parole, il ne lui donna point le chapeau rouge.

L'évêque de Digne n'est mort qu'en 1737, et on dit qu'il a su combien son indiscrétion lui avoit couté cher.

Benoit XIII n'a jamais pu savoir ce que valoient les espéces : il convenoit seulement que cent étoit plus que vingt ; au moyen de cela, il faisoit souvent de grands dons croyant en faire de médiocres, et de très-médiocres, croyant donner davantage, et beaucoup.

On a dit la même chose du cardinal de Bissy, à qui quelques gens demandant l'aumône, et son intendant lui disant, *plaît-il à votre éminence qu'on leur donne cent*

francs! Oh non! c'est trop, répondit le cardinal, *donnez leur cinq louis, et qu'ils me laissent en repos.* Ce qu'il y a de plus sûr sur le cardinal de Bissy, c'est qu'il faisoit la bête.

Mort, dans une prison, d'un roi le plus habile prince de l'Europe.

Victor-Amedée, roi de Sardaigne, si connu par sa bravoure et son ambition, et son peu de scrupule à tenir sa parole, a vu finir ses jours dans une prison. C'est une tache dont on aura de la peine à laver la mémoire de son fils Charles-Émanuel. On dit, pour sa justification, que Victor-Amedée avoit formé le projet, après son abdication, de remonter sur le trône pour donner le titre de reine à la marquise de St. Sébastien, qu'il avoit épousée secrettement, et que le bien de l'État demandoit qu'on s'assurât de lui; mais, bien des gens prétendent qu'il n'y avoit jamais pensé, et que le marquis d'Ormea, premier ministre, qui craignoit ses conseils auprès du nouveau roi, trouva ce moyen de le rendre suspect, et fit le complot avec la

reine, sa femme, qui étoit de la maison de Hesse-Reinfeldt. La manière dont il fut arrêté au lit avec la marquise de Saint Sébastien, est très-scandaleuse, selon le rapport du seigneur qui étoit à cette cour de la part de celle de France. C'étoit le même jour que, 28 ans auparavant, l'on avoit arrêté et désarmé toutes les troupes qu'il avoit dans l'armée de France, sur l'avis que l'on eut de son traité avec l'Empereur.

M. de Phelippeaux étoit ambassadeur de France à Turin, lorsqu'on arrêta ces troupes ; il le savoit bien : mais il n'eut garde, comme on le peut penser, de rien dire. Dès que ce prince, qui n'étoit encore que duc de Savoye, l'eût appris, il envoya chercher M. de Phelippeaux, auquel il parla avec véhémence, et le prenant par un bouton de son habit, et le secouant; *Morbleu, Monsieur!* lui dit-il, *vous le saviez, Monsieur, vous le saviez!... Oui, Monseigneur*, répondit Phelippeaux, *mais, mon bouton n'en savoit rien;* et en même tems, il recula deux pas, et mit la main sur la garde de son épée. Le duc fut sur le point de l'en faire repentir, mais il se

contint. On a ajouté, qu'ayant dit: *mon bouton n'en savoit rien*, le duc lui répondit que ses ancêtres avoient fait jetter par la fenêtre des envoyés insolens: à quoi Phelippeaux répondit: *ces ambassadeurs-là n'avoient donc point d'épée.* Quoi qu'il en soit, le duc ayant appris, peu après, qu'on avoit arrêté son ambassadeur à Paris, fit aussi garder Phelippeaux à Turin.

On prétend que lorsqu'on mena ce malheureux monarque à Mont-Callier, il demanda trois choses dans sa prison, sa femme la marquise de S. Sébastien, pour lui tenir compagnie, une entre-vue avec le roi, son fils, et sa tabatière que la précipitation de son départ lui avoit fait oublier. Il n'eut que la dernière demande: ceux qui le séparoient de la marquise et qui engageoient son fils à le traiter si durement, n'avoient garde de le laisser parler à l'un et à l'autre. Il mourut en 1732, dans cette même prison de Mont-Callier. Quand on lui eut annoncé que sa maladie étoit désespérée, il demanda encore à voir son fils. Le jeune monarque balançoit à lui donner cette satisfaction: mais Dormea, par ses remontrances, et la reine, par ses

prières, qu'elle poussa, dit-on, jusqu'à se jetter à ses genoux, l'en empêcha. On annonça donc à Victor-Amedée qu'il falloit renoncer à parler à son fils; et ce fut alors qu'il prononça ces paroles mémorables : *c'est beaucoup pour un roi, trop pour un père, mais pas assez pour un pécheur; sacrifions tout à Dieu* (1).

Anecdote du roi de Naples. Son caractère et celui de ses sujets.

Le roi de Naples voulut rappeller les Juifs chassés de ses États par Charles-Quint; ce qui souleva les prêtres, qui firent placer des affiches dans les places publiques, avec ces mots : CAROLUS REX JUDÆORUM : CRUCI-

(1) *Note de M. l'abbé Soulavie.*

C'est ainsi que les grands et les ministres traitent les rois, quand ils le peuvent impunément. L'exemple du roi de Sardaigne n'a cependant point converti les rois. Le crime d'Ormea est resté impuni; et si les Savoyards emprisonnoient un jour leur prince, comme le fut Victor, les rois de toute la terre, les grands de tout l'univers, tout le sacerdoce en porteroient le deuil. C'est qu'ils veulent pouvoir opprimer, et ne jamais l'être.

FIGE! CRUCIFIGE! Le roi offensé, crut pouvoir faire des informations, et on trouva le lendemain les mots : *quod scripsi, scripsi*, de la même écriture que l'inscription précédente ; l'anecdote est de 1740.

Sur la politique du Conseil du roi envers les Protestans de son royaume. Instruction secrette envoyée par le chancelier à M. de Bernage, intendant de Languedoc, commune à tous les intendans, en 1740.

« M. le cardinal de Fleury a cru qu'il étoit juste de céder aux instances réitérées de tous ceux qui, étant à portée de connoître le mal, persistent à croire qu'il est nécessaire d'en arrêter le progrès par une nouvelle déclaration qui fasse sortir les religionnaires mal convertis de la dangereuse sécurité dans laquelle ils vivent, persuadés qu'on ne pense plus à eux, et qui soit mieux exécutée que la précédente, par les voies que l'on prendra pour en assurer l'observation. C'est dans cet esprit qu'on a cru devoir commencer par établir les régles générales dans la forme d'une loi adressée

au Parlement, pour la faire suivre, lorsqu'elle y aura été enregistrée, d'un arrêt par lequel S. M. expliquera plus particulièrement ses intentions sur ceux qui seront chargés de veiller à l'exécution de cette loi.

Je n'entrerai point, après cela, dans le détail des dispositions que le projet de déclaration contient; vous en serez suffisamment instruit par la lecture des articles dont il est composé, et des remarques qui ont été faites sur quelques-uns de ces articles.

L'intention de S. M. est que vous communiquiez ce projet à M. le duc de Richelieu et à MM. les évêques du Languedoc qui ont des religionnaires dans leurs diocèses, afin qu'ils y fassent les remarques qu'ils jugeront nécessaires et que le Conseil du roi puisse profiter des lumières de M. le duc de Richelieu et des vôtres, avant que de mettre la dernière main à la rédaction d'une loi qui ne sauroit être pesée avec trop de réflexion.

A l'égard du partage de jurisdiction que le roi fera entre ceux qui tiendront la main à l'exécution de la nouvelle loi, la vue générale que l'on a sur cette matière et que

l'on expliquera plus en détail dans l'arrêt qui suivra la déclaration, est de laisser au Parlement la connoissance de toutes les affaires qui concernent l'état des personnes, telles que les appels comme d'abus, la légitimité des enfans, les partages des successions, et d'attribuer à MM. les intendans, non-seulement ce qui est d'administration et de direction générale, mais la connoissance de tout ce qui intéresse la police, la discipline et la tranquillité publique, à moins qu'ils n'aient été prévenus par la vigilance des juges ordinaires, auquel cas néanmoins le roi demeurera toujours le maître de donner dans les occasions particulières qui pourront le mériter, des arrêts d'évocation, pour en renvoyer la connoissance à MM. les intendans.

Il me reste d'ajouter ici, pour vous faire encore mieux connoître le véritable esprit du Conseil, sur la matière dont il s'agit, qu'à la vérité on regarde comme un très-grand bien de travailler continuellement à affoiblir, à diminuer et à éteindre, s'il se peut, un parti qui est naturellement ennemi de l'autorité autant que de la religion, et à empêcher que, par un abus

qu'on ne sauroit trop déplorer, des catholiques ne se laissent pervertir, peut-être, dans un nombre égal à celui des religionnaires qui se convertissent de bonne foi; mais quelque grand que soit cet objet, on ne doit jamais oublier qu'il seroit très-dangereux de porter la sévérité des loix jusqu'à une rigueur qui pût engager une partie des religionnaires à sortir du royaume, à quoi ils ne sont encore que trop disposés. La France se souviendra long-tems du mal qu'elle a souffert par la révocation précipitée de l'édit de Nantes; et c'est une plaie qu'on ne sauroit trop s'attacher à refermer et à réparer, bien loin de rien faire qui soit capable de la r'ouvrir. Je suis persuadé qu'aucune de ces réflexions n'échappera à votre sagesse et à celle de M. le duc de Richelieu; je ne doute pas même que MM. les évêques du Languedoc, qui sont accoutumés à envisager les intérêts de l'État, aussi bien que ceux de la religion, ne soient extrêmement attentifs à une considération si importante.

J'attends leurs remarques et celles que vous jugerez à propos d'y joindre avec M. le duc de Richelieu, pour mettre le

roi en état de prendre une dernière résolution sur une matière si intéressante.

Le prince Charles, et ses aventures.

Le prince Charles de Lorraine et d'Armagnac, grand écuyer de France, chevalier des ordres du roi, étoit né le 22 février 1684 : il avoit été fait mestre-de-camp d'un régiment de cavalerie, par la démission du prince Camille, son frère, en 1702, brigadier en 1704, maréchal-de-camp en 1708, lieutenant-général des armées du roi en 1712. Il fut fait gouverneur et lieutenant-général des provinces de Picardie et d'Artois en survivance du duc d'Elbeuf, et fut proposé en 1725, pour l'ordre. Il épousa, en 1717, Françoise-Adélaïde de Noailles, fille d'Adrien-Maurice, dont il n'eut pas d'enfans par son caprice; en effet, il avoit été voir son beau-père le 16 février 1721, et après lui avoir rendu 32 mille liv. qu'il lui devoit, il lui dit de reprendre sa fille, qu'il ne pouvoit plus vivre avec elle. Noailles lui en demanda la raison; et le prince s'obstina à répondre que les humeurs ne sympatisoient

patisoient pas, et qu'il vouloit vivre en garçon.

Le lundi 17 février, le prince alla dans la chambre de sa femme, et après lui avoir demandé si son père ne lui avoit rien dit, et qu'elle eût répondu que non, il lui répéta ce qu'il avoit dit au duc la veille. Madame d'Armagnac se jetta à ses pieds et fondit en larmes, le priant de lui dire comment elle avoit pu lui déplaire, n'ayant rien fait pour cela; il fut inexorable, et lui dit d'aller chez son père; elle répondit qu'une femme qui déplaisoit à son mari, devoit être au couvent, et là-dessus il lui prit un saignement de nez considérable; elle se retira aux filles de Ste. Marie de la rue du Bacq.

Le prince fréquentoit mademoiselle Quinault et le duc de Nevers; le concierge du comte, nommé Clinchamp; le cordelier Deillard, Limousin, écuyer du prince de Lambesc, son neveu, la dame Laujamet, chef de ce conseil, qu'on accusoit être l'auteur de cette aventure.

Quant à madame d'Armagnac, elle étoit grande, jolie, sage, spirituelle, et n'avoit pas 17 ans à l'époque de sa séparation.

Toute la maison de Lorraine blâma le prince Charles; et le maréchal de Villeroy, son oncle, demanda la Laujamet, et lui annonça que si elle se trouvoit avoir été la cause de la rupture, il lui feroit ôter la pension, et la feroit renfermer. Le prince Charles obtint en 1745, en faveur du comte de Brionne, fils du prince de Lambesc, son neveu, la survivance de sa charge.

LIVRE SEPTIÉME.

CONTENANT les causes et les anecdotes de la guerre de 1740, terminée par la paix d'Aix-la-Chapelle en 1748.

Des intrigues de cour qui ont préparé la guerre de 1741.

MADAME de Mailly qui régne depuis neuf ans sur le cœur du roi, doit avoir à se reprocher les calamités de la guerre. M. de Belle-Isle qui avoit enfanté le projet de détrôner une orpheline, Marie-Thérèse, et d'établir sur ses ruines un prince à sa dévotion, fit entendre à madame de Mailly qu'il falloit qu'elle occupât ce prince sans quoi il lui échapperoit. Belle-Isle, en réussissant, vouloit succéder à Fleury. On présenta donc le projet au roi : chacun le vanta ; madame de Mailly l'appuya ; Fleu-

ry seul s'y opposa ; car il avoit promis peu de tems auparavant de maintenir la pupile par un traité.

Enfin, en 1741, le roi chantoit, quand Fleury lui parloit de paix. Le jour Belle-Isle l'environnoit ; et la nuit madame de Mailly lui parloit de la guerre, laquelle résolue par ces intrigues, on attaqua l'Autriche. On alla jusqu'à la Bohême ; Prague se soumit ; on rompit l'accord qui lioit la France à l'Autriche ; nous traitâmes avec les Russes.

Marie-Thérèse cependant reprit ses esprits, et montra de la fierté dans ses revers ; l'Angleterre qui fut touchée de son sort, fit passer une armée ; elle lui fit même passer des subsides en argent. Belle-Isle conduisit mal nos troupes, et se laissa renfermer dans Prague.

Pour le sortir de Prague, on fit partir les troupes qui défendoient nos frontières, et qui, traversant la Bavière, passèrent en Bohême et revinrent. Maillebois les conduisit ainsi à ne rien faire, et s'unit à Belle-Isle pour perdre nos troupes ; les armées entrèrent en Bavière. Un jour on avoit du pain pour les entretenir, et un autre

jour on en manquoit. Les hussards venoient les inquiéter furieusement.

Pour sortir nos troupes de l'embarras, on envoya Broglio qui avoit la confiance du roi et du soldat. L'armée étoit dans un bien triste état.

Belle-Isle voyant ses projets anéantis, s'en prit au cardinal; il falloit, disoit-il, ne pas épargner les millions dans cette situation. Belle-Isle et madame de Mailly attribuèrent à Fleury les malheurs de la guerre; elle sollicitoit le roi de renvoyer le nonagénaire. Fleury voyant cet orage contre lui, demanda au roi deux adjoints; l'un adroit, disoit-il, et l'autre sage. Le roi lui accorda Tencin et d'Argenson.... un fou, et l'autre un homme fort adroit. M. de Maurepas et M. de St.-Florentin, pour écarter Chauvelin et pour perdre Belle-Isle, y applaudirent; et Fleury raffermi, résolut de renvoyer Madame de Mailly.

Le 25 mai 1744, guerre.

Le roi alla reconnoître Menin, et s'avança de la place jusqu'à la portée du pistolet, désignant les endroits par lesquels il falloit attaquer cette place.

Sur madame de Mailly et sur le cardinal de Fleury.

Le cardinal, fin et rusé, comprit bientôt les vues de Belle-Isle, et déclara à plusieurs courtisans que Belle-Isle vouloit perdre le roi; et madame de Mailly ne cessoit de le peindre comme un lâche, et disoit au roi qu'il falloit se venger sur Marie-Thérèse de tous les affronts que l'Autriche avoit faits à la France.

Desseins et préparatifs de la guerre de 1741.

Les plans pour faire la guerre à l'Autriche étoient tous prêts avant la mort de l'empereur Charles VI, avant même que Belle-Isle fût nommé ambassadeur et qu'il eût été consulté; les représentations du roi de Prusse, impatient lui-même de réaliser ses projets ambitieux, ses raisonnemens sur la nécessité de profiter de l'extinction de la maison d'Autriche, pour affoiblir et diviser cette puissance, n'avoient fait aucune impression sur l'esprit du cardinal.

Mais les sollicitations des ministres l'engagèrent enfin à accepter les propositions de la Prusse. Malgré l'activité de Frédéric, la France guidée par un esprit timide mit des lenteurs dans toutes les opérations concertées avec ce prince.

On exposa cependant dans le conseil du roi des principes d'une politique transcendante; on va les développer ici.

L'Autriche. Son élévation du néant; et politique de la France sur cet article bien important.

La jalousie réciproque de François Ier et de Charles V, donna occasion au système de la politique actuelle. Les puissances de l'Europe eurent les yeux fixés dès-lors sur ces deux maisons rivales, et ne perdirent pas l'occasion d'abaisser la dominante.

Philippe II hérita des projets de son père, les trésors du nouveau monde ne purent suffire à son faste.

Son fils Philippe III crut augmenter son pouvoir en s'alliant de nouveau avec la

branche de sa maison qui régnoit en Allemagne. Philippe II, son père, s'en étoit éloigné par négligence; Philippe III, renoua; mais actif et entreprenant au-dehors, imprudent et superstitieux au-dedans, il épuisa l'Espagne.

Richelieu profita de ce moment de foiblesse pour abaisser la maison d'Autriche; il se ligua avec la Suéde, dont le Gustave-Adolphe avoit enchaîné le nord.

Depuis ce tems-là, la France, sous Louis XIV sur-tout, n'a cessé de combattre contre la maison d'Autriche: car on sait dans le conseil d'état, et on y a prouvé cent fois que si nous ne veillons sans cesse sur cette puissance que nous avons vu sortir du néant et s'élever de rien, elle nous écrasera quand elle en trouvera la circonstance favorable.

Anecdotes sur le maréchal de Belle-Isle.

Lorsque le roi récompense quelqu'un, soudain la jalousie le poursuit jusques dans l'origine de sa famille. On fouille dans sa vie privée, et on repasse toutes ses actions. A peine M. de Belle-Isle

a été nommé général, qu'on a fouillé dans son affaire du tems de la régence et de M. le duc.

On sait qu'il fut arrêté et mis à la Bastille pendant le ministère de M. le Duc, à l'occasion du procès de M. le Blanc. Le crédit absolu qu'avoit madame de Prie sur M. le Duc, et le déchaînement qu'elle montra contre M. de Belle-Isle, sont des faits connus. Un commissaire, qui est mort, mais dont il faut cependant taire le nom, par considération pour sa mémoire et pour sa famille, homme qui cependant a été mis depuis en place, fut chargé de l'interrogatoire de M. de Belle-Isle et de M. de la Jonchère qui étoit aussi impliqué dans l'affaire. On relut à M. de Belle-Isle les demandes et les réponses; elles furent signées par lui et par le commissaire. La même formalité s'observa par rapport à M. de la Jonchère, et fut faite encore par ce commissaire; mais il y en eut un autre chargé de la confrontation des deux accusés. Lorsqu'en présence de ce commissaire et de MM. de Belle-Isle et de la Jonchère, les demandes et les réponses de l'un et de l'autre furent lues, M. de Belle-Isle dit au nou-

veau commissaire que ces réponses n'étoient point de M. de la Jonchère. Il les trouva même si singulières qu'il n'attendit pas la fin de la lecture pour s'en plaindre. Il insista en disant que M. de la Jonchère n'avoit jamais pu dire ce qui venoit d'être lu, et quand même il l'auroit voulu dire, ce n'étoit point là son style ni sa façon de répondre. Il interpella M. de la Jonchère, et le somma de dire la vérité. A ces mots, M. de la Jonchère se jetta aux genoux de M. de Belle-Isle, et lui dit qu'il étoit le plus malheureux de tous les hommes; qu'il avoit eu la foiblesse de signer sa déposition telle qu'on la lui avoit présentée, et sans la lire. Ce fait est bien vrai et très-digne d'être remarqué.

Anecdote sur le caractère de la reine Marie-Thérèse, depuis Impératrice.

Lorsqu'elle vit pour la première fois la duchesse de Lorraine, sa belle-mère, elle se jetta à genoux par respect devant elle; elle alloit tous les jours à sa toilette, lui donnoit sa chemise, et s'étant fait instruire des noms, qualités et naissances de tous

les Lorrains qui la suivoient, elle leur parloit comme si elle les avoit vu toute sa vie, et disoit aux Allemands jaloux de ces faveurs : *Ne faut-il pas, messieurs, que je les dédommage de leur avoir enlevé leur souverain ?*

Mort de l'empereur Charles VI.

Le prince de Lichtensten porta au roi la nouvelle de la mort de l'empereur ; il dit que la reine de Hongrie et de Bohême étoit persuadée que le roi lui accorderoit ses secours pour la maintenir dans ses droits. *Vous assurerez la grande duchesse,* dit Louis XV à Lichtensten, *combien je prends part à sa douleur, et de toute mon affliction, et vous lui manderez que je ne manquerai en rien à mes engagemens.* La Hollande et l'Angleterre paroissoient disposées dans ce moment à soutenir cette princesse. Quelques jours après, Lichtensten vint apporter au cardinal de Fleury un extrait du testament de Ferdinand I, frère de Charles-Quint, qui portoit que les royaumes de Hongrie et de Bohême, à

défaut d'hoirs mâles, devoient passer à la fille aînée.

L'électeur de Bavière, au contraire, prétendoit que ce testament de Ferdinand I, à défaut d'hoirs mâles, avoit donné à Anne, fille de Ferdinand, épouse d'Albert de Bavière, les royaumes de Hongrie et de Bohême. Le prince de Lichtensten persuada le cardinal de Fleury que l'électeur avoit produit une copie du testament qui étoit la base des droits de l'électeur de Bavière; mais il ajouta que cette copie n'étoit pas conforme à l'original, et que tous les ministres étrangers rassemblés, celui de Bavière sur-tout, en avoient été convaincus, et étoient obligés de le reconnoître.

La grande Duchesse, devenue reine de Hongrie et de Bohême, étoit aimable, séduisante, et l'héritière de la hauteur de sa maison.

Application du mot TOUT, *en 1741, à toutes les puissances de l'Europe.*

L'Allemagne craint
L'Autriche risque
L'Angleterre veut faire
La Bavière espère
Le Danemark se soumet à
L'Espagne embrouille
La France souffre
Gênes perd
La Hollande obéit à
La Moscovie se mêle de
Naples joue
La Prusse entreprend
La Savoie se méfie de
La Saxe attend
Le Turc se rit de
Les Jésuites se fourrent par
Rome bénit

} TOUT.

Projet d'enlever le roi de Prusse, supposé par lui en 1743, le premier avril.

LE roi de Prusse fit savoir au ministre de France que sur de justes soupçons il

avoit fait arrêter sept hommes qu'on avoit interrogés, et qui avoient répondu avoir reçu l'ordre de se rendre au lieu où seroit le roi de Prusse, sans savoir à quel dessein, obligé d'exécuter ce que le septiéme d'entre eux leur ordonneroit. Le roi de Prusse ajoutoit que le septiéme avoit prêté serment devant le grand duc, dans le conseil aulique, de se saisir du roi de Prusse, et de l'emmener à Vienne mort ou vif.

Le cardinal de Fleury prévenu contre l'Espagne.

La reine de Hongrie et le roi de Sardaigne ayant conclu un traité, la reine d'Espagne croyoit pouvoir attendre que Fleury l'aideroit dans son projet d'établir en Italie l'infant Dom Philippe. Elle lui envoya trois plans d'un traité à faire avec le roi de Sardaigne, afin qu'il pût travailler à ce qu'elle désiroit. Fleury dévoué au duc de Savoie, lui envoya les trois projets, et le courier qui les portoit fut arrêté par les Espagnols et les lettres envoyées à Madrid.

Mort du cardinal de Fleury.

Le cardinal de Fleury qui avoit depuis 1726 gouverné les affaires de France, mourut enfin de vieillesse, après avoir constamment fait le bien de l'état. On lui reprochera d'avoir négligé la marine : mais il faudra alors pour être juste, mettre en balance les avantages d'une longue paix avec l'Angleterre, qui, sans la considération qu'elle avoit pour l'éminence, se fût déclarée pour l'Autriche, contre nous, et nous eût empêché d'acquérir peut-être la Lorraine.

Pour bien connoître M. le cardinal de Fleury, ses petites ruses, sa délicatesse, il faut rappeler ici quelques anecdotes. On le jugera plus aisément par des faits de cette nature que par des raisonnemens.

Le duc d'Orléans n'ayant pu réussir à disposer des signatures pour la finance, crut, après la majorité, lorsqu'il fut encore premier ministre, qu'en accablant le roi de travail et de signatures, il lui abandonneroit cette partie ; mais le roi insista à vouloir s'en charger, et témoigna que

les signatures l'amusoient ; et c'étoit aux instances de Fleury que ce jeune monarque fort timide, eut le courage de résister au duc d'Orléans.

M. de Fleury nourrissoit alors dans son cœur le projet de devenir premier ministre, et craignoit depuis le système une dilapidation dans les finances.

L'abbé de Pomponne, fils et beau-frère de deux ministres, avoit beaucoup vécu dans sa jeunesse avec l'abbé de Fleury qui passoit sa vie dans sa maison, et depuis dans celle de Torcy, où il se montroit comme un ecclésiastique simple, mais aimable, et d'une honnête galanterie, sans aucune manière importante ; ces anciennes liaisons avoient permis à l'abbé de Pomponne de parler librement à Fleury et de lui donner des avis que ce prélat recevoit avec reconnoissance. Le duc d'Orléans étant mort, et M. le Duc lui étant insupportable à cause de l'empire de ses maîtresses et de son mauvais gouvernement, Fleury alla se consulter chez l'abbé de Pomponne sur ce qu'il y avoit à faire pour faire chasser M. le Duc. Pomponne lui dit qu'il avoit trop de réflexions à faire avant de prendre

un

un parti décisif. « *Quelque grand que soit le* » *mal que fait M. le Duc*, lui dit-il, *il* » *n'est pas encore assez discrédité pour que* » *vous puissiez risquer un changement qui* » *sera désapprouvé. D'un autre côté, êtes-* » *vous assez sûr du cœur et de la confiance* » *du jeune roi? connoissez-vous assez le* » *caractère de son esprit? le jugez-vous* » *capable de soutenir la détermination que* » *vous lui ferez prendre? Souvenez-vous* » *que vous me dites, il y a deux ans,* » *que vous trouviez dans le roi* UNE MÉ- » MOIRE HEUREUSE, MAIS SANS PROFON- » DEUR NI ÉTENDUE DANS L'ESPRIT, ET » DANS UNE PERPÉTUELLE IRRÉSOLUTION; » *c'est donc à vous de juger de ce que* » *vous pouvez dans ce moment* ».

L'évêque de Fréjus temporisa, et nourrit secrétement dans lui-même le projet de supplanter M. le Duc, et d'en chercher les moyens, souffrant cruellement de voir que la plûpart des graces et des emplois étoient prostitués par madame de Prie, maîtresse de M. le Duc. Le renvoi de M. le Duc fut enfin résolu entre le roi et Fleury pour la seconde ou troisiéme fête de la Pentecôte.

Fleury, en attendant, voyoit avec regret

que ce prince, premier ministre, alloit disposer des places vacantes du cordon bleu. Il craignoit que des graces récemment accordées n'obligeassent différens seigneurs qui en seroient décorés à démontrer leur mécontentement sur l'exil de ce prince; et reconnoissant le besoin qu'il auroit d'être recherché de ceux qui aspiroient à ces graces, il essaya de renvoyer la nomination à un autre tems, quoiqu'elle fût déjà résolue avec le roi, qui devoit arriver le vendredi soir à Versailles. Le samedi, le roi devoit travailler avec M. le Duc pour cette promotion, et les nouveaux chevaliers devoient être proclamés le dimanche au chapitre, et M. le Duc devoit être renvoyé l'un des jours suivans. Il falloit donc employer beaucoup de manége pour empêcher ce travail avec le roi, parce que Fleury ne vouloit ni employer le roi, ni dévoiler ses sentimens. Voici quel moyen il employa :

Le duc de Gesvres, qui n'avoit pas 35 ans, désiroit fortement d'être fait chevalier de l'ordre. Fleury le fit prier de venir le trouver le mardi avant la Pentecôte, jour du départ du roi pour Rambouillet;

le duc ne manqua pas de se rendre chez Fleury, qui lui dit avec adresse et en grand secret : « *Je sais que vous voulez* » *être chevalier des ordres, quoique vous* » *n'ayez que 35 ans, et il seroit bien dé-* » *sagréable pour vous que M. le Duc en* » *fît quelqu'un qui n'eût point l'âge sans* » *que vous soyez du nombre; je vous* » *fais la confidence que M. le Duc doit* » *présenter au roi une liste où vous n'êtes* » *pas, et où se trouve un seigneur qui n'a* » *pas l'âge (c'étoit le duc de Richelieu.)* » *Mais comme je vous aime, je vous con-* » *seille d'aller sur le champ parler à M. le* » *Duc* ».

Le duc de Gesvres ému de ce que M. le Duc ne le nommoit point, après lui avoir promis qu'il n'y auroit personne avant l'âge qui fût promu si Gesvres ne l'étoit pas, alla parler avec beaucoup de vivacité à M. le Duc, qui lui fit des excuses en lui demandant qui l'avoit si bien instruit : le duc de Gesvres, sans entrer dans aucun détail, dit qu'il avoit découvert le mystère et le pressa de le nommer. M. le Duc l'embrassa, et le supplia de lui faire pour cette

fois le sacrifice de la promesse qu'il lui avoit donnée, lui promettant qu'il seroit le premier décoré parmi les grands officiers. Le duc de Gesvres insista, et M. le Duc le pria de revenir le samedi, veille de la Pentecôte, pour traiter de cette affaire. Fleury fit entendre au roi, en attendant cette conférence, qu'il y auroit une grande jalousie et des inimitiés dont on ne voyoit pas les suites, si le duc de Gesvres n'étoit pas nommé, ou si étant nommé on déplaçoit quelqu'autre, et la promotion fut remise à un autre tems.

M. le Duc et M. de Fleury s'observoient alors, et attendoient le moment favorable de se faire beaucoup de mal. M. le Duc manqua de perdre le prélat qui ne manqua pas son coup contre M. le Duc, et il prépara son affaire par tant de petites ruses invisibles aux yeux de lynx des courtisans, que M. le Duc soupçonnant, sans preuve de fait, qu'il seroit chassé, offrit au prélat sa démission qui ne fut pas acceptée : le prélat lui répondit même qu'il ne voyoit rien dans le roi qui parût faire craindre une disgrace. M. le Duc se reposa là-

dessus, et fut trompé par le roi lui-même, de concert avec le prélat, jusqu'au moment de son exil.

Le roi fut dès-lors livré et abandonné au prélat qui employa son crédit au bien de l'état. Il devint cardinal, et il eut la bonne-foi de déclarer que cette dignité étoit dangereuse et à charge aux couronnes. Fleury dit, avant de mourir, au roi : *Ne faites jamais de cardinaux ministres ; ils sont attachés à la cour de Rome, et les affaires de France ne peuvent qu'en souffrir.*

Un François, un Espagnol, un Allemand, ne peuvent être cardinaux que du gré de toutes les puissances catholiques, et un ministre qui veut être cardinal trahit toujours son roi pour sa calotte rouge. Il est vendu à toutes les puissances.

Genre de piété du cardinal de Fleury.

L'Abbé de Vauréal demandant l'évêché de Rennes, Fleury lui dit qu'il vivoit d'une manière trop scandaleuse avec madame la duchesse de Gontault ; Vauréal répartit qu'il la convertiroit. Fleury lui dit qu'à ce

prix-là, il seroit fait évêque; mais quelle preuve me donnerez-vous de cela? *Dès demain*, dit Vauréal, *elle ne mettra plus de rouge ni de mouches.* Il traita avec madame de Gontault qui demanda à la reine la permission de ne plus mettre des mouches ni du rouge, ce qui lui fut accordé. Vauréal fut fait évêque.

A la mort de Fleury, la feuille des bénéfices fut convoitée par tous les prélats qui fréquentoient la cour ou qui avoient du crédit; les cardinaux de Rohan et de Tencin, l'évêque de Langres, ami intime de Couturier, brûloient de l'avoir: car celui qui a la feuille, voit à ses pieds, les grands, les petits et tous les ordres de l'état.

On parloit de tous ces personnages devant le roi, qui s'échappa jusqu'à dire, *et pourquoi pas l'archevêque de Bourges et les Jésuites?* Le roi donna en pleurant la feuille à l'ancien évêque de Mirepoix, qui profita de son autorité en excluant de l'académie françoise, l'abbé de la Bleterie, accusé de jansénisme: on vint annoncer son élection au roi qui répondit aux députés de l'académie, *votre choix ne me convient pas;* on élut à la place de Massillon, le duc de

Nivernois, et Marivaux à la place de l'abbé d'Houteville. M. de Nivernois mit dans son discours des graces, et Languet qui le reçut y mit de la théologie du tems ; chacun faisoit son métier. Languet vouloit être cardinal, et le duc qui vouloit plaire s'en tint-là.

Anecdote particulière sur M. le Cardinal de Fleury.

Lors du renouvellement du bail, il s'agissoit de donner une place de fermier-général, on chanta ce couplet du cardinal de Fleury :

Mais il en promet mille
A quiconque pourra
Lui rendre la béquille
Du père Barnabas.

Le cardinal de Fleury en rit beaucoup, et le trouva si joli qu'il dit : *Pour mille, non ; mais quarante, si on me la rend.* Depuis longtems, cette béquille étoit perdue : elle avoit beaucoup servi sous le feu roi.

Suite de la guerre de 1741. Commencemens de Ségur, depuis maréchal de France, et l'un de nos généraux.

Ségur est fils d'un autre Ségur qui fit sa fortune dans la maison d'Orléans, sous la régence de Philippe, dont il épousa la fille que ce prince avoit eue de la Desmare, fameuse comédienne de ce tems-là. Créature de la maison d'Orléans et homme de mérite, il s'avança aisément dans le chemin des honneurs et de la fortune, et devint lieutenant-général des armées du roi, inspecteur de cavalerie, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Foix, avec cinquante mille livres de rentes de bienfaits du roi. En épousant la fille du régent, il avoit reçu d'ailleurs 200,000 liv., mille écus de pension de la maison d'Orléans et une épouse aussi vertueuse que ses auteurs avoient été vicieux, et qui servit son mari avec le détail d'une garde malade, malgré l'infection du malade qui se mouroit d'un entrax qu'on ouvrit par des incisions, depuis la tête jusqu'au milieu du dos. Leur fils unique, depuis maréchal

de France, épousa une demoiselle de Vernon, américaine, se fit connoître par son bras cassé, son coup de feu à la poitrine et son courage.

Armoiries de la maison de Clermont.

Clermont, mestre-de-camp de cavalerie, épousa la fille de Breteuil; il portoit le titre de premier baron de Dauphiné, et avoit sur ses armes les clefs du pape en sautoir, surmontées d'une thiare. Un de ses ayeux ayant chassé l'anti-pape Burdin, soutenu par l'empereur Henry V, il ajoutoit à ses armes cette devise qu'avoit dicté le pape qu'il avoit remis sur le trône: *Si omnes te negaverint, non te negabo.*

Sur le marquis de Vallières.

Le marquis de Vallières qui avoit commandé en second l'artillerie à tous les siéges de Flandres, en 1745; qui fit l'année d'après, tous les siéges; qui se distingua à Rocoux; qui servit avec autant d'éclat à la prise de Bergopsoom et depuis à la bataille de Hastembeck, commandoit

en chef l'artillerie. Il avoit dans l'esprit une infinité de projets applicables à toutes les positions d'une armée, et l'artillerie dans un clin d'œil, malgré le train qu'elle comporte, étoit d'une sigulière mobilité, conduite par cet officier général. Il hérissoit le devant ou les flancs de notre armée de ses bouches à feu dans un instant, et il décidoit du gain d'une bataille; il ne contribua pas peu à rendre notre artillerie supérieure de cette manière, à toutes celles des princes de l'Europe.

Invasion de la Silésie.

Frédéric II vient de monter sur le trône; et sans discuter sur des droits ou des prétentions, il a fait passer une armée en Silésie, et s'y est fait reconnoître duc. Il publie en même tems qu'il ne cesse point de garantir la pragmatique-sanction, mais il s'empare en attendant d'une province qui arrondit ses états et qui est à sa bienséance, offrant à Marie-Thérèse son amitié, son alliance et ses secours pour combattre des ennemis qui violent leurs garanties sacrées de la pragmatique-sanction.

Négociations de la France avec l'Angleterre.

Walpoole étant venu demander la suspension d'armes : le roi lui répondit que son honneur étoit compromis, et que dans la guerre présente il emploieroit tous ses moyens sans croire manquer au roi d'Angleterre dont les intérêts ne pouvoient être blessés, étant fort indifférent au roi d'Angleterre que l'électeur de Saxe ou le roi Stanislas fussent rois de Pologne.

A l'égard de l'Italie, dit le roi, *mes alliés seront contens; les conquêtes qui s'y font les regardent uniquement.*

Quant à l'Allemagne, je n'y porterai mes armes que pour affoiblir mes ennemis, sans dessein d'y rien prendre pour garder. L'Angleterre peut s'assurer de la parole que j'en donne. Au reste, dites au roi votre maître, qu'armé comme il l'est, l'offre de sa médiation a un air menaçant qui m'empêche de l'accepter. Je suis bien aise qu'il sache qu'il n'est aucun prince en Europe qui puisse me donner la loi, ou dont je veuille la recevoir.

Administration de la Silésie.

Le roi de Prusse tira de grosses contributions de la Silésie, et beaucoup de seigneurs attachés à la maison d'Autriche, s'expatrièrent, abandonnant ce qu'ils ne pouvoient emporter, pour se soustraire au gouvernement tout militaire de Frédéric III. Le maréchal Schewrin osa lui dire : *Si vous comptez ne pas garder cette province, vous en tirez assez : si vous devez la garder, vous en retirez beaucoup trop.* Frédéric lui tourna le dos, et depuis il ne lui pardonna jamais.

Renvoi de M. Amelot.

Amelot renvoyé étoit fort pauvre, n'ayant que mille écus de rente et 18 mille livres de sa femme ; il avoit dépensé trente mille livres qu'il devoit avoir à la mort de son père, pour faire honneur à l'état de ministre.

Les plus honnêtes-gens dans le ministère doivent s'attendre à pareil sort.

De madame la duchesse de Modène, née mademoiselle de Valois, et fille du Régent.

Les amours de mademoiselle de Valois sont bien connus : mais il ne l'est pas que le duc de Richelieu a rappellé son amante, et fait déclarer le duc de Modène pour nous contre l'Autriche : aussi en a-t-il perdu ses états envahis. Le duc de Richelieu fait de madame la duchesse de Modène l'instrument de son ambition ; et elle qui rafolle toujours de lui, s'est dévouée jusqu'à le servir dans ses maladies, de même que madame de Châteauroux. Ce retour de la princesse, d'Italie, a rappelé les vers qu'on fit en son honneur, quand elle y alla épouser le prince. Les voici :

J'épouse un des plus petits princes,
Maître de très-petits états,
Quatre desquels ne vaudroient pas
Une de nos moindres provinces.
Là, le plus chéri des amours
Est celui qu'on fait à rebours.
Nul jeu, finance très-petite.
Quelle différence, grand Dieu !
Entre ce pauvre et triste lieu,
Et le riche lieu que je quitte.

Caractère du marquis de Vallière.

Le marquis de Vallière, qui savoit allier la dignité à la modestie, et la simplicité avec les talens les plus distingués dans l'artillerie, officier désintéressé, profond, prévoyant, actif, et l'exemple de ceux de son état, dirigeoit l'artillerie dans la campagne de Prague. Il la conduisit et la ramena avec des soins de détail qui prouvoient que son esprit s'employoit aux plus petites parties de son art. On le fit au retour en France, lieutenant de grand-maître.

M. d'Argenson, le cadet, et le cardinal Tencin, ministres.

L'ambition du cardinal de Tencin fut récompensée, le roi l'ayant appellé pour assister au conseil comme ministre, avec d'Argenson le cadet. Cette résolution du roi appaisa les troubles qui s'étoient manifestés depuis quelques tems à la cour et dans le ministère.

M. d'Argenson est un homme d'esprit:

mais comme magistrat, il ne peut guères bien gouverner la guerre en cette circonstance ci. Il a un frère, son aîné, qui sait plus de choses que lui.

Sur M. de Souvray.

Souvray étant à la chasse avec Louis XV, le roi lui dit : *Souvray, que chasserons-nous aujourd'hui ? Sire, le contrôleur général.* Orry le fut en effet ; il est vrai qu'il avoit des ennemis.

Le duc d'Ayen.

Le duc d'Ayen alla joindre son père à l'armée. Peu de jours auparavant, étant dans le carosse du roi avec Soubise et Richelieu, le roi lui demanda quand il partiroit. *Je n'en sais rien*, dit-il au roi. *Cependant*, répliqua ce prince, *votre régiment s'avance, et il faut bien que vous partiez. Sire*, répondit d'Ayen, *je ne sais pas même si je partirai ; je desire de prendre un petit colet, mon pauvre père est absent, et je me plaindrai comme l'abbé de Broglie.*

Epigramme qui a couru à la cour, contre M. de Noailles.

Lorsque M. de Noailles a été malheureux, on s'est déchaîné contre lui; on a beaucoup fait de vers sur le succès de l'armée; on a fait ceux-ci en son honneur:

Que de chansons, que de poëtes,
Que de pitoyables sornettes;
Le bon goût en crie merci.
Ajoutez à cela *Noaille*
Dont le nom ne rime à bataille
Que pour le mieux honnir ici.
De cela, sans être Aristarque,
Je conclus que notre monarque
Est chanté comme il est servi.

27 juin 1743, combat d'Ettingen.

Noailles ayant appris le 27 Juin à une heure du matin, que les ennemis décampoient, s'avança du Mein où on avoit fait rétablir deux ponts, et après avoir observé leur marche, il crut reconnoître une forte arrière-garde seulement; il fit passer la rivière à ses troupes campées à Selinguestadf,

guestadf, et envoya l'ordre à Dumontal de faire avancer la première ligne d'infanterie et de cavalerie pour passer le Mein, et à Valiere de conduire l'artillerie pour battre l'ennemi en flanc et en écharpe. En attendant, le maréchal avançoit avec les premières troupes qui avoient passé le Mein et dépassé le village de Groswelsheim sur l'autre bord du Mein, et alla jusqu'à d'Ettingen qu'il fit remplir d'infanterie, ordonnant de mettre le reste de l'infanterie en bataille dans la plaine. Dans cette position, l'ennemi ne pouvoit échapper, serré entre les montagnes à demie-lieue du Mein, tandis que son armée étoit dans une position inattaquable, et écrasant l'ennemi des coups de ses batteries.

Le maréchal voulant observer notre position, trouva qu'on avoit fait passer un ruisseau aux premières troupes contre ses ordres, ce qui mettoit derrière nous le défilé, et faisoit perdre l'heureuse position qu'il avoit préparée. Il préféra cependant de faire attaquer l'ennemi, plutôt que d'ordonner une contre-marche, qui eût ajouté à la honte, le danger de perdre tout ce qui étoit passé, et dont la retraite

eût été impossible en présence d'un ennemi fort de cette démarche. Après un combat de 2 à 3 heures, où la maison du roi fit des prodiges, nous revinmes néanmoins camper dans notre camp après avoir repassé le Mein ; les ennemis se retirèrent aussi au lieu de nous poursuivre, et laissèrent le champ de bataille couvert de leurs morts et blessés. Nous en retirames 650, que nous traitâmes avec humanité dans notre hôpital. Nous perdimes dans cette malheureuse action le duc de Rochechouart, le marquis de Fleury, Sabran, Coetlogon, Messé, Coigneux, Wargemont. Le duc d'Harcourt et Beuvron y furent blessés.

Le duc de Chartres y donna des preuves de bravoure, et le comte d'Eu y fut blessé au pied.

La vivacité du duc de Grammont engagea cette affaire, et on ne peut dire cependant qu'il eût agi contre les ordres précis du général. Noailles ne lui avoit point défendu de passer le village, il ne le lui avoit point ordonné ; trop de confiance dans le duc de Grammont de la part du général, fut la cause de ce qui arriva, et Noailles l'avoua publiquement en ces termes : *Ma*

trop grande complaisance pour mon neveu a gâté tout ce que j'avois fait jusqu'à présent. L'effet de cette action fut tel, que lorsque le maréchal voulut remettre les troupes en bataille au bord du ravin, il ne lui fut pas même possible de les arrêter. L'affaire de d'Ettingen, étoit le chef-d'œuvre de la science et de l'habileté du plus grand général, et des ordres plus précis auroient prévenu le mauvais succès de cette affaire. Malheureusement, Noailles crut n'avoir à battre que l'arrière garde des ennemis, lorsqu'il donna l'ordre à son neveu d'occuper le village d'Ettingen, abandonné par l'ennemi.

Anecdotes de l'affaire de d'Ettingen.

Les soldats aux gardes se sauvèrent, une partie passa le Mein à la nage, plusieurs se noyèrent. On leur fit essuyer mal-à-propos trois décharges, sans permettre de tirer. Cette affaire d'Ettingen se passa huit mois avant la déclaration de guerre de la France.

Les amours de madame Tencin sœur du cardinal.

Madame Tencin qui avoit eu de Dillon, colonel d'un régiment Irlandois deux enfans, s'attacha au maréchal de Médavi, qui mourut en 1725. Elle aima encore Le Camus Destouches, lieutenant général d'artillerie, mort en 1726, qui faillit l'épouser. Lafrenaie, conseiller au grand conseil, vivoit publiquement avec elle; et le 6 août ayant passé la journée à lui dire des injures, il se tua, dit-on, chez sa maîtresse, laissant un testament dans lequel il faisoit entendre que sa maîtresse pourroit être soupçonnée de sa mort. Décrétée de prise de corps, conduite dans la prison du châtelet, son frere eut le crédit de la faire conduire à la bastille, et de renvoyer au grand conseil le jugement de l'affaire.

Anecdotes du cardinal Tencin.

Malgré le ridicule et la réputation douteuse, qui donnoient à Tencin cet air aventurier, leste, et publiquement in-

décent de sa sœur, il fut déclaré par Clément XII cardinal le 23 février 1739. Jacques Stuart, Prétendant d'Angleterre, lui ayant accordé sa nomination, depuis trois ans, il trafiquoit par ses émissaires auprès des cardinaux, des ministres, du pape pour y réussir, lorsque les jésuites qu'il avoit si bien servis s'en mêlèrent. Ils négocièrent d'abord dans toutes les cours qui ont le droit de présentation, et ne s'adressèrent au Prétendant qu'après le refus des têtes couronnées. Ce prince dépendoit en quelque sorte des jésuites qui dominoient à Rome, comme dans tous les états catholiques romains; mais ce prince répondoit que Tencin n'avoit ni foi, ni loi, ni mœurs, ni pudeur, et qu'il passoit pour tel dans toutes les cours.

Les jésuites voyant le roi d'Angleterre inflexible, lâchèrent le père Lavaux, le plus intrigant et le plus fin personnage de son siécle, qui distribua cent mille écus aux ministres du roi Jacques. Ces ministres représentèrent que le droit de présentation au pape, n'étoit pas la création du cardinal, et que le souverain pontife ne manqueroit pas d'approuver un choix

si favorable à la foi; que si le pape la refusoit, il ne seroit point responsable devant Dieu, et s'il l'accordoit il ne le seroit pas davantage.

Le roi Jacques fit Tencin cardinal : alors il fallut augmenter les revenus de la nouvelle éminence; le roi lui accorda l'abbaye de Trois-Fontaines, ensuite celle de S. Paul de Verdun; enfin il fut fait archevêque de Lyon en 1740.

Anecdotes de la guerre de 1743.

La reine d'Hongrie s'étant emparée de la Baviere, vouloit rendre la France aux limites qu'elle avoit sous Hugues-Capet, et s'emparer de l'Alsace, la Lorraine, la Champagne, les deux Bourgognes; le comte Stairs, cerveau brûlé, général Anglois, vouloit Calais, Dunkerque et toute la côte de la Manche.

L'électeur de Baviere, empereur, dépouillé de ses états, étoit réduit à rien. Le maréchal de Belle-Isle l'avoit élevé, par ses plans audacieux, au trône impérial.

Chauvelin, qui veut entrer au ministère après Fleury, écrivant contre le

cardinal, est envoyé de Bourgs où il étoit, dans la vilaine petite ville d'Issoire en Auvergne.

La reine d'Espagne dirigeoit toutes les instructions pour parvenir à l'établissement de don Philippe, qui tenoit sa cour à Chambery, et recevoit des sermens des habitans.

Broglie disgracié.

Enfin le 18 juillet, Broglie reçut l'ordre du roi, de remettre le commandement de son armée au comte de Saxe, sous les ordres du maréchal de Noailles, et de revenir à Strasbourg, et peu de jours après on lui ôta ce dernier commandement. La cour observoit en silence cette détermination du ministère : mais on disoit que s'il avoit reçu l'ordre de rester en Baviere et qu'il eût désobéi, il n'étoit pas assez puni ; et si c'étoit une punition, il falloit le dire sans laisser les esprits dans cette incertitude : si au contraire il avoit eu l'ordre de ramener l'armée, pourquoi le punir ?

Suite des affaires de la guerre.

L'EMPEREUR avoit perdu la Baviere; si le roi de France n'avoit pas été trop pressé, il eût eu du succès; la reine d'Hongrie avoit été heureuse de s'unir à l'Angleterre; le prince Charles qui commandoit, tandis que le grand duc ne faisoit que des enfans à sa femme, tenta pendant deux mois inutilement à passer le Rhin; il s'y détermina enfin en faveur de la reine d'Hongrie, croyant que ce parti lui seroit plus avantageux.

L'Angleterre payoit de considérables subsides à la reine d'Hongrie, et faisoit des dépenses immenses pour sa marine, et les troupes de terre lui coutèrent le double de ce qu'elles coutent en France. Le duc de Modene étoit dépouillé de ses états; la reine d'Espagne pensoit sans cesse à l'intérêt de ses enfans; le roi de Prusse ayant conquis la Silésie, avoit quitté la France et la Baviere, et la Hollande n'avoit à désirer que d'être neutre.

L'Europe et sa politique.

Les Hollandois, sans coup férir, observoient, et ne se déclaroient pas. Les Anglois mettoient tout en mouvement. Les François ne tenoïent plus comme du tems de Louis XIV. Les Espagnols se morfondoient, sans faire de grandes choses. L'empereur dépouillé ne subsistoit que par le secours de la France. Le roi Stanislas vivoit dans l'inaction, sans être employé d'aucune manière. Dom Philippe avoit conquis la Savoye comme par hazard et par bonne aventure. Le rusé Frédéric prenoit les formes du cameleon, et étoit sous les armes en 1742, 1743, sans laisser pénétrer ses vues ; ce ne fut qu'en août 1743, qu'il entra dans l'union de Francfort avec l'empereur, la France, l'Espagne et autres princes d'Allemagne. La reine d'Hongrie étoit victorieuse. Le roi de Sardaigne, uni par intérêt à cette princesse et à l'Angleterre, avoit fait un mauvais marché. Le maréchal de Maillebois étoit blâmé de n'avoir pas été jusqu'à Prague, après être venu de la Westphalie, jusque dans le cœur de

la Bohême ; mais on croyoit qu'il avoit là dessus les ordres de Fleury. Le maréchal de Broglie, pour avoir parlé trop franchement à l'empereur, étoit disgracié après s'être sacrifié à la défense de Prague. La journée de d'Ettingen éternisoit la poltrônerie du maréchal de Noailles, qu'on n'appelloit que l'orgueilleux à l'épée de bois.

Quant aux hommes célèbres à la cour, on disoit de Tencin cardinal, qu'il s'en tiroit comme le renard, disant qu'il ne vouloit pas du ministère. Le prince de Conti par sa bravoure en Italie en 1744, s'étoit attiré l'estime de la nation, et le comte de Saxe avoit la réputation de n'avoir fait aucune bévue. On accusoit le comte de Grammont, lieutenant du régiment des gardes françoises, d'avoir engagé mal-à-propos la journée de d'Ettingen, et causé la perte de tant de François, ce qui ne fût pas arrivé si on eût envoyé plus de monde.

Nouveaux détails sur la campagne de 1743.

Les Anglois, les Havovriens, les troupes des pays-bas, se mirent en campagne au commencement de 1743. Le maréchal de

Noailles eut ordre de commander nos troupes sous les ordres de Charles VI, de traverser les desseins des ennemis, de les combattre dans toute l'Allemagne, et dans tous les pays de la domination autrichienne, excepté dans les pays-bas que le roi ne vouloit pas attaquer encore, par égard pour les Hollandois, qui craignoient à cause de leur voisinage, et ne se déclaroient pas contre nous. Si Noailles se réunissoit à l'armée de Broglio en Baviere, le commandement des troupes lui étoit dévolu avec un seul état major. Noailles avoit à combattre en personne le roi George II, qui s'étoit mis à la tête de ses troupes, et à renforcer l'armée du maréchal de Broglie qui étoit en Baviere. George passa le Mein, et Noailles court devant lui pour le combattre près d'Aschaffembourg, et détache le duc de Grammont son neveu, pour occuper les défilés que les Anglois pouvoient tenter de passer. Il fit jetter deux ponts sur le Mein, à Selingenstalt; s'empara des postes et des passages, et réduisit l'armée ennemie à la disette. L'ennemi circonvenu prit le parti d'essayer une retraite pendant la nuit du 27 juin 1743.

Noailles fait passer la riviere aux troupes, se range en bataille et ferme les passages. Le roi d'Angleterre avoit évacué d'Ettingen; nos troupes l'occupent : la désobéissance d'un officier fait perdre aux François la victoire la plus complette.

Le roi de Sardaigne s'attache au plus offrant et dernier enchérisseur.

Tandis que Marie-Thérèse étoit victorieuse en Allemagne, l'Espagne la poursuivoit en Italie. Le roi de Sardaigne, le gardien des Alpes, lent à se décider parce qu'il vouloit vendre ses services au plus offrant, n'avoit pas encore dit son secret. Les François et les Espagnols d'un côté, la cour de Vienne et l'Angleterre de l'autre, offroient chacun le plus qu'ils pouvoient à ce prince. Marie-Thérèse lui promit le Tortonois, la moitié du duché de Parme et le Vige Venasque en entier, et elle l'emporta. Le duc de Savoye, roi de Sardaigne, avoit fait un traité si ambigu, qu'il pouvoit sans honte, se déclarer pour l'Autriche ou pour la France. Selon son usage, le roi de Sardaigne traitoit à la fois avec les

deux partis ennemis, et on montra à Versailles la conclusion de ce traité au ministre Sarde, qui négocioit, et dix mille François furent envoyés pour renforcer notre armée.

Sommaire des projets du cardinal Tencin contre les Anglois, en 1744.

1°. Corrompre les gouvernemens et commandans de plusieurs ports de la grande Bretagne, et notables Anglois attachés à son service.

2°. Exciter la révolte, et embrâser la ville de Londres.

3°. Deux lettres originales de la main d'Alberoni à Tencin ; on y rappelle les anciens projets de ce cardinal.

4°. Il y en a deux de Tencin à Alberoni ; une autre au chevalier de S. Georges, touchant les moyens d'exciter une révolution en Angleterre, s'emparer du roi et de la famille, et mettre le feu dans Londres.

5°. Copie de deux lettres d'Aqua-viva sur cet objet. Il est ministre d'Espagne à Rome, où il tient le fil des intrigues ecclésiastiques contre les Anglois.

Aides-de-camp du roi.

Le 15 mai 1744, on a nommé les aides-de-camp du roi ; Soubise, Richelieu, Boufflers, Luxembourg, d'Aumont, d'Ayen, de Pequigny, de Meuse ; ils sont les favoris du roi pour les parties de plaisirs dans les petits appartemens.

Création de la maison de madame la dauphine.

Le duc de Richelieu, intimement lié avec le roi et madame de Chateauroux, et appellé aux entretiens intimes du roi et de la favorite, disposèrent des places de la maison de madame la dauphine. Madame de Chateauroux s'en fit déclarer la surintendante, et elle fit donner la place de première dame du palais, à madame de Lauraguais.

Sur madame de Lauraguais.

Madame de Chateauroux étant renvoyée, madame de Lauraguais fut désolée d'avoir

perdu son tems; car elle aspiroit à être déclarée, et à jouer à sa sœur, Chateauroux, le tour que celle-ci avoit joué à l'aînée.

Départ du roi pour l'armée.

Le roi partit au commencement de mai 1744, et alla déjeûner à Chantilly. On lui envoya 40 millions, avec promesse du contrôleur-général, d'envoyer autant d'argent qu'il voudroit. Le cardinal de Tencin eut l'ordre du roi d'aller à Lyon; d'autres disoient l'ordre de s'exiler, pour avoir voulu faire l'entreprise de l'embarquement du Prétendant, qui a coûté bien de l'argent et qui est totalement échouée.

On disoit que les rois de France et d'Espagne avoient conduit l'intrigue en faveur du fils du Prétendant. On a rapporté ici ce qui en est.

Le duc de Chartres à l'armée.

Le duc de Chartres avoit du courage, de la justesse dans l'esprit et de la sagesse dans sa conduite : ses distractions l'éloignoient souvent de la conversation; il sa-

voit, néanmoins, prendre à l'armée le meilleur des partis, montrant beaucoup de sang froid au milieu du danger. Le duc de Penthièvre avoit plus d'amabilité, de graces et de politesse. Il connoissoit l'art des attentions dans la société, et il étoit aussi capable d'amitié et d'une amitié solide, que le duc de Chartres.

M. le duc de Chartres et son épouse, amans passionnés en 1745.

La passion de M. et de madame de Chartres, l'un pour l'autre, subsiste avec la même violence; on trouve même avec raison qu'elle est trop publique et trop marquée. Il paroît décidé que madame la duchesse de Chartres, quoique grosse de six mois, suivra M. le duc de Chartres en campagne, en Flandres, comme l'année passée. Comme cette résolution est très-déraisonnable, elle avoit donné lieu à tenir le mauvais propos, que si Mme. de Chartres n'alloit pas en campagne, M. de Chartres n'iroit pas non plus; ce qui est si fort hors de toute vraisemblance, qu'on ne peut y ajouter foi.

Lettre

Lettre du roi à M. le dauphin, qui lui demandoit de le suivre à l'armée.

Je loue le desir que vous avez marqué de me suivre à la tête de mes armées; mais votre personne est trop chère a l'État, pour oser l'exposer avant que la succession à la couronne soit assurée par votre mariage. Quand vous aurez des enfans, je vous promets que je ne ferai jamais de voyage à la guerre, sans vous mener avec moi; mais je souhaite et j'espère n'être jamais dans le cas de vous tenir cette parole. Comme je ne fais la guerre que pour assurer à mon peuple une paix bonne et durable, si Dieu bénit mes intentions, je sacrifierai toujours tout pour lui procurer cet avantage tout le reste de mon régne. Il est bon que vous entriez de bonne heure dans ces sentimens, et que vous vous accoutumiez à vous regarder plutôt comme le père que comme le maître de ceux qui seront un jour vos sujets.

Suite des négociations avec la Hollande.

Le roi faisoit proposer à la Hollande, si elle vouloit signer la neutralité, de lui garantir sa liberté; de lui accorder des avantages pour son commerce: on tâcha de l'éblouir d'une grande somme en dédommagement de ses armemens.

La reine de Hongrie avoit pris pour devise: TOUT OU RIEN..... Elle aimoit mieux partager sa succession avec ses alliés, que d'en sacrifier quelque chose à ceux qui avoient de folles prétentions Elle gardoit la Bavière, le haut Palatinat, et y faisoit des fortifications: elle ne vouloit céder le fruit de la campagne, qu'autant qu'elle trouveroit des dédommagemens. La France, qui en demandoit pour elle-même, étoit bien éloignée de vouloir perdre le fruit des millions semés en Allemagne.

Les Espagnols étoient passés de Savoie en Provence.

Louis XV déclara enfin la guerre au roi d'Angleterre: il se plaignoit de ce que, ne voulant rien retirer de ses conquêtes, ne

voulant que la paix, et se bornant à défendre ses alliés, la cour de Londres, trahissant les intérêts de la nation Angloïse, favorisoit ceux de l'électeur de Hanovre, vouloit allumer une guerre dans l'Europe entière, et incitoit à la guerre la cour de Vienne.

Le roi d'Angleterre avoit paru, sur la demande de ses sujets d'Hanovre, qu'il alla voir en 1741, desirer la paix, la promettre même, par le traité d'Hanovre, du mois d'octobre 1741; mais, de retour en Angleterre, et assuré que l'armée du roi de France quittoit la Westphalie, il fit déclarer que cette convention ne subsisteroit plus, s'attachant toujours à susciter des ennemis à la France, encourageant ses pirates, et tentant le blocus du port de Toulon.

Le 26 avril suivant, le roi déclara la guerre à la reine de Hongrie, se plaignant de ce que cette cour et ses ministres avoient inondé l'Europe d'écrits scandaleux contre la France; avoient enfreint toutes les capitulations, maltraité les prisonniers François, fait des efforts pour enlever l'Alsace et répandre dans ce pays-là des déclarations

indécentes et *téméraires*, pour soulever les peuples.

Affaires d'Allemagne et d'Italie.

La guerre, recommencée entre le roi de Prusse et la reine de Hongrie, avoit fait voir que le grand duc n'étoit propre qu'à faire des enfans ; il se retira à Presbourg avec sa femme, pendant que le roi de Prusse lui détruisoit son armée par de simples escarmouches.

Les Espagnols n'avoient pas beaucoup été maltraités par les Anglois sur mer ; ils leur avoient même fait des prises considérables, les Anglois ne pouvant saisir les gallions.

Le Prince de Conti avoit fait des merveilles en Piémont ; il força Montalban ; prit Villefranche, Nice ; fit le siége de Demont, qui se rendit ; entreprit celui de Cony, mais trop tard ; et le roi de Sardaigne le fit lever, par une bataille, qui, quoique glorieuse pour Conti, fut plus utile au roi de Sardaigne : nos troupes perdirent plus en se retirant, qu'en s'avançant.

L'amiral Torrès étoit long-tems resté à la Havanne, sans oser continuer sa route pour revenir en Europe ; mais, il a su enfin profiter du moment.

Depuis que le roi eût quitté l'armée de Flandres, pour sauver l'Alsace, le maréchal de Saxe, avec moins de cinquante mille hommes, eut le secret de se faire respecter des alliés, qui firent tout ce qui étoit possible pour l'engager à quitter son camp, sous Douay, sans pouvoir y réussir. Ils menacèrent Lille ; firent des contributions jusqu'aux faubourgs, sans oser faire le siége, et passèrent tout le reste de la campagne sans rien faire ; tandis que le maréchal de Saxe étendoit ses contributions jusques dans le Brabant, et leur enlevoit des bourguemestres jusqu'à Gand.

Le comte de Gages, qui commandoit dans l'Etat ecclésiastique les troupes Napolitaines et Espagnoles, se conduisoit, envers le prince Lobkowits, comme le maréchal de Saxe, vis-à-vis des alliés. Les Autrichiens furent obligés, plus d'une fois, de changer de camp, ne pouvant plus subsister dans les anciens ; tandis que les

Espagnols tiroient leurs subsistances de la campagne de Rome et de Rome même.

L'Angleterre et les puissances belligérantes. La Prusse sur-tout.

Le 21 avril, le roi d'Angleterre signifia au roi de Prusse, le dessein de la cour de France, d'envahir l'Angleterre, la déclaration de guerre du roi Louis XV, et le traité d'alliance conclu à Westminster, le 18 novembre 1742, demandant le secours stipulé par le traité.

Le roi de Prusse répondit que si les Etats du roi d'Angleterre étoient attaqués et envahis hostilement, il promettoit, au lieu des secours stipulés, une armée de 30 mille hommes, et qu'il se mettroit à la tête.

Frédéric ajoutoit qu'il étoit indécis encore si le roi de France étoit l'agresseur, et si, au contraire, on n'avoit pas forcé la France, par des hostilités, à déclarer la guerre, ce qui changeoit la nature des engagemens avec l'Angleterre, qui étoient purement défensifs.

France et Hollande.

Le 23 avril, le ministère françois assuroit la Hollande, que la reine de Hongrie étoit dirigée par les conseils de la cour de Londres, et que les vues de la France étoient simplement d'empêcher que ses alliés ne fussent traités moins favorablement que ceux de la reine, qui leur avoit fait des cessions importantes, sans trouver d'incompatibilité avec la pragmatique-sanction : la France ajoutoit qu'elle n'étoit pas séduite de l'ambition d'agrandir ses Etats, quoique la reine de Hongrie lui en eût offert les moyens peu compatibles avec l'étendue qu'elle donnoit aux prérogatives de sa pragmatique ; ni des offres qu'elle lui avoit faites des Pays-Bas. La France s'en fit même un sujet d'ostentation auprès de la république de Hollande, à qui elle fit témoigner combien elle desiroit qu'elle reconnût son desir d'entretenir avec elle la bonne intelligence, ajoutant que le roi de France n'avoit desiré que l'intérêt de ses alliés et la pacification générale, plutôt que des conquêtes.

Sur la guerre de 1744.

L'EMPEREUR avoit accepté la médiation que le corps germanique, mécontent de l'avilissement de la dignité impériale, lui offroit, desirant d'appeller aux négociations d'une pacification générale, les Anglois et la Hollande ; mais, la reine de Hongrie voyant que cette circonstance alloit déterminer la pacification, et que l'empire, suivant les constitutions germaniques, lui dicteroit peut-être les articles des traités, se comporta de manière qu'elle éluda ces projets de pacification.

Le cabinet de Versailles n'avoit aucun plan, quand le projet parut. Aussi, au lieu d'en tirer quelque avantage, on appella cette démarche l'effet de la foiblesse ; on nous insulta jusques sur les frontières de la France. On essaya de pénétrer dans le cœur du royaume. Le roi alla jusqu'à offrir de remettre Dunkerque à la garde des Hollandois, avant de se résoudre à fortifier ce port, lorsque l'Angleterre, pour s'attirer la Hollande, la persuadoit qu'il falloit réduire Dunkerque en un hameau

de pêcheurs ; ainsi la Hollande se voyoit recherchée, dans sa neutralité, par les trois plus grandes puissances de l'Europe.

Mais, lors même que le roi de France recherchoit la paix, et affectoit de dire qu'elle ne vouloit rien pour elle, les cours de Vienne et de Londres paroissoient plus hardies dans leurs projets de l'humilier. L'Angleterre faisoit saisir nos vaisseaux, sembloit s'entendre avec la cour de Vienne, pour nous susciter des ennemis nouveaux, et pour nous ravir l'Alsace.

La cour de Londres s'annonçoit, en attendant, comme protégeant la liberté des mers ; et, cependant, elle animoit contre nous les Hollandois, et s'efforçoit de nous attaquer de toutes les manières dans l'intérieur des mers et jusques dans nos ports ; et la France allarmée de l'orage qui la menaçoit, si la Hollande et l'Angleterre venoient à l'attaquer, faisoit entendre à la république, pour la détacher de la cour de Londres, que la haine contre la France étoit le voile que les Anglois prenoient pour couvrir leurs projets de bouleverser la constitution intérieure de la Hollande ; projets coupables, que l'histoire de

la république pouvoit mieux faire comprendre à la Hollande, que toute autre explication du roi.

Telle étoit la situation de la France, vis-à-vis de la Hollande; puis se retournant, elle faisoit entendre à cette république, pour l'attirer par la raison et la crainte, que jusqu'alors elle avoit évité d'attaquer les Pays-Bas, mais que la reine d'Hongrie, dirigeant des troupes du côté du Rhin, sembloit vouloir encore menacer l'Alsace et la Lorraine, si elle pouvoit y pénétrer.

Le roi, dans cette circonstance, voyant d'avance les troupes Hongroises répandues tout le long des frontières des Pays-Bas, menaçoit de se mettre lui-même en campagne le premier pour sa sûreté, rappellant aux Hollandois que lorsque l'Angleterre avoit fait filer des troupes dans les Pays-Bas, en 1742, ils avoient, dans leur défiance, réuni des troupes à celles des Anglois, afin de les observer lorsqu'elles étoient en mouvement pour agir hostilement contre le roi, et favoriser l'invasion d'Alsace.

Dans la situation critique où étoit la France, elle fit déclarer la guerre aux

Hollandois ; elle s'étoit déterminée à ne pas se laisser prévenir, et à aller chercher elle-même son ennemi dans les Pays-Bas, et elle déclaroit avec franchise, que l'inflexibilité des deux cours, ennemies de la paix, ne cessant de s'opposer de toutes leurs forces à la paix, la forçoient de les attaquer de ce côté-là. Le marquis de Fenelon leur remit cette déclaration, et leur dit qu'il partoit pour commander dans les Pays-Bas, en qualité de lieutenant-général. Ce discours fit une si grande impression sur l'esprit des Hollandois, qu'ils envoyèrent un ambassadeur, le 16 mai 1744, au camp de Cizoin, qui assura le roi que la république se sentoit honorée de sa bienveillance, et qu'elle étoit, en même-tems, dans une douleur profonde de voir les troubles s'étendre jusques sur leurs frontières, et desiroit rétablir le calme en Europe, de concert avec le roi.

Anecdotes de la guerre, année 1744, le 28 août.

Le roi de Prusse, en 1744, recommença

la guerre avec Marie-Thérése et ne la finit qu'en 1745, par une bataille gagnée contre les troupes autrichiennes et saxonnes commandées par le prince Charles.

Il en coûte à l'électeur de Saxe la prise de Dresde et des contributions immenses; les sommes stipulées n'ont pu être acquittées qu'à la foire de Léipsic, en 1746.

Le grand Duc ne joue aucun rôle, et ne subsiste que par la grace de sa femme, Marie-Thérèse. Il ne lui est permis que de faire des enfans, et pas tant qu'il veut.

En juillet, le prince Charles passe le Rhin, entre en Alsace, et ne se vante pas moins que de conquérir la Lorraine, la Franche-Comté, et de pénétrer jusques dans le cœur de la France par la Champagne.

Les longues délibérations des Hollandois leur ont porté préjudice, et ils n'ont pas su profiter des circonstances ; leur union avec l'Angleterre les engageoit à être acteurs dans une guerre qu'ils pouvoient terminer comme médiateurs. Le Stadhouder qu'ils s'étoient laissé donner par l'Angleterre étoit la preuve de leur aveuglement sur leurs propres intérêts; la perte

de leurs biens devoit suivre celle de leur liberté.

Un évêque désigné roi de Suéde éventuellement.

Cette année (1744) le duc de Holstein, évêque de Lubeck, fut choisi pour successeur éventuel au trône de Suéde. Le roi de Danemark et le prince des Deux-Ponts étoient ses concurrens : mais la *faction* Anglo-Russienne l'emporta. Cette *faction* a voulu depuis détruire son ouvrage, parce que le prince successeur n'a pas voulu suivre ses maximes ; son véritable intérêt est d'être allié de la France : c'est ce qui fut discuté par les états du royaume tenus en 1747 : c'est ce qui causa la démission et le rétablissement du chevalier comte de Tessin.

L'armée autrichienne menaçant l'Alsace.

Le passage du prince Charles, ses troupes répandues en Alsace avoient obligé toute la campagne voisine de Strasbourg à y transporter ses effets précieux ; leur crainte aug-

menta, quand ils apprirent la maladie du roi à Metz ; mais nos troupes ayant toujours avancé chemin, les Autrichiens n'osèrent tenir, se retirèrent par Haguenaw, sans avoir rien entrepris d'important et n'ayant fait que piller.

L'amiral Matheux croisa dans la Méditerranée pendant toute l'année, depuis le combat du 13 février. On lui fit son procès à Londres.

Le Portugal restant neutre, avoit vu ses ports fréquentés, et son commerce prospéroit.

Lettre de Louis XV à son fils, au départ du roi pour l'Alsace menacée.

Je pars pour l'Alsace, mon cher fils ; c'est un voyage auquel je ne m'étois pas attendu : le bien de mes peuples m'y porte plus que ma gloire personnelle. Je suis leur roi pour les défendre. Priez le ciel qu'il bénisse mes vœux. Apprenez de là qu'il est un maître au-dessus des rois : c'est de lui que j'attends la continuation des heureux succès qu'il a accordés jusqu'ici à mes armes. Ne me faites point de nou-

velles instances pour me joindre, la moindre partie de moi-même sera exposée, tant que je serai seul et que vous serez en sûreté. Adieu, M. C. F., redoublez vos vœux au Seigneur pour qu'il inspire des sentimens de paix et de justice à mes ennemis, et qu'il me conduise au but que je me suis proposé, de faire la félicité d'un peuple dont je ressens les maux plus que lui-même.

La reine vous en dira davantage; embrassez vos sœurs de ma part.

De madame de la Tournelle, depuis madame la duchesse de Châteauroux, maîtresse de Louis XV.

Madame de la Tournelle a certainement de la beauté et même du mérite; mais elle a les petites passions des plus grandes femmes.

Elle aime à gouverner.

Elle n'est satisfaite qu'avec ceux qu'elle s'est soumis.

Elle a un plan pour gouverner Louis XV.

Elle veut connoître les petits détails des affaires étrangères et de la maison du roi. Ses prétentions vont jusqu'à celui de la

marine. Elle désole les ministres, et forte du roi de Prusse qui la recherche, et du duc de Richelieu qui n'est qu'un *foutriquet*, elle entend voir un jour à ses pieds les ministres et leur dicter ses volontés.

M. de Maurepas qui a été forcé de dresser les patentes de l'érection en duché de la terre de Châteauroux, a fait la critique la plus juste de l'état de madame de Châteauroux, et le roi a beaucoup ri en lisant la tournure de ces patentes. Les voici:

Louis, par la grace de Dieu, &c... Le droit de conférer des titres d'honneur et de dignité étant un des plus sublimes attributs du pouvoir suprême, les rois nos prédécesseurs nous ont laissé divers monumens de l'usage qu'ils en ont fait en faveur des personnes dont ils ont voulu illustrer les vertus et le mérite, &c.... Considérant que notre très-chère et BIEN AIMÉE COUSINE, Marianne de Mailly, veuve du sieur marquis de la Tournelle, est issue d'une des plus grandes familles de notre royaume, alliée à la nôtre et aux plus anciennes de l'Europe; que ses ancêtres ont rendu depuis plusieurs siécles de grands

et

et importans services à notre couronne ; qu'elle est *attachée à la reine notre très-chere compagne*, comme dame du Palais, et qu'elle joint à ces avantages TOUTES LES VERTUS et les plus EXCELLENTES QUALITÉS du COEUR et de l'esprit, qui lui ont acquis une juste estime et une *considération universelle*, nous avons jugé à propos de lui donner, par notre brevet du 21 octobre dernier, le duché-pairie de Châteauroux, ses appartenances et dépendances, sis en Berry, que nous avons acquis par contrat du 26 septembre 1736, de notre très-cher et très-amé cousin, Louis de Bourbon, comte de Clermont, prince de notre sang... Et nous avons recommandé par ledit brevet qu'il fût expédié *à notredite Cousine* toutes lettres sur ce nécessaires : en conséquence duquel brevet elle a pris le titre de duchesse de Châteauroux, et jouit en notre cour des honneurs attachés à ce titre; et désirant que le don par nous fait à notredite cousine duchesse de Châteauroux ait la forme la plus solide, la plus honorable et la plus authentique, nous avons par ces présentes signées de notre main, de notre

propre mouvement, grace spéciale, certaine science, pleine puissance, &c...

Tel étoit l'exposé de l'érection du duché. Il y a peut-être autant de phrases que de mensonges; mais il a été impossible à M. de Maurepas de les composer sans mentir, et le roi qui aime M. de Maurepas l'a bien avoué.

Le duc d'Agénois, et madame de la Tournelle.

Le duc d'Agénois, après avoir été longtems attaché à madame la princesse de Conti, aimoit éperduement madame de la Tournelle, lorsque le roi prit du goût pour elle; et leur amour étoit de telle nature, que madame de la Tournelle ne pouvoit imaginer qu'on pût, même pour un roi, manquer à M. d'Agénois. Louis XV, devenu éperdument amoureux de madame de la Tournelle, a envoyé l'amant se battre pour son service en Italie, et il s'est distingué dans l'attaque du fort de Bellins, près Château-Dauphin. Il a été blessé et

madame de la Tournelle aussi en l'apprenant, ce qui a un moment contristé le roi.

JOURNAL

De la campagne de Louis XV en 1744, et mémorial essentiel, pour rédiger l'histoire curieuse des intrigues et des événemens de cette annee, à commencer du départ du roi, jusqu à la mort de madame de Châteauroux.

Avril 1744. Détermination de la campagne du roi.

Mai le 3. Départ du roi.

12. Le roi arrive à Lille, ayant laissé madame la duchesse de Châteauroux, qui auroit bien voulu partir avec lui.

Le 15. Le roi fait la revue du camp de Cisoing.

Le 17. Arrivée des favorites du roi à Lille, par les intrigues du duc de Richelieu. Le roi, à ce qu'on m'écrit, a abusé de ses forces à l'entrevue. Siege de Menin.

Juin le 7. Le roi entre en vainqueur dans Menin.

8. Départ des favorites.... elles arrivent à Lille. Le duc de Richelieu est nommé ambassadeur pour recevoir l'infante qui vient épouser le dauphin. Il s'est mêlé de conduire l'intrigue de madame de Châteauroux, et a mal réussi.

17. Le roi va au camp devant Ypres avec ses favorites.

29. Le fort de Kenoke est pris.

Juillet le 10. Furnes est pris.

Le 30. Le roi quitte la Flandre, et vient en Alsace, menacée par les ennemis d'une invasion.

Aout le 1er. D'Agenois blessé à Bellins. Madame de Châteauroux qui l'aime toujours, en a mal au cœur.

Le 4. Le roi tombe malade à Metz. Formation de deux partis dans son antichambre: celui des favorites, et celui des grands officiers de la couronne. Conférences avec le père Pérusseau, confesseur, que les favorites n'ont pu gagner.

Le 11. Les princes exclus par Richelieu, de la chambre du roi. Retraite de Bouillon.

Le 14. Le roi à toute extrêmié. Il de-

mande pardon. Il renvoye ses deux favorites. Exil de Richelieu.

Le 15. Lueur d'espérance après les prières des agonisans, par une évacuation étrange à midi.

Le 19. Départ du dauphin pour voir son pere. Arrivée de la reine. Les ministres accourent près le roi.

Septembre le 15. Le roi à Frescati, écrit à madame de Châteauroux.

Le 19. Il dit du bien de Richelieu au maréchal de Noailles, afin qu'il revienne près de lui.

Le 26. Il résout d'aller à Strasbourg. Fêtes extraordinaires.

Le 29. Son départ de Metz.

Octobre le 10. Le roi arrive au camp devant Fribourg.

17. Signature de la lettre de cachet de Chatillon, qui a donné au dauphin des impressions contre la vie que mene son père.

Novembre le 1er. Le roi fait capituler Fribourg, et signe la capitulation.

Le 8. Il vient à Paris. Il va voir de nuit et déguisé madame de Chateauroux.

Le 10. Chatillon exilé.

13. Le roi est à Paris. Fêtes.

25. Capitulation des châteaux de Fribourg. Ordre du roi à M. de Maurepas, d'aller chez madame de Chateauroux. M. de Maurepas qui a de la répugnance pour cette démarche, y consent enfin par un ordre exprès et précis du roi.

Le 27. Exil de M. Bouillon et de M. de la Rochefoucault. Madame de Lesdiguieres obtient que Bouillon ne sera pas exilé à Albres. Exil de Balleroi. Retraite de Fitz-James. Vengeance de madame de Chateauroux

Décembre le 8. mort de madame de Chateauroux, chez Madame de Lauraguais, rue du Bacq, après des accès de transport, pendant lesquels elle s'écrioit en présence de tout le monde, que M. de Maurepas l'avoit empoisonnée. L'ouverture de son corps a démenti cette imposture qu'on vouloit lui persuader ; car dans leur entrevue, la réconciliation avoit été sincère. Désolation du roi.

Le 10. Elle est enterrée à S. Sulpice. Précautions nécessaires de la police.

Le 12. Le roi à la Muette, pleure comme un enfant. Caractère de ses favoris.

1745 JANVIER le 13. M. le duc de Lauraguais prend la dauphine à l'isle des Faisans.

Le 23. Mariage du dauphin.

MARS. Exil de Fitz-James.

MAI le 8. Le roi devant Tournay avec le dauphin.

Détails plus particuliers de la maladie du roi à Metz, le 14 août 1744, envoyés à M. de Maurepas.

» LE roi eut l'avant dernière nuit, Monsieur, une crise et un redoublement; la fièvre et le mal de tête augmentèrent: ce qui occasionna une troisième saignée du pied, qui donna un peu plus de tranquillité au roi. S. M. fut confessée à midi; peu de tems après les deux duchesses partirent d'ici dans un carosse de M. le maréchal de Belle-Isle, fermé à stors et à deux chevaux, qui les conduisit jusques dans les dehors de la ville, précaution nécessaire contre les clameurs du peuple. Là elles

montèrent dans leurs voitures, et l'on dit qu'elles ne sont allées qu'à trois lieues dans un château de madame Uby, femme d'un ci-devant conseiller au grand conseil, habitant de cette ville et auparavant de Paris. Après ce départ, les grands officiers de S. M. reprirent chacun à leur égard les fonctions de leurs charges, qu'ils étoient très-mortifiés de ne point remplir auparavant. Les premiers valets de la chambre du roi, et M. de la Peyronnie qui s'étoient conservés seuls jusqu'à l'intérieur de la chambre du roi, avec les deux dames et M. le duc de Richelieu, et le marquis de Meûse furent très-mal menés par quelques grands officiers, qui les menacèrent de répondre sur leurs têtes des événemens. M. de Meûse fut mal traité aussi par chacun dans l'antichambre du roi, où il se trouva mal; je le sçus sans en sçavoir la cause et lui envoyai un verre d'eau. On dit que M. le duc de Richelieu ne fut pas plus ménagé. Le roi déchargé du fardeau des dames et de celui de sa conscience, qui, je crois, l'un et l'autre lui pésoient beaucoup, accueillit ses grands officiers avec toute sorte de tendresse, et les rétablit pour

ainsi dire, dans leurs droits. Le roi demanda de lui même notre Seigneur, qu'il reçut à quatre heures avec des sentimens de componction et d'édification, qui tirèrent des larmes de tout le monde, ou pour mieux dire, qui les renouvellèrent ou les continuèrent aux seigneurs et officiers de S. M., qui étoient allés chercher le S. Viatique à la paroisse. Le peuple de Metz fut d'autant plus touché de ce spectacle, qu'il ignoroit que l'on en fût à cette extrêmité. Cela se répandit tout de suite, et tout le monde étoit en pleurs. A cinq heures, il y eut une nouvelle consultation, sur laquelle la saignée du pied du matin n'ayant point été jugée suffisante, on la renouvella. S. M. fut ensuite plus tranquille; l'on croit lors de cette saignée du pied, qu'il en faudroit faire encore une autre ce matin, pour éviter le redoublement pendant la journée, ce qui a été exécuté. L'on dit que le roi est moins agité aujourd'hui: mais il faut voir du mieux pendant plusieurs jours, avant que nous puissions raisonnablement espérer.

Du 15 Août.

Nous avons été ce matin dans une désolation inexprimable ; le roi étoit au plus mal, et jusqu'à onze heures, on n'attendoit que la mort. A minuit, on envoya éveiller M. le duc de Chartres, il y fut vîte et je le suivis ; il trouva le roi dans un état effrayant. A deux heures, plus de connoissance et de résignation ; il demanda les saintes huiles ; il voulut ensuite qu'on lui dît la messe : mais la tête s'étant perdue dans l'instant, on n'en fit rien ; on lui donna les ventouses, les mouches cantarides et les gouttes du général la Mothe : il souffrit tout avec une patience d'ange. A quatre heures, ce prince si courageux, si ferme, s'abandonna entièrement, et ne fit plus aucun signe. Depuis ce moment, il empira, son nez s'enfla, ses yeux changèrent, sa poitrine s'emplit, et ce fut un assaut de vingt redoublemens les uns sur les autres qui fit désespérer. Ce fut une grande consternation, lorsqu'un chirurgien du régiment d'Alsace vint se présenter sans être mandé ; il fut écouté, et donna une potion qui fit

faire trois grandes évacuations dans le lit; et une heure après, il vomit beaucoup, ce qui a occasionné du mieux. Depuis ce tems, le mieux s'est soutenu et a continué; on le vient de changer de lit et de tout; il a beaucoup de forces. Ce prince est plus grand qu'on ne peut exprimer: il a donné des marques de probité et de religion, qui ont fait fondre le monde en larmes. Il a demandé pardon à tout le monde du scandale qu'il avoit donné, et a dit que jusqu'à l'heure qu'il est, il avoit été indigne d'être roi. Enfin on ne peut s'imaginer tout ce qu'il a dit en recevant le S. Viatique; et depuis cette nuit, les dames se sont retirées hier avant qu'il eût reçu le bon Dieu à trois lieues d'ici. Cette nuit, M. de Soissons étant au chevet de son lit dit: MM. *les grands officiers, le roi m'ordonne de vous dire que, pour réparer le scandale qu'il avoit causé, et ayant appris avec douleur que madame de Ch. ne s'étoit retirée qu'à trois lieues, il lui ôtoit la charge de madame la dauphine, qu'il le chargeoit de sa part, de le dire à M. le dauphin. Il s'est retourné du côté du roi, et lui a demandé: N'est-ce pas là ce que* V. M. *m'or-*

donne de dire? Oui, lui a répondu le roi, et même la charge de madame de Lauraguais, et je veux qu'elles se retirent au plus loin, sans retardement, que l'on aille le leur signifier. Quel malheur c'eût été pour la France de perdre un pareil prince! Nous sommes un peu plus tranquilles; il entre ce soir dans son neuf; s'il passe bien la nuit, on le regarde comme sauvé. Toute la ville est en douleur et en priere. On avoit envoyé un courier à la reine pour la faire venir; on en avoit envoyé un autre pour l'en empêcher, et on lui en a renvoyé un troisiéme pour la faire venir. Ce matin, à neuf heures, on a fait consigner que qui que ce soit ne sorte de la ville, pas même les paysans qui étoient entrés le matin.

Du 19 Août.

» Le courier extraordinaire qui a été dépêché ce matin à huit heures, a porté la nouvelle que le roi avoit dormi neuf heures sans autre interruption que celle du tems nécessaire pour prendre des bouillons et changer de lit. Ce sommeil a été doux et naturel; le mal de tête a disparu; le

poulx n'a qu'une légère élévation. Un changement aussi considérable arrivé au moment où l'on devoit craindre le redoublement, est un signe bien sûr d'une convalescence prochaine, et il ne paroît pas que l'on doive craindre à présent de nouveaux contretems. Comme ce mieux se soutient depuis huit heures, et que le roi, dans ce moment-ci, est dans la plus douce tranquillité, je prends le parti de vous dépêcher un courier extraordinaire. Rien n'est comparable à la douceur et à la résignation que le roi a marquées dans son plus grand mal; je lui ai entendu dire des choses admirables de bonté. Hier il jetta quelque chose sur M. de Bouillon; en même tems il dit: *Bouillon, en voilà une bonne dose; prenez courage; je n'en manque pas.* Tout ce que je puis vous dire avec la vérité dont je me pique, c'est que si notre maître est adorable pour ceux qui l'approchent, il est encore plus admirable dans l'état d'où il vient de sortir; patience, fermeté, douceur, intrépidité, résignation, tout a été admirable en lui. Enfin l'on a admiré le feu roi dans ses derniers momens: le roi a vû les siens de bien près sans regretter

les quarante trois ans qu'il auroit eûs encore à vivre pour attraper l'âge du feu roi. D'ailleurs il est gai, parle volontiers, et s'entretient même avec M. d'Argenson des affaires du Rhin et de l'Italie. La reine est arrivé ici hier à onze heures du soir; le roi l'attendoit avec grande impatience, et elle l'a vu un instant avant que de se retirer chez elle. Il y a eu beaucoup d'attendrissement de part et d'autre; la route qu'elle a tenue l'a fort retardée. M. le dauphin est arrivé dès trois heures après midi; malgré l'envie qu'il avoit de voir le roi, les princes du sang l'ont prié instamment de n'en rien faire; la faculté même qui s'est assemblée chez lui, a jugé qu'il n'étoit pas convenable qu'il montât chez le roi, ne sçachant pas qu'il fût parti de Versailles; il pouvoit même y avoir du danger pour sa personne. Nous attendons aussi mesdames. Du Moulin qui est arrivé à midi et demi l'a trouvé bien : il a même dit au roi qu'il auroit part aux bénéfices sans en avoir eu les charges; et en lui tâtant le ventre, il lui a dit : V. M. a le ventre d'une fille, il est dans un état qui tend à sa convalescence. Il a bien tranquillisé le

roi, et toute la cour a été bien aise de le voir. La reine est auprès du roi ; elle lui donne tous ses soins, et madame de Villars la seconde. Le roi demande M. le duc d'Orléans qui est arrivé ; il a été chez le roi, et a été très-content de le voir, et il ne cesse de croire que c'est un véritable miracle ; on peut dire effectivement que c'est une résurrection. Les Juifs de ce pays t. fait des choses admirables, et on a ordonné par-tout les prieres de quarante heures.

Autre relation et lettre particulière, touchant la maladie du roi Louis XV.

Je ne puis m'empêcher de vous donner des nouvelles de notre cher roi, qui sont très-véritables, les ayant apprises de gens très-sûrs.

Ce digne monarque est arrivé en cette ville de Metz le 4 d'avril, à deux heures après midi ; nous avons vû son entrée qui a été très-somptueuse ; les paysans de tous les villages d'alentour de Metz étant sous les armes, de même que les bourgeois et une compagnie de cadets magnifiquement

habillés, qui étoient des marchands, procureurs et avocats. Tout ce cortège a beaucoup plu au roi. Les rues étoient sablées et tapissées ; des airs de triomphe jusqu'au gouvernement ; il a pris plaisir à se montrer, ayant fait le tour de la ville trois jour de suite à cheval, et lorsqu'on crioit vive le roi ! il répondoit vive mon peuple ; et pendant trois jours, illuminations partout.

Le 7 du mois, S. M. devoit partir pour l'armée, mais elle fut arrêtée par une maladie. Toute la ville croyoit que le roi étoit parti, et que l'on amusoit le peuple, en faisant accroire qu'il étoit incommodé. Ceci a duré jusqu'au 13 auquel jour il a reçu le Viatique. Je vous dirai auparavant que le douze au soir, Monseigneur de Soissons voyant S. M. en danger, la confessa outre le père Pérusseau, ensuite a dit à S. M. qu'avant de recevoir le corps de N. S., il étoit nécessaire de renvoyer madame de Châteauroux. Le roi ordonna qu'on la renvoyât.

De Metz, le 14 août, à 10 heures du soir 1744.

Depuis hier, 10 heures du soir, jusqu'à 4 heures du matin, le roi a été fort tranquille et a presque toujours dormi ; mais à 4 heures, il a eu des agitations et a plus souffert de la tête : tous les médecins ont unanimement jugé à propos de lui faire une saignée du pied, mais très-petite, ainsi que l'avoient été les deux précédentes, en se réglant sur les forces et sur l'état du poulx. La saignée a été faite sur les 6 heures du matin. S. M., depuis ce tems là, a été plus tranquille : peu de douleur à la tête, la fiévre médiocre ; le calme a duré jusqu'à 4 heures après midi. Il a eu alors quelques inquiétudes qui ont été suivies d'un redoublement dans lequel il est actuellement ; on a jugé à propos d'appliquer les sangsues sur la tempe droite où est la plus grande douleur.

De Metz, le 14 août, à 9 heures du soir.

Je vous ai mandé la situation du roi,

qui étoit assez inquiétante. Je ne sçai si vous l'avez reçu, on dit que les lettres restent ici à la poste. Hier 13, nous eûmes une bien plus grande alarme à 7 heures et demie du matin. M. le duc de Bouillon envoya éveiller M. le duc de Chartres, pour lui dire que l'on venoit de saigner le roi sans le faire appeller. Les princes s'y rendirent, et parlèrent ferme aux auteurs de cette jurisdiction, et firent remettre le service entre les mains de personnes en charges qui gémissoient d'en être exclues en faveur de gens étrangers, ce qui fit une circonstance à contenir un volume, aussi bien que tout ce qui en a résulté.

Le roi se trouvant plus mal, demanda le père Pérusseau, et les sacremens qu'il reçut avec des sentimens, une édification et une piété toute nouvelle. On lui donna ensuite des remédes qu'on n'auroit pu hazarder sans cette sage précaution, et qui firent sur lui de très-bons effets. Ce fut M. l'évêque de Soissons qui porta la première parole, mais tellement circonspecte, qu'il gagna la confiance et bannit la terreur inséparable de l'humanité. Dès-là il gagna la confiance, et obtint fort aisément

la destruction du passage des deux maisons, et quelques heures après acheva le grand ouvrage de conversion, en obtenant le renvoi subit des deux habitantes; miracle évident de la grace! Il y a tant de choses à dire sur cela et sur ce qui précéde, qu'il faudroit un tems infini pour tout détailler. La nuit n'a pas été si mauvaise, quoiqu'avec un petit redoublement; le matin, à 10 heures, on l'a saigné pour la sixiéme fois, et comme l'on croit qu'il le faudra faire encore, ce soir on se prépare, pour y suppléer, à lui appliquer les sangsues, qui tireront le mauvais sang qui porte à la tête. Il a trouvé du goût cet après-midi.

Autres détails de la maladie de Louis XV à Metz.

Le 8 août, le roi se trouve indisposé d'une courbature causée par des matières arrêtées; il est saigné le même jour, le 9 purgé; le 10, à trois heures du matin, saigné du pied, assez bien le soir; le 11 purgé, le soir saigné du pied; le douze mieux, le calme se soutenant, très peu de

mal à la tête, mais le soir un peu agité; le 13, saigné du pied, la nuit, fort oppressé; le matin, à onze heures et demie, il est confessé, et à trois heures, il reçoit le viatique des mains de M. de Soissons; on le saigne pour la quatriéme fois du pied à cinq heures du soir; il se trouve moins agité et plus calme; il dort une heure, et dit qu'il se trouve assez bien. La maladie est traitée de fiévre maligne, avec des douleurs d'entrailles. La nuit du 13 au 14 est assez bonne; il dort 2 heures; le redoublement se fait sentir à 3 heures du matin; il prend deux remédes qui le font beaucoup évacuer; à huit heures du soir, on le saigne pour la cinquiéme fois du pied: le calme revient un peu, le mal de tête subsiste toujours; on lui applique les sangsues aux tempes; la nuit du 14 au 15, depuis neuf heures du soir, le redoublement devient furieux. M. de Soissons, par ordre du roi, assemble, à trois heures après minuit, les princes du sang et les grands, et leur dit, avant que de donner les saintes huiles:

Messieurs les princes du sang et les grands du royaume, le roi nous charge,

M. l'évêque de Metz et moi, de vous faire part du repentir sincère qu'il a du scandale qu'il a causé dans son royaume, en vivant comme il a fait avec madame de Chateauroux, et du pardon qu'il en demande à Dieu. Il a appris qu'elle n'est qu'à trois lieues d'ici, et lui ordonne de s'éloigner plus loin, et de ne pas approcher de la cour plus près de 50 lieues. De plus, le roi lui ôte sa charge de madame la dauphine; n'est-ce pas l'intention de votre majesté? *Oui, et à sa sœur aussi.* La fièvre devient si violente, que le roi, depuis 4 heures, tombe dans une espèce d'agonie; à huit heures, on lui donne les vessicatoires et souvent des goûtes du général, et toute la matinée jusqu'à midi, il est entre la vie et la mort; à midi, il vient une grande évacuation qui est suivie, dans l'après-midi, de plusieurs autres; le calme revient et se soutient; il dort près de deux heures de suite, et se réveille à dix heures du soir, dans une petite moiteur et le mal de tête extrêmement diminué. La nuit du 15 au 16, à une heure après minuit, il a un redoublement, mais léger; la nuit, d'ailleurs assez bonne, cependant un peu

de vapeur. Le matin, il est beaucoup mieux, le calme se soutient, et Dumoulin arrive à midi. Il y a une consultation devant les princes du sang, M. de Bouillon, les gentilshommes de la chambre, où la Peyronie rend compte de la maladie du roi; et ensuite Dumoulin entre dans la chambre du roi, et lui dit, après le poulx et la langue examinés: Sire, je ne trouve rien que de consolant dans l'état de votre majesté; il me paroît même que c'est un commencement de convalescence; je vois bien que j'aurai part au bénéfice, sans avoir eu part à la guérison. Le roi est assez tranquille jusqu'à dix hèures du soir, que le redoublement revint et dura jusqu'à trois heures de la nuit du 16 au 17; à quatre heures, deuxiéme redoublement très-violent, et la nuit extrêmement agitée; à neuf heures, le roi, dans l'effet de l'émétique qui le travaille beaucoup jusqu'à 4 heures, est très-abattu; on le change de lit, et à cinq heures il est mieux et dort tranquillement. M. le dauphin arrive à 4 heures, et la reine à onze; elle est annoncée au roi, à minuit, par M. le comte de Clermont; elle embrasse le roi et reste seule

pendant quelque tems avec lui. La nuit du 17 au 18 est fort bonne, quoique très-vaporeuse. Mardi 18, beaucoup d'agitations et de vapeurs, mais la tête libre et soulagée, le poulx bon, la parole libre et de fréquentes évacuations ; le roi donne un petit coup de chasse-mouches dans la main de M. Champcenet, et la reine dit : il n'y a personne qui ne voulût être battu de la main du roi, sur-tout à présent. La nuit du 18 au 19, le roi dort presque toute la nuit, le poulx comme dans son état naturel ; et le 19, la convalescence est regardée comme commencée.

M. le dauphin est présenté par la reine le 20, le roi l'embrasse.

Autres particularités pendant la maladie.

M. de Soissons dit au roi : Sire, votre majesté m'a toujours marqué bien des bontés ; je m'en rendrois indigne, si je ne lui faisois mes représentations, et si je ne l'avertissois qu'elle doit profiter du moment de santé dont elle jouit, pour rentrer en elle-même.

Le roi. *Il y a 22 ans que j'ai fait ma*

première communion; Dieu veuille que ce soit la dernière!

—— *Je sais qu'il n'est pas permis de se souhaiter la mort; mais si j'avois quelque chose à demander à Dieu, à présent, c'est de me retirer de ce monde, et de donner à ce royaume quelqu'un qui le gouverne mieux que moi.*

—— *Qu'un roi qui va paroître devant Dieu, a de comptes à lui rendre!*

—— *Que ce passage est terrible!*

—— *Prenez courage, Bouillon, j'en ai encore.* On dit que dès la première saignée du 8, le roi demanda Dumoulin, qui n'est arrivé que le 16.

Autre mémorial sur la maladie de Metz.

Le roi comptoit se rendre au camp, lorsqu'il tomba malade. Villeroy et Bouillon, ennemis de madame de Chateauroux, conspiroient contre elle, de même que M. de Fleury, animés par la famille royale. M. de Maurepas étoit dans ce parti.

Le vertueux, mais barbare Soissons, moliniste outré, veut que mesdames de Chateauroux et de Lauraguais partent. Riche-

lieu et la duchesse avertis, fermèrent la chambre du roi à tout le monde; le roi, qui a peur du diable quand il est malade, les chassa tous les deux, et alors on ferma toute entrée à Richelieu, qui l'avoit fermée aux autres, et on le chassa momentanément. La reine et le dauphin viennent trouver le roi, et Châtillon qui dépeignoit au dauphin l'horreur de cette vie du roi, fut exilé comme on l'a dit.

Sur ces entrefaites, le duc de Richelieu rend de nouveau madame de Chateauroux amoureuse du roi; ce n'étoit pas difficile, elle l'aimoit beaucoup, et le roi s'ennuyant de la longueur du siége de Fribourg, vient à Paris.

Châtillon, exilé, perd son gouvernement. Les ennemis de madame de Chateauroux, disgraciés, disparoissent ou sont exilés; et M. de Maurepas, gendre de madame de Mazarin, vient la rappeller par ordre très-précis du roi. Une fièvre putride la jette au lit, et en six jours elle meurt. Le père Segaud la confesse, et madame de Mailly la vient assister jusqu'à la mort.

Madame Flavacourt est une charmante brune, grande et bien faite. Louis XV,

amateur de la famille, ne seroit pas éloigné de l'avoir pour ses plaisirs; mais elle y résistera. M. de Maurepas, qui avoit un premier commis, nommé Menard, homme véridique, bourru sans fard, l'avoit chargé d'écrire cette histoire; le manuscrit s'étant perdu, ces notes-ci doivent servir à M. Salé.

Amour des Français pour Louis XV, en 1744.

Autant la reine et la famille royale témoignoient d'émotion, autant la capitale et la France, toute entière, jusques dans les confins du royaume, témoignoient-elles de désolation, de désespoir même. C'est alors qu'on nomma le roi le *bien-aimé*. N'ayant point de grand'messe à Metz, le jour de l'assomption, on ne sonna aucune cloche, et le peuple sembloit avoir perdu son sens ordinaire, tant le roi étoit aimé!

Maladie de Metz. Le duc de Châtillon et le dauphin à cette époque.

Le dauphin et le duc de Châtillon n'é-

toient pas bien bons amis; le voyage de Châlons, en allant et en revenant, se passa avec beaucoup d'aigreur et d'humeur: le dauphin paroissoit importuné de sa présence: ils se dirent mutuellement des duretés, et le duc dit au dauphin, que le jour qu'il le quitteroit, seroit pour lui bien agréable; le dauphin lui répliqua froidement: *vous ne serez pas le seul.*

Cette humeur singulière, en allant à Metz, étoit plus surprenante au retour.

Disgrace du duc de Châtillon, gouverneur du Dauphin.

Malgré cette anecdote qu'on dit vraie, le roi punit le duc de Châtillon, et voici comment:

Le comte de la Luzerne, chef de brigade des gardes du roi, fut chargé de notifier au duc de Châtillon à Versailles, l'ordre de se retirer sur-le-champ. Châtillon demanda à parler au dauphin et à la reine: mais le comte répondit qu'il falloit partir sur le champ, ajoutant qu'on lui accordoit par grace de rester 24 heures à Paris pour ses affaires. Il fut exilé dans ses terres

du Poitou; la lettre de cachet qui en contenoit l'ordre, avoit été remise au comte de Maurepas par le duc de Pecquigny qui arriva le 9 avec le paquet qui portoit à la reine et au dauphin la reddition de Fribourg dans le Brisgaw, le 6 de novembre.

Retour des duchesses de Modène et de Boufflers.

Madame la duchesse de Modène et madame de Boufflers reparurent à la cour avec une espéce de triomphe; la dernière de ces dames qui avoit l'art de plaire à tous les partis, qui amusoit la reine, qui avoit même obtenu sa confiance, étoit prévenue du moment du retour à la faveur du roi.

Elles s'étoient l'une et l'autre fort liées à madame de Châteauroux; et quand le roi résolut de rappeller cette favorite, il voulut annoncer à la cour cette détermination en appelant ces deux confidentes de madame la duchesse de Châteauroux.

Mort de madame la duchesse de Ventadour, en 1744 le 15 décembre.

Madame de Ventadour mourut âgée de 93 ans, fort regrettée du roi, qui ne l'appeloit plus que *sa mère*. Elle étoit devenue si charitable et si bonne, qu'elle donna tous ses meubles et presque tous ses biens aux pauvres, et ne se réserva qu'une pension viagère. Elle n'avoit pas toujours tenu une conduite irréprochable ; mais depuis longtems elle vivoit dans une grande piété. Voyant en 1712 les descendans de Louis XIV dépérir l'un après l'autre, et Louis XIV ayant perdu toute espérance de sauver le duc d'Anjou, depuis Louis XV, elle demanda à Louis XIV ce qu'il vouloit qu'elle fît de cet enfant qui étoit menacé de périr comme les autres et de la même maladie ; Louis XIV lui dit : *Je l'abandonne entièrement à vos soins, et je m'en rapporte à tout ce que vous ferez.*

Madame de Vérue, grand'tante du duc de Luynes, lui envoya du contre-poison qu'elle avoit toujours avec elle ; elle fit faire les bouillons dans sa chambre et devant

elle, et conserva cet enfant. Elle avoit élevé, avec la maréchale de la Mothe, sa mère, vingt-cinq enfans de France. Elle étoit fille du maréchal de la Mothe, et on disoit qu'il falloit tuer tous ceux de sa famille pour les faire cesser de vivre. On citoit parmi ses oncles ou ses pères Philippe de la Mothe; mort âgé de 94 ans; Antoine, mort à 80 ans; l'abbé de Saint-Antoine, âgé de 82 ans; l'archevêque d'Auch, mort à 82 ans; un évêque de St.-Flours à 75; sa sœur, morte à 90 ans, et le grand père du comte de la Mothe, mort à 80 ans. Le roi aimoit à entendre parler de longues vies, et le cardinal qui l'aimoit aussi, de même que madame de Ventadour, avoit fait faire les recherches que voici.

Le marquis de Villeneuve refuse les affaires étrangères.

Le marquis de Villeneuve fut nommé secrétaire d'état des affaires étrangères à la satisfaction du public; il s'étoit rendu agréable aux Turcs, en Russie, en Suéde, et s'acquit une plus grande réputation en-

core par son refus du ministère. On le félicitoit en sortant de chez le roi, qu'il alla remercier de la faveur de le faire ministre ; il répondit aux courtisans : félicitez-moi de ce que je n'ai pas accepté. D'Argenson l'aîné fut nommé à sa place, secrétaire d'état, et le cadet eut les postes.

Sur M. d'Argenson l'aîné.

D'Argenson l'aîné, frère du ministre de la guerre, fut déclaré ministre des affaires étrangères : le refus de Villeneuve avoit embarrassé le roi qui travailloit depuis la disgrace d'Amelot avec du Theil premier commis du bureau. D'Argenson avoit de l'esprit, mais différent et bien moindre que celui de son cadet ; il étoit séparé de sa femme dont il avoit un fils maître des requêtes, et venoit de se reconcilier avec son frère ; mais ce ne fut que pour un moment.

Sur le comte de Danois.

Le comte de Danois fut récompensé du gouvernement du fort des Barreau pour

ses anciennes blessures reçues à la bataille de Malplaquet dans sa jeunesse extrême où il fut laissé comme mort sur le champ de bataille. Une goutte d'eau-de-vie l'avoit soutenu parmi les cadavres, et sa nourrice l'ayant été chercher et l'ayant découvert le chargea sur ses épaules, et lui donna la vie qu'il alloit perdre.

Politique de Frédéric II avec la France.

Le caractère de l'esprit du roi de Prusse ne donnoit aucune tranquillité à la France ni à ses voisins ; ses intérêts sont les premiers principes de sa conduite : on sait qu'il n'a aucune religion, et qu'il ne peut souffrir qu'on en aye, se moquant de toutes et ne faisant aucun acte public dans aucune. Il est très-curieux des affaires de la cour de France ; il en pénétre tous les secrets : c'étoit-là le premier but qu'il se proposoit en se liant avec madame de Châteauroux et le duc de Richelieu. Il disoit que la France étoit le seul point des affaires générales de l'Europe ; il fera sa cour à toutes les maîtresses de Louis XV, et il la fera d'une manière si fine, qu'on ne

ne pourra s'en appercevoir ; par exemple, il vouloit plaire à madame de Châteauroux, sans trop le lui prouver d'une manière apparente, et négocia avec Courten, que nous avions envoyé à Berlin, comme une très-grande affaire, pour avoir le portrait de la favorite ; et pour engager Courten à y réussir, il lui donna son portrait enrichi de diamans, de la valeur de douze mille livres. Il est vrai que les rois donnoient aux ambassadeurs leur portrait à leur départ ; mais Courten n'avoit paru qu'un moment à Berlin. Il se chargea donc de négocier l'affaire ; d'Argenson l'aîné s'y prêta, le beau portrait par Latour fut copié et envoyé à Berlin.

Sur M. Lowendal.

Lowendal qui étoit au service de France depuis deux ans, se distingua cette année sur-tout, et devint l'émule du maréchal de Saxe. Il étoit Danois et avoit servi en Russie ; sa femme qui fut présentée au roi le 27 décembre 1744, étoit la troisième qu'il avoit, et les deux premières étoient encore vivantes. Madame de Lowendal

avoit même eu deux ou trois maris qui n'étoient pas morts.

Sur le duc de Chevreuse, l'un de nos officiers.

Le duc de Chevreuse est né à Paris en 1717; il eut une éducation très-soignée pour le régne de Louis XV. Le duc de Luynes son père lui céda son régiment de cavalerie de fort bonne heure, étant forcé par sa mauvaise santé et sa vue qui étoit très-basse, de quitter le service.

Le duc de Chevreuse a fait la guerre de 1733; il a été en Bohème, où il a eu l'avantage de battre à l'affaire de Sahaie le corps des cuirassiers de l'empereur; il reçut à cette même affaire quatre blessures, dont deux au visage et une au talon, ce qui le fit boiter très-longtems; il fit la retraite de Prague avec le corps des dragons qu'il avoit déjà depuis quelque tems. De retour à Paris, il demanda la croix de St. Louis, mais le ministre lui répondit qu'il lui manquoit 6 mois de service.

Le duc de Chevreuse a fait toutes les campagnes de Flandres. M. le maréchal

de Saxe le distingua parmi les officiers généraux de son armée, et il lui donna plusieurs postes importans. Il se trouva à toutes les batailles de cette guerre, ainsi qu'aux différens siéges, assauts et prises de villes. Il mettoit encore plus d'assiduité à se trouver à Versailles. Ce qu'il y a à remarquer, c'est que la duchesse avoit été élevée au couvent avec plusieurs maîtresses du roi, et qu'elle avoit continué de les voir dans leurs faveurs. Jamais la reine n'a paru en savoir mauvais gré à la duchesse de Chevreuse; aussi ce ne fut qu'à regret qu'elle quitta sa place à la cour. Le comte de Dunois étant mort à l'armée, la douleur qu'elle éprouva de la perte de son fils, et les maladies qu'elle en ressentit, l'ont forcé de donner sa démission.

Le duc de Chevreuse mourut à Paris en 1771, au moment où il alloit être fait maréchal de France; il étoit d'un caractère doux, bon militaire, et réunissoit toutes les bonnes qualités sociales.

Le duc de Chaulnes a fait toutes les campagnes comme aide-de-camp de Louis

XV ; on assure même que c'est lui qui proposa à M. le maréchal de Richelieu, de faire avancer à Fontenoy la maison du roi; il y étoit intéressé pour les chevaux légers qu'il commandoit.

Le duc de Chaulnes avoit des connoissances, il étoit de plusieurs académies; il faisoit sa cour assiduement à Louis XV; il avoit même des conversations particulières, à des heures où personne n'entroit ordinairement chez le roi ; il vivoit en quelque sorte dans une plus grande intimité chez Louis XV, que le duc de Chevreuse son cousin.

Encore sur Lowendal.

Lowendal étoit petit-fils illégitime du feu roi de Danemarck : mais il étoit reconnu par un diplome, prince de l'empire, et il fut fait en France sans difficulté chevalier de l'ordre.

Ce qui a fait gagner la bataille à Fontenoy.

Le duc de Chaulnes servoit en qualité

d'aide-de-camp du roi, qui le chargea au commencement de la bataille de Fontenoy, de faire établir sur la rive gauche de l'Escaut, une batterie de canons qui rompit l'aîle gauche de l'armée ennemie. Dans la même bataille, il fit avancer à la tête de la maison du roi, quatre piéces de campagne pour rompre la colonne.

Le duc de Chaulnes étoit un homme d'esprit, qui avoit porté ses recherches méchaniques et géométriques, au point qu'en appliquant le micrometre au microscope, il étoit parvenu à mesurer jusqu'à la quatre milliéme partie d'une ligne.

Il reclame contre le duc de Richelieu, le gain de la bataille, et se fait honneur de l'affaire des canons.

Du duc de Cumberland.

Guillaume-Auguste, duc de Cumberland, second fils de Georges II, fut à la bataille de Fontenoy, à celle de Laufeld, et commanda les Hanovriens et Hessois à la bataille d'Hastemback qui suivit le passage du Weser; on fit alors contre lui ces vers:

Cumberland de son belveder,
Nous voyant passer le Weser,
Dit: Apportez-moi ma cuirasse;
Amenez-moi mon cadogan;
Puis, il ajoute avec audace:
Courage, amis, fichons le camp!

Malgré ces vers, Cumberland ne manquoit pas de courage.

Milord Carteret fait ministre.

Le roi d'Angleterre éloigna les anciens ministres, et donna sa confiance à milord Carteret : cette préférence indisposa les esprits jusqu'au point de forcer le roi d'Angleterre de rétablir l'ancienne administration. Le duc de Newcastle et milord Pellant, son frère, y étoient les plus intéressés, et cherchoient une occasion pour agir. Pitt, jeune homme de 25 ans, extrêmement instruit dans les loix et l'histoire d'Angleterre, ayant le talent de la parole, s'étoit acquis dans la chambre des Communes, dont il étoit orateur, une très-grande influence, et se présenta pour obtenir une place de secrétaire des guerres;

il croyoit l'avoir obtenue, et qu'il ne lui restoit plus rien à faire qu'à baiser, selon l'usage, l'anneau du roi d'Angleterre. Lorsqu'il va trouver le roi pour la cérémonie, ce prince, au lieu de le laisser faire, retira brusquement sa main, et lui ajouta : *je ne vous connois pas :* le duc de Newcastle, Pellant et le parti, rendirent leurs charges au roi ; le roi les accepta, et confirma Carteret dans sa confiance.

Dès ce moment-là, s'élevèrent de grands débats, et la chambre des seigneurs fit des représentations au roi, et lui dirent qu'ils alloient poursuivre Carteret pour crime de haute trahison ; cette résolution fit faire des réflexions sérieuses au roi et à Carteret, qui donna sa démission. Carteret vouloit la guerre.

Mort de M. de Torcy.

Le marquis de Torcy mourut le 3 septembre 1746, âgé de 80 ans, sans avoir perdu, en Europe, la réputation du plus grand et du plus intégre des négociateurs. Le duc d'Orléans, pendant les conseils, l'avoit chargé des correspondances secrettes,

et Fleury, qui craignoit sa réputation et le savoit attaché au Jansénisme, ne cessa de l'écarter des affaires ; il avoit résolu de persécuter le Jansénisme et l'évêque de Montpellier, son frère ; Torcy eût embarrassé dans le cabinet ; les Jésuites, Rome et les Sulpiciens ne cessèrent donc de l'éloigner.

Affaires de marine.

L'expédition de l'escadre du duc D'Anville avoit eu la plus triste destinée, et la ville de Brest étoit consternée de l'état de deux frégates commandées par Marquessac et Desroches, qui arrivèrent le 10 dans le port : tout l'équipage, dans ces deux frégates, étoit mort ou mourant de faim, n'ayant pas vu la terre de 114 jours, et réduits à trois onces de pain pourri et un quart d'eau par jour. Elles transportoient, pour l'expédition, huit compagnies du régiment de Ponthieu, et nous rapportèrent que l'escadre, après 86 jours de mer, avoit essuyé un ouragan qui l'avoit dispersée à 40 lieues de l'Acadie. On envoya, quelques semaines après, le chevalier de Conflans, pour protéger la

marine marchande ; il ramena 80 vaisseaux marchands ; il chassa les Anglois qui vouloient s'emparer du convoi, et rentra à Brest après avoir assailli leur marine marchande, attaqué et pris un vaisseau de guerre qui l'escortoit, qu'il amena sans avoir perdu un seul homme. Quant à D'Anville, chargé de l'expédition, il arriva le 17 septembre à l'Acadie, et le 29, la flotte étoit rassemblée, à l'exception des vaisseaux malheureux dont on vient de parler ; mais, ce jour-là, D'Anville fut frappé de mort subite. D'Estourmelle, le plus ancien de service, prit le commandement. On essaya d'attaquer un des forts Anglois, rien ne réussit, on se retira.

Sur le duc de Richelieu.

Richelieu nommé général des troupes de débarquement qu'on destinoit pour soutenir en Écosse le prince Édouard, on fit courir ces vers à la cour :

Neptune exige un sacrifice
Pour nous rendre la mer propice.
Quand nous voguerons sur les eaux,

Jetez-lui pour unique offrande ;
Le plus fameux des maquereaux :
Son élément vous le demande.

*Aventure du duc de Ch. **.*

Le duc de Ch. **, ci-devant duc de L***, mari de demoiselle B**, et vivant très-bourgeoisement avec elle, ignoroit la conduite de sa femme, qui avoit pour amant le marquis de Stainville, colonel de cavalerie, fils de l'envoyé du grand duc de Toscane.

La dame ayant vu aux fêtes de Versailles de mars 1746, un officier, bel homme et bien tourné, qui lui plut et dont elle voulut, par tempérament, inconstance ou curiosité, faire connoissance, elle fit toutes les avances, et l'aventure fut poussée plus loin qu'elle n'eût voulu : car elle en reçut un présent honteux, de la petite espèce, qu'elle rendit à son mari, puis à son amant ordinaire, et à quelques autres ; et tout cela avant qu'elle connût son état.

S'en étant apperçue la première, elle a mandé Morand, et lui a dit qu'il se pourroit bien que son mari n'en fût pas exempt.

Morand, qui étoit fin et adroit, lui demanda si elle n'avoit pas caressé aussi son mari pendant ses ordinaires ; elle confessa que oui : *ah bien*, dit Morand ! *s'il est pris, il viendra à moi, et je le persuaderai aisément.* En effet, le duc manda Morand, qui le confessa : *vous allez en ville*, dit-il, *M. le duc.....? Et non, mon cher*, lui repartit le malade, *je ne vois que ma femme.*

Mais, auriez-vous caressé madame dans un certain tems où la femme la plus saine ne l'est jamais? Le duc en convint : *eh bien*, dit Morand, *voilà la source de votre incommodité. Vous vous êtes échauffé prodigieusement avec madame.*

Le duc s'étant laissé persuader, s'avisa de soutenir, dans une conversation, que personne n'étoit exempt de galanterie, même avec une femme sage, et se cita pour exemple, ce qui rendit l'aventure si publique, que le roi, qui la sut, dit, en badinant, au duc de Chaunes, qu'il lui conseilloit de ne plus coucher avec sa femme dans un tems suspect ; mais Stainville poussa les hauts-cris. Il a raconté

l'aventure, dit-on, à qui a voulu l'entendre.

Bataille de Laufeldt gagnée par le roi sur l'armée des alliés, le 2 juillet 1747, et dont le récit, qui suit, a été envoyé à M. de Maurepas.

Le roi, en marchant avec son armée au camp de Pare, avoit donné ordre pour que M. le comte de Clermont, avec son corps renforcé par la réserve de M. le comte d'Estrées, s'avançât jusqu'à Tongres, où il devoit pousser M. le comte d'Estrées aux sources du Demer ; les ennemis informés de cette marche, quittèrent leur position d'entre les deux Nethes, et vinrent camper leur centre à Diest, leur droite s'étendoit vers la Nethe, et leur gauche vers Beringhen.

Sur ce mouvement, on fit avancer M. de St. Germain entre Bouhloen et S. Tron, avec douze bataillons, deux brigades de cavalerie et un régiment de dragons ; M. de Clermont-Tonnère, entre St. Tron et Tirlemont, avec deux régimens de grenadiers royaux, et quatre brigades de ca-

valerie, et M. de Senneterre à Tirlemont, avec quatre brigades d'infanterie et deux de cavalerie. La marche de M. le comte de Clermont ayant engagé les ennemis à faire un mouvement sur Hasselt, S. M. craignant qu'ils n'eussent le projet, par une marche forcée, de se porter sur le corps de M. le comte de Clermont, se détermina à quitter son camp de Pare, pour se porter sur Tongres avec toute son armée.

Les ordres furent donnés le 29, pour faire avancer à Tongres les corps détachés, et M. le maréchal de Saxe partit, en personne, le même jour, pour aller joindre M. le comte de Clermont à Tongres.

Le reste de l'armée, commandée par M. le comte d'Eu, battit la générale à 10 heures du soir, et marcha sur Tirlemont, où il reçut des ordres de M. le maréchal, de se rendre à Tongres.

S. M. partit le 30, au matin, du camp de Pare, avec la réserve de M. le prince de Dombes, composée de la maison du roi, pour se rendre à Tirlemont; mais, sur les avis que S. M. reçut, en chemin, de M. le maréchal, elle repartit de Tirlemont à sept heures, et vint à Osmaël,

où les troupes, qui l'avoient accompagnée, passèrent la nuit au bivouac, pour donner le tems à l'artillerie de passer la grosse Gethe; S. M. se remit en marche au point du jour, et arriva à midi à Tongres.

Elle y apprit, en arrivant, que M. le maréchal s'étoit porté en avant avec une partie de l'armée, dans l'intention d'attaquer un gros corps de celle des ennemis, qui paroissoit sur les hauteurs, depuis la grande commanderie, jusqu'à Rosmaël; mais avant que les troupes fussent arrivées, et les dispositions faites pour cette attaque, l'armée des ennemis étant arrivée en entier, M. le maréchal jugea à propos d'attendre S. M., qui se porta tout de suite sur le champ de bataille, où elle reconnut et approuva les dispositions que M. le maréchal avoit commencées; elle donna des ordres pour faire marcher le reste de l'armée, laissant à Tongres douze bataillons aux ordres de M. de St. Germain, avec cinquante piéces de canon; elle resta jusqu'à neuf heures du soir, pour disposer l'attaque, qu'elle se détermina à faire le lendemain.

La journée se passa en escarmouches

très-vives entre les troupes légères de part et d'autre.

Sur les sept heures du soir, les ennemis tentèrent de s'emparer du village de Rems, et canonèrent ce poste, sans succès, pendant plus d'une heure.

Le roi ayant achevé de donner ses ordres, alla passer la nuit dans une mauvaise tente à portée de son armée, qui coucha au bivouac.

Le 2 au matin, S. M. se rendit à quatre heures sur le champ de bataille, où elle vit la disposition de son armée.

L'infanterie fut placée sur la hauteur d'Helderen, la gauche bordant les plateaux; la droite s'étendoit jusqu'au village de Rems, où le corps de M. le comte de Clermont avoit pris poste dès la veille.

La cavalerie fut mise en bataille, sur deux lignes, dans la plaine, en avant de l'infanterie, et au-dessus du village d'Helderen, à hauteur duquel elle appuyoit sa gauche, faisant face au village de Wiltingen, et à la grande commanderie, où M. de Bathiani avoit son quartier; la droite s'étendoit jusques vers le village de Montenaken, dans lequel M. le comte de Clermont avoit porté une brigade d'infanterie.

La maison du roi, la gendarmerie, les carabiniers et les gardes-françoises furent mis en réserve, ce corps appuyant sa gauche à Heldous.

S. M. voyant que les ennemis s'étoient renforcés par leur gauche, fit marcher quelques brigades d'infanterie et de cavalerie, pour renforcer le corps de M. le comte de Clermont : ce prince se mit en marche, immédiatement après, pour aller attaquer le village de Laufeldt, tandis que M. le comte d'Estrées, avec sa réserve, s'avançoit sur le village de Wilr, pour tâcher de déborder la gauche de l'ennemi.

L'affaire commença à dix heures du matin, par l'attaque du village de Laufeldt, qui étoit défendu par les troupes Angloises, Hanovriennes, Hessoises, et quelques régimens Hollandois.

M. le comte de Clermont, à la tête des brigades de Monau, Segur, Bourbon et la Fere, l'attaqua avec tant de vigueur, qu'il força les ennemis de l'abandonner ; mais comme ils se soutinrent en colonne, ils le r'attaquèrent et en chassèrent nos troupes, qui se retirèrent cependant en très-bon ordre.

M. le maréchal, qui s'étoit porté lui-même

même à cette attaque, voyant la force du poste et la disposition des ennemis, fit avancer les brigades de Betens et de Monnin, qui furent également repoussées; M. le maréchal les fit alors soutenir par les Irlandois et la brigade du régiment des vaisseaux. Les troupes firent une nouvelle attaque, et s'emparèrent d'une partie du village. Les ennemis, qui sentoient l'importance de ce poste, changèrent leurs dispositions, et firent marcher toute la gauche en colonne, pour r'attaquer le village. Sur ce mouvement, M. le maréchal ordonna aux brigades de la Tour du Pin, du roi et d'Orléans, de se porter sur le flanc droit de cette colonne, qu'ils attaquèrent avec tant de valeur, qu'elle fut entièrement abattue et le village emporté. La cavalerie qui étoit en bataille derrière l'infanterie qui attaquoit, s'avança en même tems, et chargea, non-seulement cette colonne des ennemis qui étoient en désordre, mais encore un corps de cavalerie qui s'étoit avancé pour la soutenir. Le désordre gagna bientôt le reste de leur armée, qui étoit su deux lignes de cavalerie et d'infanterie à la hauteur du vil-

lage de Veestervesel. Les carabiniers, que M. le maréchal avoit fait avancer, firent une nouvelle charge, et achevèrent la déroute; en même tems M. le comte d'Estrées, qui avoit chassé les ennemis du village de Wils, chargea, de son côté, la cavalerie ennemie qui fuyoit, et la chassa jusqu'à Maëstrecht.

L'attaque du village de Laufeldt, est une des plus rudes actions d'infanterie qu'on ait encore vues; les troupes y ont montré une valeur et une discipline incroyables; les brigades du régiment des cravattes, de Berry, d'Anjou, les Carabiniers, le Royal-Roussillon, ont enfoncé par-tout les escadrons des ennemis, dont on estime la perte à plus de huit mille hommes; on leur a fait un grand nombre de prisonniers, parmi lesquels le général Ligonier, milord Sewten, le général-major des Hessois, et plusieurs autres officiers de marque; on a pris beaucoup d'étendarts, de timballes et vingt piéces de canon.

Lorsque l'action fut finie à la gauche des ennemis, le roi ordonna de nouvelles dispositions pour attaquer le corps des Autrichiens, commandé par M. de Ba-

thiani, qui étoit resté en panne pendant toute l'action, la droite à la grande Commanderie, et la gauche au village de Rosmaël.

Nos troupes débouchèrent, savoir; les corps de M. le comte de Clermont, de M. d'Estrées, et de M. de Clermont-Tonnère, par la droite, entre les villages de Laufeldt et de Monpertin, tandis que le reste de l'infanterie marchoit en bataille et de front aux ennemis, entre les villages de Groos-Spauven et celui de Rosmaël; mais M. de Bathiani, qui avoit commencé sa retraite, lorsqu'il vit que le village étoit forcé, n'étant plus à portée d'être attaqué, le roi, qui s'étoit porté lui-même à la tête des troupes, ordonna des détachemens pour les suivre, aux ordres de M. de Clermont-Tonnerre et de M. deClermont-Gallerande, qui firent encore beaucoup de prisonniers.

Le roi vint coucher, le même soir, à la Commanderie, où sa majesté a pris son quartier.

Extinction des Guises en France, après beaucoup de fracas.

La race des Guises s'éteignit en France en 1747. Le dernier prince se tua en chargeant ses pistolets. Il n'étoit point marié ; il n'avoit ni frère ni sœur ; ses deux sœurs qui étoient mortes étoient, la seconde femme du duc de Richelieu, et la quatriéme du duc de Bouillon ; il restoit une fille de cette dernière qui avoit épousé M. de Beauveau.

Le prince de Guise étoit un homme très-singulier, poli, mais distrait et embarrassé et gauche en tout.

Ainsi s'éteignit cette superbe race qui avoit tant occasionné de troubles en France.

Le roi d'Angleterre et le Stathouder.

Le roi d'Angleterre et le duc de Cumberland, n'étoient pas satisfaits de l'élection d'un Stathouder, et quand le roi d'Angleterre passoit par la Hollande pour aller dans ses états d'Hanovre, il s'arrêtoit au bout de l'avenue du château du prince

d'Orange, et y appelloit sa fille pour la voir sans parler à son gendre. Le prince d'Orange étoit détesté de même des Hollandois, et le roi d'Angleterre avoit un tel besoin de l'amitié de la république, qu'il affectoit de ne pas voir le Stathouder. Ce prince étoit petit, bossu et d'un esprit caustique.

Origine de M. de Savalete.

L'ORIGINE de M. Savalete, notaire, fils d'un vinaigrier, n'est point honteuse comme on le dit par jalousie. Sa moutarde étoit si bonne, qu'il en envoyoit dans les pays étrangers, ce qui l'enrichit.

Son fils, notaire, fut fait fermier général. Il avoit été présenté dans le monde par le père Savalette, jésuite, fameux prédicateur.

Sur M. d'Argenson, surnommé la bête, ministre des affaires étrangères.

D'ARGENSON étoit détesté de Noailles, et des ministres étrangers. La cour de Madrid en étoit mécontente, et Noailles avoit

négocié à Madrid son renvoi qu'il préparoit avec Maurepas. On parloit de Puysieux pour le remplacer, et de S. Severin, qui arrivoit de l'ambassade de Dresde. D'Argenson néanmoins étoit véridique; il avoit de la droiture, et au lieu de se faire une fortune comme son père dans le ministère, il y dissipoit la sienne : il avoit un mauvais ton de plaisanterie et des expressions accoutumées, qui au lieu d'être risibles, étoient moins que triviales.

Anecdote sur le prince de Guemenée.

Le mariage de mademoiselle de Bouillon avec le prince de Guémenée a été fait chez le cardinal d'Auvergne qui leur prêta son lit.

Ce lit, dit-on, alors parla, et voyant leurs amours antiques avec des procédés nez-à-nez, il leur dit qu'ils étoient sans expérience, et que M. le cardinal ne s'y prenoit pas de cette façon. Il y a eu une fable fort maligne, sur le langage de ce lit, à cause des goûts pervers de M. le cardinal d'Auvergne.

La Hollande, 17 avril 1747, et la France.

Le roi se plaignoit ouvertement des secours que les Hollandois donnoient à la reine d'Hongrie. Dès 1742 en juillet, le roi avoit recherché la république, et leur avoit communiqué ses demandes; il avoit eu la foiblesse de leur offrir Dunkerque en dépôt, et à la garde de leurs troupes. Depuis ce tems là, le roi n'avoit cessé de leur réitérer les mêmes sentimens, et par un mémoire publié en septembre 1745, le roi leur proposa un congrès pour la pacification de l'Europe.

Les Hollandois ayant donné un azile dans leur territoire et des secours, le roi menaça; les Hollandois tergiversèrent, et par des délais ils éviterent les dangers dont ils étoient menacés, pour se préparer à de plus grands efforts.

Ces tergiversations se manifestèrent dès l'ouverture des conférences de Breda, pour embarrasser les négociations et en prévenir le succès.

En 1744, les Hollandois entrent dans le territoire de France, dans les plaines de Lille

et Cizoing, sans que les états généraux prétendissent faire une guerre au roi qui entra dans les terres de la république. Mais le roi déclara qu'il ne regardoit que comme un dépôt, les places que pour sa sureté il seroit obligé d'occuper, et qu'il les restitueroit.

Mort de la vieille maréchale de Noailles.

La maréchale de Noailles mourut le 15 juillet 1748, âgée de 93 ans; elle étoit mariée depuis 1671, et s'appelloit Bournonville; elle avoit eu dix garçons et onze filles, dont huit avoient été mariées et une religieuse; sçavoir, la comtesse de Toulouse, madame de Louvois, la première femme de Châteaurenault, madame de Beaumanoir, madame de la Vallière, la maréchale d'Estrées, la maréchale de Grammont et madame de Coatquin; ses enfans, petits-enfans et arrières petits-enfans, tant morts que vivans, étoient au nombre de cent, dont près de soixante vivans.

Imposteur suscité par les Anglois en 1748.

Les Anglois envoyèrent à la Martinique un jeune aventurier pour la faire révolter: ce jeune-homme de mœurs douces, insinuantes, nobles même, et d'un ton haut et ressemblant parfaitement au duc de Modène, prit le nom de ce prince, et s'en alla en Espagne suivi de cent personnes. Il s'avisa pour soutenir son rang, de faire demander de l'argent au receveur du duc de Penthièvre qu'il appelloit son beau-frère; et le receveur charmé d'une telle occasion de lui envoyer de l'argent, vuida le coffre et lui fit donner cinq mille piastres; le prétendu prince n'étant pas content, en demanda davantage; le receveur avança encore de l'argent.

On découvrit bientôt en Espagne que c'étoit un prince supposé; il s'évada, et étant arrêté à Seville, il se réfugia dans une église où selon les usages du Pays on ne put le prendre. Il avoit fait faire un cachet aux armes de Modène, et à son arrivée à la Martinique, il ne lui restoit que deux louis qu'il donna à la première per-

sonne qui lui fit une commission en débarquant. Cette générosité établit sa réputation de bon prince, tout le monde lui offrit de l'argent.

La paix résolue, et ce qui la détermina en 1748.

Le mois d'avril, le maréchal de Saxe en poursuivant son projet, alla investir Maëstrecht, et enveloppa sa marche de tant de stratagêmes, qu'il la cacha à une armée de quatre-vingt mille hommes qui l'observoit continuellement. Cette nouvelle perte engagea enfin les puissances alliées à accepter la paix que le roi avoit offerte vainement à chaque victoire ou à la prise de quelque place.

Aventure de madame de la Popeliniere.

Madame de la Popeliniere étoit fille de la Mimi d'Aucourt, ci-devant actrice de la comédie Françoise.

Cette dame de la Popeliniere fit pratiquer un fond de cheminée à ressort et sur des pivots, qui communiquoit dans une mai-

son voisine. Elle en payoit les loyers et ses amans passoient à travers. Le 28 novembre 1748, le jour de la revue du roi, son mari découvrit cette chatière, et le sabat de Cythère que faisoit Richelieu. Madame de la Popeliniere étoit intempérante, brune, fière, jolie, un peu savante. De son amant, elle avoit su faire son époux : captive, languissante, amoureuse, souvent à la campagne, elle erroit dans une forêt, surveillée pourtant par des argus, les cheveux épars, habillée en Diane.

L'amour eut pitié d'elle... Un soir, lisant les deux pieds sur les chenets, elle entend du bruit, elle voit une lumière, on prononce quelques mots, sa cheminée s'entr'ouvre : elle voit un homme nud, chaussé de talons rouges, et Richelieu qui parle, traverse les flâmes comme un salamandre.

M. de la Popeliniere gagna une bête de gouvernante, qui lui dévoila une aventure aussi étrange.... Le maréchal de Saxe voulut accommoder l'affaire.

Sur la célébre madame d'Averne.

Madame d'Averne *Beauveau*, étoit fille

de M. du Rivaux (Beauveau,) marié deux fois. De sa première femme, il avoit eu deux filles, dont l'une épousa M. de Choiseul, et l'autre M. le comte de Beauveau, que nous avons vu chevalier de l'ordre, lieutenant général et inspecteur de cavalerie, lequel M. de Beauveau fut envoyé avec M. d'Antin faire la demande de la reine, et eut le titre d'ambassadeur du roi auprès d'elle. Madame la duchesse de Rochechouart, veuve du premier duc de Rochechouart, étoit fille de ce M. de Beauveau et de mademoiselle du Rivaux (Beauveau). Ce M. du Rivaux épousa en secondes noces une Brancas, dont il eut quatre filles qui ont été toutes quatre mariées; une à M. de Flamarens, grand louvetier; une à M. Dailly, une à M. d'Havré-Ménil, en Normandie, et madame d'Averne. Cette dame qui a beaucoup fait de bruit pendant la minorité, est plus retirée du monde; elle avoit des saillies d'esprit et des reparties heureuses, avoit beaucoup vécu avec le duc de Richelieu dans sa jeunesse, et avec M. le régent qui n'en fut jamais très-jaloux selon son caractère.

Sur madame la marquise du Châtelet.

La marquise du Châtelet, fille du baron de Breteuil, désespérée de se voir abandonnée du marquis de Guébriant qu'elle idolâtroit, lui écrivit une lettre d'éternels adieux, lui disant qu'elle vouloit mourir, puisqu'il ne vivoit plus pour elle. Guébriant qui la connoissoit sujette à des emportemens, courut chez elle, et le suisse lui refusant la porte, il entra de force, vola dans l'appartement, et la trouva couchée, dormant d'une dose d'opium capable de la tuer; il la fit secourir, lui sauva la vie, et ne pouvant s'attacher à elle malgré cette preuve d'amour, elle s'en consola avec plusieurs autres. Le baron son père avoit été premier commis de la maison du roi sous Seignelay, qui le menoit avec lui dans toutes ses parties de plaisir, et qui acheta ensuite la charge d'introducteur des ambassadeurs.

Madame du Châtelet s'est fait savante, elle est liée présentement avec M. de Voltaire.

Sur madame de Pompadour.

Madame la marquise de Pompadour fut présentée à Versailles le 14 septembre 1745 ; elle alla d'abord chez le roi sur les 6 heures. Il y avoit un monde prodigieux dans l'antichambre et la chambre du roi, mais fort peu dans le cabinet. La conversation fut courte, et l'embarras très-grand de part et d'autre. Madame la princesse de Conti, madame de la Chaumontauban et madame d'Estrade étoient avec elle. Il n'y avoit pas moins de monde chez la reine ; car tout Paris étoit fort curieux de savoir ce que cette princesse diroit à madame de Pompadour. On avoit conclu qu'elle ne pourroit lui parler que de son habillement, conversation fort ordinaire aux dames, quand elles n'ont rien à dire. La reine instruite que Paris avoit déjà arrangé sa conversation, crut par cette raison là même, devoir lui parler d'autre chose. Elle savoit qu'elle connoissoit beaucoup madame Saissac, et lui dit qu'elle l'avoit vue à Paris, et qu'elle étoit fort aise de faire connoissance avec elle. On ne sait si ma-

dame de Pompadour entendit ce que la reine lui disoit, car elle parla fort bas; mais elle profita de ce moment pour l'assurer de son respect, et du desir qu'elle avoit de lui plaire. La reine parut assez contente du discours de madame de Pompadour, et le public attentif jusqu'aux moindres circonstances de cet entretien, a prétendu qu'il avoit été fort long et de *douze phrases.*

M. le dauphin parla à madame de Pompadour de son habit, ainsi qu'il étoit convenu.

Madame de Pompadour sait prendre tous les caractères pour plaire au roi: mais elle a un grand inconvénient pour la cour qui la méprise, c'est qu'elle a un fort mauvais ton, celui d'une bourgeoise déplacée, et qui veut déplacer tout le monde, si on ne parvient à la déplacer elle même. Au lieu de se soumettre aux convenances établies, elle veut que les convenances se soumettent aux siennes. Elle s'environne d'artistes et de poëtes. Elle aime d'être prônée. Elle jouit des hommages des grands, et fait beaucoup pour les obtenir. Elle veut s'enrichir. Elle aime les palais et

les jardins. Elle a une mère crapuleuse et née dans la crapule la plus vile, et elle a porté le roi à lui envoyer des présens. Elle a l'envie d'avancer tous ses parens, et de les couvrir comme elle de titres de comte, baron, marquis, ce qui est digne de pitié.

Esprit courtisan du philosophe Voltaire.

Les grands poëtes comme les petits étoient encore plus fins et plus flatteurs dans leurs complimens. Voltaire n'osoit dire après la bataille de Raucoux que Louis XV fût un héros, ni sa maîtresse une divinité de l'ancien tems; mais par ses allusions il le faisoit entendre. Il chanta donc et l'amant et la maîtresse dans ce ton, et envoya à celle-ci les vers suivans:

Quand César, ce héros charmant,
Dont Rome fut toute idolâtre,
Gagnoit quelque combat brillant,
On en faisoit son compliment
A la divine Cléopâtre.

La cour humiliée d'être obligée d'avoir pour la petite d'Etiole les égards que ma-

dame

dame de Châteauroux avoit mérités, ne pardonna pas à Voltaire cette flatterie qu'on y parodia de cette sorte :

Quand César, ce héros charmant,
Dont tout Paris fait son idole,
Gagne quelque combat brillant,
On en doit faire compliment
A la divine d'Étiole.

Pour Louis, ce héros charmant,
Voltaire écrit mainte babiole;
Bataille et vers, tout est brillant;
Et fort digne certainement
De l'incomparable d'Étiole.

M. de Voltaire a, dit-on, une secrète démangeaison d'être ministre : nous l'avons envoyé espion chez le roi de Prusse, et parce qu'il lui a arraché une seule phrase, il estime assez son savoir pour se croire un homme d'état. A présent, il cherche à plaire à madame de Pompadour.

Mais le parti de la reine et des Jésuites qui redoutent ses opinions, est celui de tout le monde qui ne peut soutenir ses sarcasmes !

L'abbé de Bernis poëte de madame de Pompadour.

M. l'abbé de Bernis se trouvant à table avec le roi et madame la marquise de Pompadour et quelques autres seigneurs, fit cet in-promptu sur l'air de Joconde:

Le plaisir couronné de fleurs
Vient voler sur la table;
Il n'attend pour charmer nos cœurs
Qu'un moment favorable.
Belle Zéphise, où tu n'es pas
Pourroit-il nous séduire?
Il a besoin de tes appas
Pour fonder son empire.

Viens réveiller sous ce berceau
L'esprit et la saillie;
Ils t'attendent sur un tonneau
Qu'a percé la folie.
Le Champagne est prêt à partir,
Dans sa prison il fume,
Impatient de te couvrir
De sa bouillante écume.

Sais-tu pourquoi ce vin brillant,
Dès que ta main l'agite,

Comme un éclair étincelant,
Vole et se précipite ?
En vain Bacchus dans le flacon
Retient l'amour rébelle,
L'amour sort toujours de prison
Sous la main d'une belle.

Les quatre heures du jour par M. l'abbé de Bernis, sur l'air : L'amant frivole et volage.

LE MATIN.

Ah ! que j'aime à voir Lucile,
Quand s'éveillant le matin,
D'un sommeil doux et tranquille,
L'effet paroît sur son teint;
Ses yeux s'ouvrant à l'aurore
Brillent d'un éclat nouveau ;
De sa bouche que j'adore
Le corail paroît-il plus beau ?

LE MILIEU DU JOUR.

Le midi vient et nous presse
D'aller dans un bon repas,
Goûter avec allégresse
Vins exquis, mets délicats ;

Mais ils n'ont rien d'agréable
Lucile pour ton amant,
Si je ne suis point à table
Près de ton minois charmant.

Le soir.

Au sein fougueux d'Amphytrite
Le soleil va se jetter,
Et cet air frais nous invite
Dans ce bois à le goûter.
Ah! ma charmante Lucile,
Suis-moi, portons-y nos pas;
Crois que ce riant asyle
N'a jamais vu tant d'appas.

La nuit.

Belle nuit, nuit favorable
Aux vœux des tendres amans;
Si ton voile favorable
Me donne d'heureux momens;
Si dans ton mystère sombre
Tu couronne mon amour,
Je préférerai ton ombre
A l'éclat du plus beau jour.

Les cinq sens, du même, sur le même air.

La vue.

On a beau vanter l'aurore,
Les ris, les jeux, les plaisirs,
Les traits de la jeune Flore,
Le printems et les zéphirs;
Je ne connois point d'image
Sur la terre et dans les cieux,
Dont l'attrait me dédommage
Du doux langage des yeux.

L'ouïe.

J'aime entendre la fauvette,
Son accent toujours nouveau
Me tient lieu de la musette,
Du haut-bois, du chalumeau;
Mais la plus douce harmonie
Qui puisse flatter mon cœur
Est un soupir qu'à Sylvie
Arrache l'amour vainqueur.

Le goût.

A Bacchus rendons les armes,
Soumettons notre raison;
Il a banni les allarmes:
De nos jours c'est le poison.

Amis, célébrons sa gloire
A grands coups de ce vin vieux:
Hébé verse-t-elle à boire,
Je suis à côté des Dieux.

Le tact.

Ce sens a double puissance,
Double plaisir à la fois;
C'est une double existence
Qui donne et reçoit des loix;
Balançant une couronne,
Au tact obéit l'amour:
Plus il prend et plus il donne,
Toujours content du retour.

L'odorat.

Sur le sein de ma bergère,
Qui ne sent que le muguet,
Je voulois verser naguère
Un plein flacon d'eau-d'œillet:
Ah! dit-elle mécontente,
Je ne puis y consentir,
Et je veux que cela sente
Ce que cela doit sentir.

J'ai voulu conserver ces vers. Ils annoncent de l'esprit, de la gaieté, de la facilité et l'esprit de la bonne compagnie. L'abbé de Bernis est de bonne maison, à

ce qu'on dit. Quelques-uns assurent qu'on lui a prêté des papiers : cela annonceroit assez une ambition. En s'abandonnant à madame de Pompadour, il est sûr de la satisfaire, et l'abbé de Bernis fera son chemin.

M. l'abbé de Bernis dont j'ai déjà fait voir quelques piéces, envoyant un jour à madame la comtesse de Forcalquier pour ses étrennes une toilette de bois de Sainte Lucie, s'avisa de la faire présenter sous le nom d'un jeune capucin en y joignant ces vers :

Malgré la haire et le cilice,
Et le cordon dont je suis ceint,
Je sens sous l'habit de novice
Qu'il est plus aisé, Cléonice,
D'être martyr que d'être saint.
Au fond de ma triste cellule,
Mon cœur rébelle à saint François,
Brise ses fers, s'échappe et brûle
De se ranger sous d'autres lois.
Pour calmer la langueur secrette
Qui me consume nuit et jour,
Mes mains ont poli la toilette,
Premier hommage qu'à l'amour
Offre un timide anachorète.
Je vous aime quand le soleil
Sort du sein orageux de l'onde,

Je vous aime quand moins de vermeil,
Il fait place à la nuit la plus profonde.
Je ne dis rien de mon sommeil;
On sait bien que les gens du monde
N'en éprouvent pas de pareil.

L'abbé de Bernis, étant chez la comtesse de Forcalquier de Provence, et la voyant verser du café dans un cabaret de porcelaine de Saxe, fit cet in-promptu :

La maîtresse du cabaret
Mérite bien qu'on la dépeigne,
Qui voit Hébé voit son portrait;
L'enfant ailé lui sert d'enseigne.
Bacchus assis sur son tonneau,
La prend pour la fille de l'onde;
Même en ne versant que de l'eau,
Elle a l'art d'enivrer le monde.

Sur la guerre d'Italie en 1747.

Lorsque le maréchal de Belle-Isle fut envoyé en Provence, pour s'opposer à l'irruption des Autrichiens, occasionnée par la prise d'Asti et la perte de la bataille de Plaisance, on fit ce distique latin, qui fut traduit dans un quatrain françois qu'on trouvera à la suite.

Foquetti propera, clamat provincia lugens,
Sic tibi sit laurus, sicut oliva mihi.

Viens, Belle-Isle, sauver la Provence allarmée,
Par de nouveaux exploits soutiens la renommée;
A ta rare vertu nous devons l'olivier:
Nos cœurs reconnoissans te rendront ce laurier.

L'événement justifia la prophétie, et les ennemis se retirèrent sans avoir coupé autant d'oliviers et d'orangers qu'ils le comptoient.

Mais l'été d'après, M. le chevalier de Belle-Isle, frère du maréchal, officier de réputation, ayant échoué à l'attaque des retranchemens de l'Assiette et y ayant perdu la vie; les poëtes changèrent de ton, et suivant le génie françois, on crut venger tout le sang illustre répandu à cette malheureuse journée, par le quatrain que je ne mets ici, que parce qu'il est annecdote:

Victimes d'un projet aussi fou que funeste,
Mânes dans nos François dont on perça le flanc;
Si pour vous appaiser il vous falloit du sang,
Vous n'êtes point vengés, le plus coupable reste.

Les gens sans partialité, prétendent

que non-seulement M. le maréchal n'avoit pas ordonné le projet, mais que M. son frère avoit été trompé, et qu'on lui avoit fait l'entreprise presque infaillible ; passons sur ces idées funestes, corrigeons-les par quelques autres articles plus gais, et laissons là la boucherie de l'Assiette.

Sur le gentil Bernard.

M. Bernard, secrétaire général des dragons et garde des livres du roi à Choisy, est auteur de plusieurs jolies piéces de poësies, et entr'autres d'un art d'aimer à l'imitation de celui d'Ovide, écrit d'un style plein de feu, d'images et de tendresse.

Lorsque cet ouvrage étoit moins connu, tous ceux qui en avoient entendu parler, souhaitant que l'auteur vînt en faire la lecture, la marquise du Châtelet si fameuse par son esprit fut du nombre ; elle chargea M. Voltaire d'inviter M. Bernard à souper, et de le prier d'apporter son poéme ; il lui écrivit ce quatrain.

De par le Pinde et par Cythère,
Gentil Bernard est averti
Que l'art d'aimer doit samedi
Venir souper chez l'art de plaire.

Comme M. Bernard étoit alors fort jeune et d'un caractère aimable, on ne l'appelloit que *le gentil Bernard.*

Si M. de Voltaire s'en tenoit à des parties aussi délicates et aussi innocentes, il seroit loué de tout le monde. Ses satyres déplacées lui rendront la vie malheureuse, de même que son ambition peu connue d'être ministre.

Le duc de Boufflers à Gènes, sa mort.

M. le duc de Boufflers fut envoyé en 1744, commander à Gènes, de la part du roi, dans le tems que cette république se délivra de la garnison Autrichienne. Ce seigneur fut reçu au sénat, et y prononça ce discours.

Sérénissimes princes et très-excellens seigneurs, le monarque de l'Europe et le plus puissant, et ce qui n'est pas un moindre titre, le plus fidèle à ses engagemens, m'envoye vers vous, pour partager vos travaux et votre gloire; il m'ordonne de vous déclarer à quelque prix que ce soit, de rendre à cette généreuse et infortunée république, la splendeur et l'in-

dépendance que les nations les plus barbares rougiroient de vous disputer.

Dans vos malheurs, je regarde comme un grand avantage, que les partis les plus honorables se trouvent liés avec la plus saine politique. En effet, quand vos ennemis vous proposeroient les capitulations les plus précieuses, quelle confiance pourriez-vous prendre dans une puissance si décidée à vous subjuguer? Elle a détruit vos fortunes, elle a tenté de vous réduire dans l'esclavage le plus humiliant, par la bouche même de son général elle a menacé vos citoyens du supplice le plus infâme; elle n'a pu encore vous enlever votre honneur ni votre liberté : ces biens inestimables mille fois plus précieux que la vie, sont en votre pouvoir; c'est à vous même que vous devez cette heureuse restitution, qui a prévenu les secours de vos alliés. C'est vous, illustre république, qui vous rendez aujourd'hui l'émule de cette ancienne Rome, de ce sénat dont la présence d'Annibal, et d'une armée victorieuse répandue sous ses murailles, ne put ébranler le courage. Ne perdez donc jamais de vue vos véritables intérêts. D'un côté, la honte et l'es-

clavage; de l'autre, la gloire et la liberté.

Sur-tout ne cessons d'espérer en cette providence qui déteste toujours la tyrannie: elle vient d'éclater sur vous d'une manière trop marquée au coin de la divinité, pour que vous ne la secondiez pas de tous vos efforts. Les momens sont précieux; ne les employons pas dans de vagues déclamations: qu'un seul esprit vous anime.

Enfin, très-excellens seigneurs, daignez prendre confiance en l'homme du monde qui a le plus à cœur votre liberté: je n'en suis que meilleur François, en devenant le plus zèlé de vos citoyens; montrez-moi le péril, ma charge est de le connoître, je ferai toute ma vie ma gloire de vous en garantir.

M. le duc de Boufflers se distingua beaucoup dans cette commission, et se fit aimer des Génois: mais il ne jouit pas longtems de sa gloire, étant mort à Gènes peu de tems après ses premiers succès. On fit ce quatrain sur sa mort.

Au sein de la victoire, à la fleur de son âge,
D'un peuple de héros tu mourus regretté.
Boufflers, tu lui laissas le plus noble appanage:
Ton exemple et la liberté.

Anecdote sur M. de Monteil.

Monteil n'étoit que capitaine d'infanterie, quand le duc de Richelieu le fit major du régiment de Septimanie. A la bataille de Raucoux, il suivit toujours Boufflers et se fit connoître de lui. Boufflers lui trouva de l'esprit, de l'application, de la capacité, et appellé à Gènes, il le demanda au roi. Monteil reçut l'ordre de partir fort secretement avec une instruction, et ne pouvant dire son secret au duc de Richelieu, il choisit un moment de l'absence du duc, se fit écrire, et partit pour Gènes.

A la mort de Boufflers, Bissy commanda à sa place, et employa Monteil pour lever des contributions, tandis que Chauvelin observoit les troupes commandées par Nadasti. Monteil poursuivit l'ennemi, et porta l'épouvante jusqu'à Milan. Chauvelin en attendant se rapprocha, et Nadasti se voyant délivré, alla enveloper Monteil trop éloigné de Chauvelin. Monteil fit sa retraite et ne perdit que dix hommes, fut obligé de laisser ses contributions à l'en-

nemi, et trouva en arrivant à Gènes, le duc de Richelieu encore outré du départ de Paris, que Monteil avoit tenu si secret.

Malgré sa défaite, Richelieu l'employa comme un homme hardi et plein de courage. Il étoit secretement inquiet sur le genre des instructions de Monteil, et dans ces cas là Richelieu traitoit toujours bien celui qui lui étoit suspect.

C'est sa politique, car l'homme est fort adroit de son naturel.

Sur le maréchal de Saxe.

M. de Saxe, sans donner beaucoup de batailles, s'acquit une grande réputation par ses marches, et en se tenant simplement sur la défensive.

Les campagnes de 1745, où il gagna la bataille de Fontenoy; de 1746, qu'il termina par celle de Raucoux; de 1747, où il défit les ennemis à Laufeld, ne lui firent pas tant d'honneur que la campagne de 1744, aux yeux des connoisseurs les plus habiles.

En 1747, en hiver, il prit Bruxelles au

milieu des glaces et des neiges ; et au retour de cette expédition, mademoiselle Metz qui chantoit dans le prologue, le rôle de la gloire, ayant dit ces vers :

Tout doit céder dans l'univers
A l'auguste héros que j'aime ;

s'approcha du balcon, et lui présenta une couronne de lauriers ; le maréchal la refusa, mais le partère et les loges s'unirent, et crièrent : Prenez-la. Le duc de Villeroy la reçut, et la lui mit sur la tête aux acclamations. Le roi lui donna le titre de maréchal général de ses armées, pour qu'il pût commander les autres maréchaux de France ses anciens.

Le mariage du dauphin étant conclu avec une princesse Saxonne, un anonyme envoya ces vers au maréchal.

L'envie est sous tes pieds, la gloire sur ton front.
Que tes destins sont beaux, invincible Saxon !
Louis choisit ton sang pour puiser dans sa source
Un germe de héros pour régner après lui,
Et nos derniers neveux se diront en leur course :
Son sang nous fit des rois, son bras fut leur appui.

Le

Le maréchal de Saxe parut touché de ces vers; et s'informa du nom du poëte qui lui répondit par ceux-ci:

> Philosophe ignoré, content du nécessaire,
> Ne crois point, maréchal, ma muse mercénaire;
> Je n'ai besoin de rien: mes vers, enfans du cœur,
> Te payent le tribut qu'on doit à la valeur.

Testament de M. le Comte de Saxe du premier mars 1746, et ses deux codiciles du 16 mars 1746, et du premier janvier 1748.

Il a été extrait ce qui suit de cet acte; quelque minucieux qu'en soient les articles, ce sont les dispositions d'un grand homme.

« Je donne à M. Legrand, échanson de Ersmendorff, une bague avec le diamant nommé *le Prague*.

24000 l. à M. Desseau, colonel de mon régiment de cavalerie.

24000 l. à M. Gaudery, major de mon régiment d'infanterie.

24000 l. à M. Heldorf, capitaine de carabiniers audit régiment d'infanterie.

24000 l. à M. Pauly, capitaine au même régiment.

12000 l. à M. Desleleau, qui s'est retiré à Blois.

12000. l. à M. de Bachuart, lieutenant des chasses à Chambord.

12000 l. à M. le chevalier Girardon.

100000 l. à M. de Sourdy Chabonay.

400000 à M. le comte de Waldurf, en forme de restitution de ce que sa majesté le roi de Pologne m'a donné, sur la confiscation des biens de son oncle.

12000 l. à mon valet de chambre Baurain.

12000 l. à Hunerkope, mon sous-écuyer.

12000 l. à mon chirurgien Roth.

20000 l. à mes quatre gardes, sçavoir 5000 l. à chacun.

10000 l. à mes deux palfreniers.

5000 l. à Reder, mon tambour major.

Le reste du bien que j'ai en France, sera remis à M. le comte de Bellegarde, chambellan du roi de Pologne.

Quant à ce que je posséde au-delà du Rhin, et dont je prie M. Ermendorf de vouloir bien faire la distribution :

Je donne et légue à Trobek, mon ancien domestique, mille écus de Saxe.

A M. Nuldener, secrétaire de la cour, mille ducats d'or.

A M. le comte de Frise, un livre que j'ai fait sur la guerre, intitulé *mes Rêveries*, qui est manuscrit.

Tout le restant en argent sera remis à madame Melherat, née à Melherat, pour lui donner une marque de mon souvenir.

Quant à mon corps, je désire qu'il soit enseveli dans la chaux vive, si cela se peut, afin qu'il ne reste bientôt plus rien de moi dans ce monde, que ma mémoire parmi mes amis. *Signé* Maurice de Saxe.

Codicile.

Au cas que les biens situés en France ne fussent pas suffisans pour accomplir les legs, la diminution tombera sur les biens donnés à M. de Bellegarde, et si ceux-là ne suffisent pas, sera pris sur ceux donnés à M. de Waldurf.

M. de Ermendorf et M. Baudry étant morts, j'institue pour mon exécuteur testamentaire, M. Maldenner, conseiller en la cour de Saxe, pour la partie des biens que j'ai en Saxe.

Et M. de Prolingre, ci-devant capitaine des cent suisses de sa majesté le roi de Pologne, défunt, pour les biens que j'ai en France.

Je donne au premier mille ducats d'or, encore à M. le marquis de Prolingre, mon portrait enrichi de diamans, de deux mille louis d'or.

Je légue aussi mon gros diamant nommé *le Prague*, à M. le comte de Frise.

Je prie sa majesté très chrétienne, de lui accorder mon régiment de cavalerie légère, et mon habitation de Chambord avec la capitainerie audit Chambord, à la charge et condition qu'il entretiendra le Haras que j'y ai établi pour servir de remonte audit régiment. J'espere que par cet arrangement je conserverai au roi un régiment qui n'aura pas son pareil, et un Haras unique, n'ayant rien épargné pour remplir cet objet, et pour procurer à la France une espèce de chevaux supérieurs en vitesse à ceux que l'on y éléve à présent, chose dont on manque pour la cavalerie légère, et qu'on ne sçauroit se procurer en tems de guerre. Dans le cas que le roi accorde cette grace à ma très-

humble priere, mon intention est que Chambord reste meublé tel qu'il est, selon l'inventaire qui s'y trouvera, pour servir à mon neveu le comte de Frise. Mais s'il plaisoit à sa majesté d'en disposer autrement, les meubles et le Haras seront vendus à l'enchère, et la somme qui en reviendra, sera portée en masse à celle du reste de mes biens situés en France. Je légue en outre un diamant de 24000 l. à M. d'Alençon, secrétaire du roi et mon ancien gouverneur, en reconnoissance de l'affection qu'il m'a toujours portée.

Je légue pareillement 6000 l. une fois payées à Messat, mon valet de chambre, et autres 6000 l. à Mauret, mon concierge de Chambord, une fois payées.

Je légue 2000 l. au sieur Rousseau de Villeneuve S. George une fois payées. Telles sont mes dernières volontés.

Depuis le jour de la mort de M. le maréchal de Saxe, on a tiré à Chambord nuit et jour un coup de canon tous les quarts d'heure. Il doit être parti d'hier ou d'aujourd'hui pour Strasbourg, avec une escorte de 150 hommes et de quatre piéces

de canon ; on en tirera une tout le long du chemin toutes les demi - heures, et on lui rendra tous les honneurs militaires dans chaque ville où il doit passer. Il sera enterré à Strasbourg, dans l'église des Luthériens, et le roi se charge de payer tous les frais et de lui faire faire un mausolée.

Mort de M. de Coigny, en 1748, le 5 mars.

Coigny, pour être à portée de suivre le roi à la chasse, voulut partir pendant la nuit et par un tems de neige ; il fut renversé dans un fossé avec sa voiture, et l'impériale se retourna sur le cheval. Il fut trouvé mort, la tête en bas, pour s'être voulu lever à 5 heures du matin, pour se rendre à Versailles à tems d'aller avec le roi à la chasse. Le maréchal, son père, qui avoit 75 ans, représenta qu'il étoit mort par empressement pour le roi, et demanda de jouir de sa charge de colonel-général, sous peine de perdre 200 mille livres. Il laissa trois fils, dont l'aîné avoit onze ans.

Voilà l'anecdote telle qu'on la veut faire croire au public. Il y a quelque chose de

vrai, mais l'auteur ne peut en dire davantage.

Ce qu'on imagina pour chasser M. d'Argenson des affaires étrangères.

Le marquis d'Argenson, l'aîné, ministre des affaires étrangères, ne pouvoit plaire à madame de Pompadour, et on n'attendoit plus que le mariage de d'Argenson, fils du cadet, qui devoit épouser mademoiselle de Mailly d'Aucourt, pour le renvoyer : car on ne vouloit pas troubler cette fête; mais le lendemain du jour de la réjouissance, les deux frères reçurent une lettre du roi, dont l'une renvoyoit l'aîné des affaires étrangères. Le marquis n'étoit point agréable aux ministres envoyés près du roi; on disoit hautement qu'il cabaloit, en secret, pour continuer la guerre, et qu'il n'avoit pas les talens suffisans pour conduire les affaires; on lui reprochoit, entr'autres, d'avoir été d'une indolence singulière pendant la révolution de Gènes, et de n'en avoir pas appris la nouvelle au roi, dès le moment qu'elle fut connue en France.

En effet, Guimont, envoyé du roi à

Gènes, écrivit au comte d'Argenson, en deux mots, l'ensemble de la révolution, et s'en remettoit, pour le détail, à la relation qu'il envoyoit au marquis, son frère, par le même courier. Sur le champ, le comte va chez le roi lui faire part d'une manière sommaire de la révolution de Gènes, et satisfit le roi, qui attendit, mais vainement, les détails. Ce retard affecta Louis XV; on disoit d'ailleurs que le marquis d'Argenson jouoit à Quadrille quand il reçut le paquet, et qu'il le renvoya au bureau. Il en rejetta vainement la faute sur Bussi, commis du département; l'un et l'autre furent renvoyés. Le comte d'Argenson néanmoins s'avança dans la faveur, et le roi lui accorda les grandes entrées.

La famille royale, en 1748, et le ministère.

La reine vit en simple particulière. La dauphine ne pense qu'à nous donner des enfans. Le duc d'Orléans fait le baroque au couvent avec les saints-pères. Son fils ne pense qu'à manger et à coucher avec sa femme par-tout où il se trouve, et jus-

ques sur le lit des femmes qu'il va visiter.

On appelle Belle-Isle le moulin à projets. Tencin, au conseil, fait l'hypocrite, et le maréchal de Noailles, le fin.

Tournehan, fort sot, a un crédit extraordinaire.

M. Berryer est sorti du néant pour régir la police.

Puisieux tâtonne toujours, embrouillant de plus en plus les affaires; et madame de Pompadour, qui prend le roi au bout du nez, le sait tirer du bout de la grande galerie jusqu'à l'autre.

Voilà la cour en 1748.

Gentillesses des pages.

Quelque tems après, les pages de la grande écurie se permirent des gentillesses; deux ou trois se promenant dans Versailles, fixèrent leurs regards sur la femme d'un chaircuitier de Versailles, qu'ils trouvèrent jolie, et la caressèrent un peu familièrement. Le mari arrive, un boucher, beau-père du mari, arrive aussi, et les marmousets furent repoussés.

Honteux de la reculade, arrivent trente

pages, chez le chaircuitier, armés de gros et longs bâtons. Le combat fut animé entre les pages, le boucher, le chaircuitier, la femme et les gens de la maison ; deux pages furent blessés dangereusement, lorsque le gouverneur arrive et les met aux arrêts. Le roi fit châtier trois ou quatre jeunes-gens qu'on renferma à S. Lazare ; ensuite on les cassa pour servir d'exemple.

État des revenus du roi, année 1726, et des dépenses de l'état (1).

Fermes générales, dans lesquelles sont les aides, les entrées, la ferme des gabelles, le papier marqué, la ferme des suifs, les messageries, les domaines, les contrôles des actes, les quatre sous pour livre, les droits rétablis, &c. quatre-vingt millions, ci. . . . . 80,000,000 l.

Tailles des pays d'élection 44,280,000

Fourages. 5,097,092

129,377,092

(1) On place ici comme piéce authentique un compte qui devoit se trouver au tome II, année 1746.

Ci-contre.	129,377,092 l.
Capitation des pays d'élection	18,559,991
Tailles et subvention des pays conquis	2,119,118
Capitation des pays conquis	2,198,337
Capitation des pays d'états	3,991,922
Capitation de Paris. . .	2,000,000
Capitation de la cour. .	797,240
Capitation retenue sur les gages.	1,034,000
Retenue du dixiéme sur certaines dépenses. . . .	2,000,000
Don gratuit des pays d'ét.	5,748,337
Bois, année commune. .	1,500,000
Parties casuelles et paulettes, année commune. .	3,000,000
Ferme des postes . . .	3,600,000
Clergé, année commune.	1,600,000
Clergé des frontières. .	230,136
Fabrique des lingots. .	500,000
Cinquantiéme, environ.	5,000,000
TOTAL.	183,255,873

Quelques-uns de ces articles sont pris des états de 1724.

Dépense ordinaire, année commune. La plûpart des articles ont été tirés de l'état de l'année 1724, tems de paix. Il y a plusieurs dépenses extraordinaires, qui ne sont pas tout-à-fait si fortes dans les autres années.

Chapitre premier.

Personne et service du roi, y compris les princes; en quarante-cinq articles, 21,397,000 livres.

Comptant du roi, habits, &c.	360,000
Cassette du roi, jeu, petites pensions, petits présens, &c.	1,200,000
Offrandes et aumônes. .	200,000
Maisons religieuses, écoles chrétiennes et nouveaux catholiques.	200,000
Pauvres de Paris. . . .	80,000
Gages des trésoriers, des gentilshommes-servans, officiers de bouche, grand et	
	2,040,000

Ci-contre.	2,040,000
petit commun, gobelets, fruiterie, &c. Valets-de-chambre, garde-robe, huissiers, officiers des châteaux, &c. .	850,000
Récompenses d'officiers ordinaires	150,000
Chambre aux deniers, tables et bougies	1,200,000
Extraordinaires de l'année 1724	150,000
Entretien des meubles, argenterie, garde-meubles et pierreries.	500,000
Écurie ordinaire et livrée, tant de l'écurie que des suisses	1,800,000
Gages des cent-suisses. .	54,000
Prévôté de l'hôtel. . . .	62,000
Venerie et fauconnerie. .	650,000
Entretien de la machine de Marly.	34,000
Bâtimens ordinaires des maisons royales, jardiniers et fonteniers.	1,950,000
Jettons d'or et d'argent,	
	9,440,000

De l'autre part . . .	9,440,000
du trésor royal, et des parties casuelles	140,000
Musique et chapelle. .	500,000
Dépenses par acquits patens.	150,000
Pensions secrettes par acquits patens.	300,000
Dépenses secrettes par acquits patens.	600,000
Dépenses imprévues par acquits patens.	2,000,000
Prisonniers d'état . . .	200,000
Dépenses extraordinaires sur les prisonniers de la Bastille.	2,600,000
Maison de la reine en 1725, au moins.	2,400,000
Gages de quelques officiers de feue madame la duchesse de Berry	100,000
Gages de quelques officiers de feu madame. . .	100,000
Pensions de la maison de feu M. le duc d'Orléans. .	665,000
Pension de la maison de	
	19,195,000

Ci-contre	19,195,000 l.
madame d'Orléans. . . .	450,000
Gages de quelques officiers de la feue reine d'Angleterre.	80,000
Pensions de la maison de M. le duc de Chartres devenu duc d'Orléans. . . .	150,000
Pension de madame la duchesse douairière	230,000
Pension de M. le Duc. .	110,000
Autre pension, comme chef du conseil de régence.	150,000
M. le comte de Charolois.	100,000
Mlle. de Charolois. . .	50,000
Mlle. de Clermont. . .	50,000
Madame la princesse de Conti, douairière	180,000
Madame la princesse de Conti, deuxiéme douairière.	80,000
M. le prince de Conti. .	100,000
M. le comte de la Marche.	60,000
Mlle. de la Roche-sur-Yon.	50,000
M. le duc du Maine. . .	112,000
M. le comte de Toulouse.	90,000
M. le prince et madame la princesse de Carignan. .	160,000
TOTAL.	21,397,000

Chapitre II.

Ordinaire, extraordinaire des guerres et marine, en neuf articles, 65,271,667 l.

Ancien ordinaire de la guerre.	5,608,320
Maréchaussées	1,726,845
Dépenses assignées sur le taillon.	1,103,538
Fortifications.	1,500,000
Artillerie	1,500,000
Garnisons ordinaires . .	2,148,781
Extraordinaires des guerres compris les pensions . . .	39,684,183
En 1725 on a augmenté le nombre des soldats pour environ quatre millions ; mais on a diminué le fond de la marine de quatre millions, ci.	4,000,000
Marine et galères, compris les pensions, douze millions ; mais on a diminué ce fond de quatre millions, reste huit millions . . .	8,000,000
Total	65,271,667

Chapitre

CHAPITRE III.

Rentes, gages et charges; en onze articles, 75,405,212 livres.

Sur les bois		825,571 l.
Sur les fermes.		44,412,475
Sur les postes.		2,100,000
Sur la taille.	Charges et appointemens. . . .	7,500,000
	Rentes perpétuelles	6,000,000
	Rentes viagères. .	8,000,000
Sur la capitation des vingt généralités		2,539,591
Sur les fourages. . . .		254,854
Sur la taille des pays conquis		472,721
Sur la capitation des pays conquis		300,000
Autres gages et rentes, environ		3,000,000
TOTAL.		75,405,212

Pensions perpétuelles et appointemens, en trente articles, 20,900,003 livres.

Pensions aux premiers présidens pour leur table. . .	312,000 l.
Pensions aux abbayes royales.	650,000
Pensions aux colléges et universités	150,000
Pensions pour les arts et manufactures.	100,000
Pensions aux académies .	50,000
Pensions aux médecins du roi	234,000
Aux chevaliers du S. Esprit	340,000
Aux chevaliers de S. Louis	115,000
A l'opéra et à la comédie .	100,000
Appointem. du grand état,	1,200,000
Autre état d'appointemens dont on a retranché un quartier.	440,000
Gages du conseil et appointemens des grands officiers de la couronne, chancellerie	382,000
	4,063,000

Ci-contre	4,063,000 l.
Conseil privé.	262,000
Appointemens des maréchaux de France	108,000
Appointemens des commissaires des différens bureaux,	350,000
Appointemens et pensions des ambassadeurs	1,512,000
L'indemnité du change, pour ce qui y est sujet . .	1,466,666
Ligues suisses	505,000
Change de ladite somme,	673,337
Gouverneurs et lieutenans-généraux et particuliers des villes et provinces. . . .	794,000
Aux intendans de terres et pour leur table.	768,000
Aux intendans de commerce et des colonies. . .	1,120,000
Ponts et chaussées. . .	4,000,000
Turcies et levées. . . .	400,000
Haras	100,000
Pavé de Paris.	208,000
Guet de Paris	250,000
Voyages et vacations. . .	400,000
	16,980,000

De l'autre part . . .	16,980,003
Pensions personnelles et autres que les militaires . .	2,500,000
Pensions personnelles nouvelles, et gratifications de cette année, 1724. . . .	1,400,000
TOTAL.	20,900,003

Récapitulation de la dépense.

Premier chapitre . . .	21,397,000
Second.	65,271,667
Troisiéme.	75,405,212
Quatriéme	20,900,003
TOTAL.	582,973,882

Recette.

La recette est de. . .	583,255,873
Et la dépense de. . .	582,973,882
Avance.	285,995

Mémoire contre M. de Maurepas, remis par le maréchal de Richelieu, à madame de Pompadour, qui le donna au roi, lequel l'appella LIBELLE, *en le rendant à M. de Maurepas, qui l'a méprisé et n'y a pas répondu.*

Il y a vingt ans que M. de M.... gouverne la marine, et la gouverne despotiquement. Feu M. le Duc et M. le cardinal de Fleury, craignoient également que M. le comte de Toulouse ne s'en mêlât, et n'eût par-là quelque part au ministère. C'étoit le seul qui entendît ce métier, et qui fût en état d'en imposer à M. de Maurepas, qui, de son côté, sentant ce qu'il avoit à en craindre, n'a songé qu'à tout sacrifier pour lui ôter le peu de part que la charge d'amiral lui donnoit droit d'avoir à cette partie de l'administration générale. Voilà une des causes de la décadence de la marine, qui a entraîné celle du commerce.

M. Colbert et M. de Seignelai avoient mis notre marine sur un très-grand pied. Elle avoit depuis reçu des échecs dans les

précédentes guerres. Trente ans de paix auroient suffi pour les réparer et au-delà, si le ministre avoit employé utilement les fonds qu'on lui donnoit tous les ans. Mais au lieu de s'en servir pour la construction de nouveaux bâtimens, avec économie, et de s'approvisionner de tout, partie de ces fonds a été destinée à augmenter la paye des officiers, à entretenir des subalternes inutiles, vû le peu de vaisseaux que l'on avoit ou que l'on se proposoit d'avoir, et à faire des gratifications dans les bureaux de la marine. Il n'est point d'année où M. de Maurepas n'ait fait, dans lesdits bureaux, des répartitions du surplus des fonds qui lui avoient été remis. Les mauvais bois qu'on a employés pour la construction, ont rendu inutiles le peu de vaisseaux qui ont été fabriqués. Il fut proposé à M. de M..., sur la fin de 1738, par des personnes en état de tenir leurs engagemens, de faire à leurs propres frais un établissement à Riga, en Livonie, pour fournir les bois de construction et les mats propres à la marine du roi. On n'exigeoit que les mêmes prix que l'on donnoit alors pour des bois non-seulement inférieurs,

mais dont l'expérience a prouvé la mauvaise qualité; on offroit de recevoir, dans cet établissement, un charpentier du roi, pour faire le choix de tous les bois et les marquer. Cette proposition fut rejettée, quoique ceux qui la faisoient se fussent mis en état d'en procurer le succès, par la raison que, ne voulant que faire un profit légitime, ils n'étoient point en état de donner un pot de vin, et qu'un nommé St. Leon, chargé de l'achat de ces bois, donnoit 80000 livres chaque fois qu'il renouvelloit le traité. Aussi l'a-t-il eu jusqu'à sa mort.

La même conduite a été observée pour les vivres de la marine. Plusieurs compagnies, très-bonnes et très-solvables, se sont offertes à diverses reprises pour les prendre à plus bas prix, et n'ont jamais été écoutées. La même raison a obligé M. de M.... à conserver les anciennes, qui, par les profits qu'elles font sur le roi, sont en état de donner des pensions considérables à ses créatures, et même aux courtisans les plus hupés. Il y en a un parmi eux (M. d'Estissac) qui reçoit exactement par an 30000 liv.

Le mauvais état de la marine n'a été connu que lorsqu'il a été question de la mettre en œuvre. Jusques-là l'inaction laissoit aux prôneurs de M. de M...., la liberté de dire qu'il entendoit parfaitement bien sa besogne, et ils en avoient imposé au public; mais la première grande opération que l'on a voulu faire, a ouvert les yeux. L'armement de M. d'Antin pouvoit décider du sort de la France et de l'Europe. Il a échoué par des fautes capitales dans lesquelles un ministre, tant soit peu éclairé, ne seroit point tombé. Nos vaisseaux ont été envoyés sans être doublés, et on a négligé de faire suivre l'armement de mois en mois, comme les Anglois le pratiquent toujours en pareil cas, par des bâtimens chargés de vivres et de rafraîchissemens. M. d'Antin étoit prêt de dévoiler le mystère d'iniquité qu'il étoit en état de faire valoir. La fortune de M. de M.... l'a tué, et sa cabale a rejetté sur le mort toutes les fautes dont il ne pouvoit se justifier, et le public a été en suspens.

L'on vient de faire un armement dont tout le monde a été à portée de sentir toute l'importance du succès. Le général a été

choisi pour le prix des petites fêtes qu'il avoit données à madame de M...., dans sa guinguette. Indépendamment de l'incapacité de M. de Court, les vaisseaux étoient pourris et hors d'état de tenir la mer, et l'armement, sous la plus belle apparence, étoit dans l'essentiel si défectueux, qu'il ne pouvoit qu'échouer, ainsi qu'il a fait.

Le feu ayant pris à un magasin de Brest, par des négligences intolérables, et par les abus de gens de plume qui gouvernent la marine, il étoit aisé de prévenir cet accident, du moins pour l'avenir. Mais on n'a rien fait, et une année après le feu a repris par les mêmes abus, et les magasins ont été consumés. Il faut avouer que ces accidens, si funestes pour l'État, ont été très-heureux pour ceux qui avoient des comptes à rendre.

Le projet et l'armement, pour faire révolter l'Angleterre, ont été conduits de la même façon, et ont fait l'objet de la risée de l'Europe, comme notre ministère étoit l'objet de son mépris. Le seul reméde, à d'aussi grands maux, étoit que le roi se fît connoître tel qu'il est, et parût à la

tête de son armée pour faire respecter sa personne, détromper l'Europe, animer ses sujets, et consterner ses ennemis. C'est ce qui est arrivé. Y a-t-il quelqu'un qui se soit opposé à cette démarche, qui a comblé de gloire S. M., que M. de Maurepas et sa cabale? N'ont-ils pas imaginé tout ce qui a été possible pour traverser ce projet, et ne disoient-ils pas publiquement que ceux qui approuvoient un tel projet, mériteroient d'avoir la tête sur un échaffaud? (ce sont leurs propres termes). Ces faits sont trop récens, pour être sortis de la mémoire.

Les mauvaises influences du pouvoir de ce ministre, ne se sont pas bornées à la perte du commerce et de la marine. Elles entraînoient notre perte générale par la misère et l'ineptie du ministre des affaires étrangères, si le roi n'avoit eu le courage de renvoyer celui qui en étoit chargé sous la dépendance totale de M. de Maurepas, qui les faisoit sous son nom. Les vues personnelles déterminoient tous les partis, et l'État y étoit sacrifié. On craignoit l'empereur, qu'on vouloit forcer à nous quitter. Par la même raison, on haïssoit le roi de

Prusse, et on vouloit écarter toute liaison avec lui. Le succès des partis contraires prouve, ou la profonde ignorance de M. de Maurepas, puisque M. Amelot n'étoit que le commis, ou son insigne perfidie. La conduite que l'on a tenue avec M. de Broglie et M. de Belle Isle, mérite autant de reproches. N'est-ce pas M. de Maurepas qui a dirigé toute l'intrigue ? Amelot, bon homme, honnête homme, et seulement inepte pour une place au-dessus de son esprit, se trouve seul puni d'un crime dont il étoit tout au plus complice, pendant que, malgré une conduite répréhensible et condamnable dans tous les points, M. de Maurepas, soutenu par la plus forte cabale qu'aucun ministre ait encore eue à la cour (1), jouit d'un crédit et d'une autorité dont il ne cesse d'abuser et dont il abusera toujours.

---

(1) Feu M. le cardinal disoit souvent, peu de tems avant de mourir : *Je ne sais pourquoi on ne parle jamais que du parti de M. de Belle-Isle et de la cabale de M. Chauvelin ; car celle de M. de Maurepas est deux fois plus grande que les deux ensemble.*

Dira-t-on que ce n'est pas sa faute si la marine a changé d'état, et que son inaction et le peu d'argent dont il a eu la disposition, sont cause de sa décadence?

» 1°. On prouvera que toutes les ordonnances et réglemens du commerce ont été autant de bévues et de fautes capitales.

» Il ne sera pas plus difficile de faire voir, qu'avec l'argent que le roi a donné à la marine, on pouvoit la soutenir. Mais, dira-t-on, apportez-en les preuves mathématiques. C'est ce qui ne se peut faire dans cette précision géométrique, sans un examen sérieux et les secours nécessaires. Pour pouvoir dire, par livres, sols et deniers, ce que l'on a dépensé de trop, il faut avoir la même preuve de ce que l'on a dépensé en tout, c'est-à-dire, avoir les états de dépense sur quoi on puisse coter chaque article. Mais un particulier ne peut avoir ces états; et ces sortes de preuves littérales ne peuvent exister qu'après avoir fait tout ce qu'il faut pour les trouver, et ne peuvent se présenter d'elles-mêmes sans cela.

» Mais de toutes les présomptions que l'on indique et de tous les faits que l'on

a cités, il en résulte une preuve plus que suffisante pour y mettre ordre, si on l'aimoit mieux que l'auteur du désordre.

» Il est possible, seulement en attendant, de trouver des gens instruits, lesquels indiqueroient en général les abus; et cette présomption réunie aux faits qui sautent aux yeux, forme, à ce qu'il semble, une preuve résultante et plus que suffisante, pour y mettre le dernier sceau que l'on exige en prenant tous les moyens de la trouver ».

Lettre de M. de Chevreuse, à M. le duc de Luynes, sur la bataille de Fontenoy.

Ce qu'on ne peut assez admirer, c'est la tranquilité, le sang froid et le courage du roi et de monseigneur le dauphin; ils n'ont jamais paru s'appercevoir du danger qu'ils ont couru. J'ai vû 5 ou 6 boulets tomber aux pieds du cheval du roi, qui nous ont fait trembler pour sa personne; mais où je l'ai vû le plus grand, c'est au milieu du désordre, qui faisoit craindre avec raison, que l'affaire

ne tournât mal. Il avoit conservé la plus grande tranquilité, donnoit des ordres avec précision et netteté, et n'a paru marquer de la vivacité, que pour rallier les troupes qui avoient plié. Enfin c'est un grand jour pour la nation, mais encore plus grand pour le roi.

Voici la liste de ce que j'ai pu apprendre jusqu'à présent de nos morts et blessés.

Liste des morts et des blessés.

Morts. MM.	*Blessés.* MM.
Le duc de Grammont.	De Lutteau.
Du Brocard.	Le comte de Bavière.
Le chevalier de Dillon.	Le chevalier d'Apcher, le pied fracassé.
Le chevalier de Suzy.	D'Anlezy.
De Clisson.	Le duc d'Avré, un coup de fusil à travers le gras de la jambe.
De Chesnes, guidon de gendarmerie.	Le marq. de Crenay.
De Craon.	D'Ailly, dangereusement.

Suite des blessés. MM.

De la Pérouse.
Le chev. de Monaco.
Le chev. de Mésières.
De Puységur.
De St. Sauveur.
De Longaulnay.
De Langets, dangereusement.
De la Peyre, dangereusement.
De Refeville.
De Visé.
De Villars.
De Lambilly.
De la Beaune.
Duguesclin.
Daugers, dangereusement.
De la Serre, lieutenant-colonel du régiment du roi.
Le chevalier de Cromar, dudit régiment.

Lettre de M. le dauphin à madame la dauphine, sur la bataille de Fontenoy. Au camp devant Tournay, ce 12 mai 1745.

Je vous demande pardon, ma chere femme, d'avoir été si long-tems sans vous écrire, mais je ne l'ai pu, parce que j'ai toujours été en l'air, et que d'ailleurs je ne sçavois que vous mander, n'osant vous dire que les ennemis étoient en présence, et je vais

vous dire ce qui s'est passé depuis dimanche.

Le dimanche, à une heure après midi, le roi apprit que les ennemis étoient venus à une lieue de nous; aussitôt il fit passer l'Escaut à son armée, et ne laissa devant la place, que 27 bataillons sous les ordres de M. de Brezé, lieutenant général, et après qu'il eût diné, il partit et passa l'Escaut, sur un pont qui a eté construit de ce côté ci de la place, et rejoignit son armée sur les 5 heures du soir. La droite étoit appuyée sur le village d'Antouin, un autre petit village nommé Fontenoy, qui étoit retranché en perfection, et dans lequel on avoit mis la brigade de Dauphin, commandee par M. de la Vauguyon. Sur la gauche, on avoit fait deux redoutes qui n'étoient pas si bonnes, mais auxquelles la valeur des troupes suppléoit. Le roi trouva dans l'armée une joie incroyable, et il s'avança à la tête du camp, dans un endroit d'ou l'on découvroit une partie du camp des ennemis, qui étoient postés sur une hauteur, dont nous étions séparés par un vallon. Ce soir là même, il y eut quelques coups de fusil de tirés, entre les hussards

hussards ennemis et nos grassins, qui ont fait tous ces jours-ci des merveilles. Le roi repassa l'Escaut sur les 9 heures, sur un autre pont que l'on avoit fait à une demie-lieue de Tournay, du côté de la citadelle, et vint coucher dans une méchan emaison du village appellé Calonne, où tout le monde coucha sur la paille, hors lui et moi. Le lendemain lundi, le roi se leva à 3 heures et demie, dina à 8, et ne monta à cheval qu'à midi et demi, pour aller encore examiner la situation des ennemis; il trouva que leur camp paroissoit davantage, et nos postes avancés, se tiraillèrent encore quelques coups de fusil, sans que pour cela les armées s'ébranlassent. Comme le roi s'en revenoit sur les 3 heures après midi, il vit des fourageurs qui avoient jetté leurs trousses, et qui s'en revenoient à toute bride au camp, disant qu'il y avoit une allerte. Aussitôt le roi revint sur ses pas, et s'avança auprès d'une chapelle appellée Notre-Dame des Bois et s'y arrêta. Il fit marcher devant lui les quatre compagnies des gardes du corps, les mousquetaires gris qui venoient d'arriver, les gendarmes et les chevaux

légers de la garde, avec les carabiniers; il les suivit jusqu'à l'armée, et vit en effet que les ennemis faisoient marcher leur gauche vers le village d'Antouin. L'on ne pouvoit encore s'imaginer qu'ils en vinssent à une attaque, parce que, disoit-on, ils flairoient trop la médecine pour l'avaler; aussi ce soir il n'y eut rien, et on ne fit que s'arranger pour le lendemain. Le 11, le roi se leva avant quatre heures, et monta à cheval à 5, passa l'Escaut, et s'arrêta en deça de Notre-Dame des Bois, d'où il entendit la canonade qui commença à 5 heures. Le pauvre duc de Grammont y fut tué d'un coup de boulet qui lui emporta la cuisse. Ensuite il s'avança sur une petite hauteur qui est par delà, d'où on découvroit parfaitement notre armée et celle des ennemis. Il demeura là jusqu'à 9 ou 10 heures, et demanda à déjeuner; comme on alloit lui en apporter, les ennemis commencèrent l'attaque du village de Fontenoy, dont M. de la Vauguyon les repoussa vigoureusement, si bien qu'ils n'osèrent plus y remordre, et voyant qu'ils ne pouvoient l'emporter, ils tournèrent leur attaque au centre. Cependant le roi

fut obligé de quitter sa petite hauteur, parce que le canon des ennemis y donnoit en plein, et marcha sur sa droite. Pendant ce tems là, la brigade qui étoit au centre, fut enfoncée par la colonne Angloise, qui faisoit sur elle un feu roulant des plus vifs. Le roi fut obligé de se retirer, et malgré tout ce qu'il put faire, il ne put jamais faire revenir au combat les fuyards, dont une grande partie étoient des valets qui donnoient l'épouvante aux autres. Pendant cette retraite qui lui perçoit le cœur de douleur, son visage ne changea jamais, et il donnoit ses ordres avec un sang froid que tout le monde admira. M. de Richelieu le quitta pour aller à la bataille. Il trouva M. de Chabannes, sous lieutenant colonel du régiment des gardes, qui avoit rallié deux bataillons, et milord Clare avec ses Irlandois, et M. de Lowendal qui commençoient à ébranler les Anglois avec leur canon. On profita de ce moment, et on les fit charger jusqu'à quatre fois, par la maison du roi qui les mit en déroute. Le roi ayant appris cette agréable nouvelle, revint et trouva que les ennemis avoient

abandonné le champ de bataille, qu'ils avoient perdu 25 ou 30 piéces de canon, et fut reçu avec des cris de joie incroyables. Il ordonna qu'on prît bien soin de tous les blessés amis ou ennemis; il alla visiter toute l'armée, les deux redoutes, le village de Fontenoy et celui d'Antouin, et s'en revint à Calonne sur les 5 heures et demie du soir. M. le maréchal de Saxe quoique fort incommodé, a été à cheval pendant toute l'affaire, (à qui on donne le nom de bataille de Fontenoy,) s'est porté par-tout où il étoit nécessaire avec un courage admirable, et s'est concilié l'estime générale. Le soir sur les 9 ou 10 heures, le roi apprit que les ennemis qui n'étoient qu'à une demie lieue, s'étoient tout-à-fait retirés en mauvais ordre; qu'il y avoit beaucoup d'aigreur entre les Anglois et les Hollandois, et qu'à leur appel, il avoit manqué 15000 hommes, au lieu que nous, nous n'avons perdu que 2000 hommes; ainsi vous voyez que le roi a remporté une victoire complette. Adieu ma chere femme, je vous aime beaucoup plus que moi même.

Lettre de M. le dauphin à la reine, sur la bataille de Fontenoy, communiquée aux ministres.

Ma chere maman, je ne puis vous exprimer ma joie de la victoire de Fontenoy, que le roi vient de remporter; il s'y est montré véritablement roi dans tous les momens, mais sur-tout dans celui où la victoire ne sembloit pas devoir pencher de son côté; car alors sans s'ébranler du trouble où il voyoit tout le monde, il donnoit lui-même les ordres les plus sages, avec une présence d'esprit et une fermeté que tout le monde n'a pu s'empêcher d'admirer, et il s'y est fait connoître plus que par-tout ailleurs. Notre joie a été d'autant plus vive, que nos allarmes l'ont été. Les ennemis se sont retirés fort loin en mauvais ordre, et il y a entr'eux beaucoup de division. C'est un ouvrage de la main de Dieu, à qui seul on doit la victoire, *et je crois que vos prières y ont beaucoup contribué* (1). Le roi est rentré aujourd'hui

(1) Ce qui est en caractères italiques fut effacé par la main de la reine.

dans son quartier en parfaite santé. Pour moi, j'étois hier un peu fatigué, parce que j'avois été 13 heures à cheval, et que j'avois resté jusqu'à six heures du soir sans rien prendre, mais la nuit m'a réparé. Je vous demande un million de pardons, d'avoir été si long-tems sans vous écrire. Ce n'est pas qu'il ne m'en ait souvent pris envie; mais connoissant l'amitié que vous voulez bien avoir pour moi, j'ai cru que vous aimeriez mieux recevoir en même tems la nouvelle de la bataille gagnée, et que le roi et moi sommes en bonne santé, que celle que nous sommes en présence, et que nous attendons le moment d'être attaqués. C'est pourquoi j'ai mieux aimé résister à ce que mes sentimens m'inspiroient, et me priver de cette satisfaction, que de vous apprendre une nouvelle capable de vous causer de l'inquiétude. Adieu ma chere maman! je vous supplie de ne pas oublier le fils le plus tendre et le plus respectueux.
Louis.

Au camp devant Tournay, ce 12 mai 1745.

Portrait de M. de Voltaire.

M. de Voltaire est né poëte. Les vers lui coûtent trop peu, cette facilité lui nuit. Il en abuse et ne donne presque rien d'achevé. Ecrivain facile, ingénieux, élégant; après la poësie, son métier seroit l'histoire s'il faisoit moins de raisonnemens, et jamais de paralelle, quoiqu'il en fasse quelquefois d'assez heureux.

M. de Voltaire dans son dernier ouvrage (1), a voulu suivre la manière de Bayle; il tâche de le copier en le censurant. On a dit il y a long-tems, que pour faire un écrivain sans passions et sans préjugés, il faudroit qu'il n'eût ni religion ni patrie; sur ce pied là, M. de Voltaire marche à grands pas vers la perfection. On ne peut d'abord l'accuser d'être partisan de sa nation; on lui trouve au contraire un tic approchant de la manie des vieillards: les bonnes-gens vantent toujours le passé, et sont mécontens du présent. M. de Voltaire est toujours mécontent de son pays,

(1) Les lettres philosophiques.

et loue avec excès ce qui est à mille lieues de lui. Pour de la religion, on voit bien que M. de Voltaire est très indécis à cet égard, et sans doute il seroit l'homme impartial que l'on cherche sans un petit levain d'anti-jansénisme un peu trop marqué dans ses ouvrages. M. de Voltaire a beaucoup de littérature étrangère et françoise, et de cette érudition mêlée, qui est si fort à la mode aujourd'hui; politique, physicien, géometre, il est tout ce qu'il veut, mais toujours superficiel et incapable d'approfondir: il faut pourtant avoir l'esprit bien délié, pour effleurer comme lui les matières. Il a le goût plus délicat que sûr. Satyrique, ingénieux, mauvais critique, il aime les sciences abstraites, et on ne s'en étonne point, l'imagination est son élément, mais il n'a point d'invention, et l'on s'en étonne. On lui reproche de n'être jamais dans un milieu raisonnable, tantôt philantrope et tantôt cynique, louangeur et satyrique outré; pour tout dire en un mot, M. de Voltaire veut être un homme extraordinaire, et l'est à coup sûr.

Non vultus, non color unus.

Combat livré à Paris, la nuit du 11 au 12 novembre 1734.

Le comte de Saxe fut l'Hélène de cette action. Les assaillants, *la Cartou* de l'Opera et *la Coniam*, très-digne fille d'une fort jolie et fort coquette rotisseuse de l'apport de Paris, qui fit partir pour le Mississipy, un fort sot mari qu'elle avoit. Le bal de l'Opera fut le champ de bataille. Le comte y avoit mené la dernière qui étoit sa maîtresse. Il y fut agacé par l'autre, fâchée de ne plus l'être, et peut-être se prêtoit-il un peu à ses agaceries. La Coniam, à qui le jeu ne plut point, fit souvenir hautement le comte qu'une des clauses de leur bail, étoit qu'il n'auroit aucun commerce avec la Cartou. *Si vous êtes la régnante*, interrompit vivement celle-ci, *je suis la douairière, et je régnerai encore après vous. Vous êtes une insolente*, répondit la Coniam! et tirant son amant par le bras avec un air d'empire, *sortez*, lui dit-elle! Cet ordre ne fut suivi que d'une risée de la part du comte et d'un *vous êtes folle*, dont elle fut si outrée,

qu'elle lui sauta aux yeux. La Cartou la fit lâcher prise à grand coups d'éventails sur les doigts. Le comte débarrassé se sauva, et laissa les deux championnes se décoëffer, se dévisager, et se dire mille vérités au grand plaisir de l'assemblée qui les animoit par des *chou chou pille* ! On ne sait pas au vrai celle qui fut le plus battue. La Coniam peut passer pour la victorieuse, puisqu'elle reparut le lendemain sur le champ de bataille dans tous ses appas, (c'étoit braver sa rivale jusque sur ses terres,) et que le comte ne l'a boudée que quelques jours.

Comme ce duel ne pouvoit être regardé que comme une rencontre, la justice ne s'en est point mêlée ; le parnasse seul s'est chargé d'en informer par le triolet suivant :

Assurément le trait est fou !
Quoi ! pour un seul amant vous battre !
Belles Coniam et Cartou,
Assurément le trait est fou !
Vous rendrez le public jaloux ;
Il faudra le tenir à quatre :
Assurément le trait est fou !
Quoi ! pour un seul amant vous battre !

Billets imprimés pour donner avis d'un mariage, août 1734.

On alloit autrefois donner avis soi-même à toutes les personnes de sa famille, du mariage de ses enfans, et on faisoit ensorte de les trouver et de leur parler.

On s'est rallenti sur cet usage, et comme on prenoit plutôt le tems qu'on savoit qu'elles n'étoient point chez elles, que celui où on les trouvoit, on faisoit faire des billets manuscrits pour les laisser à leur porte, et leur donner avis du mariage qui s'alloit contracter.

Cet usage de billets manuscrits a changé, et M. et madame de Pont, aussi-bien que madame de Castellane, sont les premiers qui y ayent substitué les billets imprimés.

Anecdote du roi de Naples.

Le roi des deux Siciles allant coucher avec la reine, entroit selon l'étiquete avec une robe de chambre, qu'on appelloit dans ce pays là un *pet en l'air*, et une grande culotte, c'est-à-dire, que pour s'habiller et se

deshabiller chez sa femme, il n'avoit que deux objets à prendre ou à laisser. La dame de service chez la reine avoit alors un droit fort singulier, celui d'ôter au roi sa culote, et de recevoir sa robe de chambre. Madame de Castropignano, dame du palais de la reine des deux Siciles, trouva l'usage de ce droit indécent, et nous apprit en France où elle fut ambassadrice, qu'elle avoit fait ses représentations au roi qui le supprima.

Farinelli passe en Espagne.

Farinelli, fameux châtré dont la voix étoit si mélodieuse, avoit été se présenter à Versailles, où il fut admis à chanter devant le roi, qui lui donna une boîte d'or ; ne se trouvant pas assez récompensé, il alla en Espagne chercher un meilleur traitement, et il fut reçu par la musique du roi, qui lui donna d'abord trois mille cinq cens pistoles, ce qui faisoit 56000 liv. de notre monnoie ; il fut logé d'ailleurs par le roi, et conduit dans ses carrosses.

Anecdote du roi de Portugal.

Le sens commun à toute l'Europe, ne pouvoit encore s'étendre jusqu'en Portugal. Le roi renfermé dans son château, ne se laissoit voir même des ambassadeurs, qu'après la demande d'une audience. Il avoit été un des plus francs libertins de son royaume, et pour expier ses fautes il s'étoit fait dévot, et faisoit bâtir comme dans le douziéme siècle, des monastères et des patriarchales. Il vouloit que le service divin se fît dans son église, comme dans celle du Vatican, et avoit revêtu les chanoines de pourpre, pour imiter les cardinaux. Il assistoit tous les matins à l'office, et s'occupoit de l'ordonnance des cérémonies de cette église, avec plus de soin que Frédéric n'en montroit pour ses troupes. Il alloit à vêpres à trois heures, et il se confessoit quelquefois trois ou quatre fois par jour.

Changement dans les affaires étrangères, situation où elles avoient été en 1733.

L'ATTACHEMENT de la France à l'Angleterre, dura pendant toute la vie de M. le cardinal de Fleury, qui se laissoit ensorceler dans toute la force du terme, par les ministres de la grande Bretagne, auxquels pour s'assurer de la paix, il accordoit tout ce qu'ils vouloient. Toutes les puissances Européennes étoient prêtes à fondre sur le roi d'Angleterre. Fleury prodigua par-tout des sommes pour conjurer cet orage. Le commerce extérieur de la France en souffroit, et les Anglois rois de la mer, étoient les maîtres de la destinée des Européens; et Fleury, pour se maintenir dans cette situation, avoit préféré par le traité de Seville, de soutenir seul la guerre, plutôt que d'affoiblir la maison d'Hanovre. Mais les Anglois sans reconnoissance, s'étoient réconciliés avec l'empereur à notre insçu, quoique Fleury eût tout fait pour eux, et qu'il eût même pacifié les troubles, dont la maison d'Hanovre étoit menacée. Fleury répondoit qu'il

avoit voulu, en agissant de la sorte, prévenir une guerre générale; mais ses ennemis répondoient qu'il y avoit des moyens de conserver la paix, sans éteindre les troubles ni en permettre l'éclat, et la faute de Fleury devenoit plus difficile à réparer, depuis sur-tout qu'on avoit négligé en France, d'empêcher les négociations de l'empereur en Russie et en Pologne. L'alliance de ces deux puissances étoit redoutable, en ce qu'on les éloignoit de servir la France, dépourvue d'ailleurs de la Suede, hors d'état de nous servir dans le nord.

M. le dauphin veuf, négociation pour un second mariage.

On parla dans le mois d'octobre 1746, de remarier le dauphin. Le roi vouloit lui donner une princesse de Savoye, et écrivit lui-même trois jours après la mort de la dauphine au roi de Sardaigne, pour lui demander sa fille sans apposer aucune condition. Le roi de Sardaigne en fut si touché qu'il étoit déterminé à accepter la proposition; mais trois jours après il reçut une autre lettre, contenant entr'autres con-

ditions la garantie du royaume de Naples; il répondit qu'il eût été flaté et honoré de l'alliance du roi Louis XV, mais que les engagemens où il se trouvoit, le mettoient dans l'impossibilité absolue de promettre ce qui lui étoit demandé, ce qui rompit ce mariage.

Mademoiselle de Valois, duchesse de Modène, de retour à Paris en 1743.

Le duc de Modène s'étant déclaré pour l'Espagne, par les intrigues du duc de Richelieu, qui vouloit appeller son épouse comme un moyen et un instrument de faire beaucoup de choses, perdit tous ses états dont s'empara le roi de Sardaigne. Dans ces circonstances, madame de Modène désirant de venir en France, ne vouloit y arriver qu'avec l'agrément du roi et de madame la duchesse d'Orléans sa mère. Madame de la Tournelle l'avoit obtenu de Louis XV, mais sa mère voulut que le roi lui demandât cette grace avant de l'accorder à madame de Modène. Vainement mademoiselle Delaroche-sur-Yon, alla-t-elle au Palais Royal prier et supplier cette princesse de la

la laisser venir en France, et jusqu'à se mettre à genoux devant madame la duchesse d'Orléans : elle fut inexorable. Quelques jours après, Richelieu et madame de la Tournelle obtinrent du roi qu'il enverroit Amelot au Palais-Royal : madame d'Orléans lui répondit qu'elle ne pouvoit rien refuser au roi, et qu'elle verroit sa fille avec plaisir pour plaire à S. M. L'Espagne en reconnoissance déclara le duc généralissime de ses armées en Italie. C'est dans cette circonstance que la France envoya trente mille hommes pour forcer le passage des Alpes. Le commandement en fut donné au prince de Conti.

Sur le prince de Conti, nommé général de l'armée d'Italie.

Le prince de Conti s'acquit de la réputation dans sa campagne de Piedmont; il commanda ensuite des corps d'armée en 1745 en Flandres; il prit Mons; mais mal conseillé, il quitta l'armée de Flandres pour n'être pas subordonné au maréchal de Saxe. La princesse sa mère étroitement liée avec madame de Pompadour, se pré-

valut de sa faveur pour lui faire donner par le roi le brevet de généralissime en Italie, ce qui n'a cependant pas eu lieu; ce brevet ayant été retiré sur les représentations des plus anciens du conseil, qui ont fait sentir au roi que de pareilles faveurs n'étoient pas sans dangers pour l'autorité royale.

Louis - François de Bourbon prince de Conti, arriere petit neveu du grand Condé, commanda avec succès en 1744, 1745, 1746, en Piedmont et en Allemagne. Assiégeant en 1744, Demons avec les Espagnols commandés par l'infant dom Philippe, et allant reconnoître la place avec le marquis de Lamina, capitaine général Espagnol, ce seigneur s'avisa de dire: voilà une place que je crois imprenable! Ce mot là n'est pas françois, répondit Conti.

Le marquis de la Caste fut tué à l'assaut de Château - Dauphin. Il étoit favori du prince de Conti, et colonel du régiment de Conti. Ce prince le pleura, et un officier poëte fit ces vers:

J'aime à te voir, grand prince! au sein de la victoire,
D'un ami que tu perds déplorer les malheurs,

Et tandis que chacun célébre ici ta gloire,
Ne sentir que le prix qu'il en coûte à ton cœur.
Ne cherches pas à te défendre
De ce juste tribut d'amour et de pitié,
Jadis Ephestion fut pleuré d'Alexandre,
Et les plus grands héros ont connu l'amitié.
Forcés de céder à tes armes,
Les monts se sont ouverts à tes drapeaux vainqueurs;
Mais c'est sans efforts que tes larmes
Ont su pénétrer tous les cœurs.

A la fin de mars 1748, le comte de Clermont a eu une patente pareille à celle du prince de Conti, pour commander le maréchal de Lowendal et le maréchal de Tonnère, qui étoient les deux seuls maréchaux de l'armée de Flandres; car le maréchal de Saxe étoit excepté dans la patente.

Sur M. de Leyde.

Madame de Leyde, dame d'honneur de madame Infante, et veuve, avoit un fils, dont l'éducation l'avoit beaucoup occupée, et qu'elle envoya jeune en Italie, à l'armée avec son gouverneur. Celui-ci effrayé à la veille d'une bataille, enleva le jeune de Leyde

encore enfant, pour ne pas en courir les dangers, et s'éloigna du champ de bataille. Madame de Leyde indignée, fit dire à son fils de ne plus paroître devant elle. Elle se retira elle-même à la campagne, comme si elle en eût été deshonorée. Pénétré de douleur, le fils disparut comme elle; et sans mot dire à personne, il alla s'engager en Espagne et se distingua comme soldat: il s'y fit estimer, s'avança, et commanda des détachemens où il fit paroître de la valeur et des talens. Il fut fait officier; il servit dans l'armée de l'infant et à l'âge de 30 ans, en 1748, il étoit officier général.

Sur la révolution de Gènes.

Outre les exactions des Autrichiens dans Gènes, la reine de Hongrie qui avoit engagé ses diamans dans cette ville pour de l'argent, les fit retirer d'autorité. C'étoit un pillage. Les Autrichiens demandèrent aussi à la république pour 28 millions de notre monnoie, dont ils avoient déjà payé 14.

Des espéces de corvées auxquelles les Autrichiens les assujettissoient impatientant

enfin cette république désespérée de se voir comme abandonnée des François et des Espagnols, et les moines faits eunuques par les Autrichiens, aimant leurs confrères, on attendoit à chaque instant une explosion.

Elle arriva et surprit toute l'Europe : la populace génoise chassa les Autrichiens.

Guerre ; 24 juillet 1747.

Tandis que les ennemis levoient le siége de Gènes, le duc de Boufflers mourut le 2 à Gènes, de la petite vérole, à l'âge de 41 ans. Boufflers avoit de l'esprit, du courage, des talens militaires et beaucoup de politesse dans la société : on craignoit qu'il n'eût un peu de hauteur à Gènes ; mais il y réussit au-dessus de toute espérance. Le maréchal de Belle-Isle ayant appris sa mort envoya Bissy, maréchal-de-camp, pour prendre sa place.

État de la France et de la république de Gènes après la révolution.

Le 8 septembre 1747, le roi donna des instructions au duc de Richelieu pour par-

tir pour Gènes, et y remplacer le feu duc de Boufflers, avec la même autorité. Le sénat et le peuple paroissoient chercher l'occasion de négocier leur accommodement avec les cours de Vienne et de Turin. Gènes pouvoit être menacée d'un second siége ; Richelieu eut ordre de démêler le vœu et l'intention des chefs, et de savoir si les Génois étoient capables de traiter avec les deux puissances sans l'intervention du roi ; de veiller sur la distribution des sommes que le roi accordoit si généreusement à la république, et de présider à cette distribution qui étoit de 250 mille livres par mois. Richelieu n'étoit pas ce qu'il falloit pour une commission aussi délicate : gens de son espéce font d'abord leur part, celle d'autrui vient après.

Sur Richelieu, généralissime des troupes de France et de Gènes.

Génois, ne regrettez plus rien !
Vous avez un homme de bien ;
Il sait pardonner une injure :
A Bavière il l'a bien prouvé,
Quand il voulut contre nature
Le faire battre en réprouvé.

Caractère du maréchal duc de Willars.

Le maréchal de Willars étoit d'un caractère enjoué, galant jusqu'à la mort, infatigable dans le bal ou dans un combat.

Il n'étoit pas si grave, si studieux, ni si pensif que le maréchal de Bervick. Soit à un siége, soit à un bal, il étoit toujours de bonne humeur ; il n'étoit ennemi de personne que des Jésuites. Ce qui étoit incompatible avec un cœur si grand, étoit son avarice insatiable ; il s'étoit trop enrichi des dépouilles de la guerre par des contributions et des sauf-conduits. Il est vrai que le tout se passoit dans le pays ennemi : mais une grande ame ne doit jamais piller le malheureux ; c'est s'élever un monument d'ignominie au lieu d'un monument de gloire.

Le caractère du maréchal duc de Bervick.

Ce n'est point deshonorer le maréchal de Bervick, que de dire qu'il étoit soldat de fortune. Il regardoit la guerre comme un métier, et en faisoit une étude particulière. Il n'est donc pas surprenant qu'avec beaucoup de courage, il soit devenu très-

habile maître, et pour ne rien exagérer, personne n'a fait un progrès plus grand que lui, dans la discipline militaire. Persuadé que la guerre doit être mise au nombre des sciences, il donnoit peu au hazard ou à la bravoure. L'expérience, le sçavoir et la discipline, régloient toutes ses entreprises. C'est à une conduite si sage, qu'il faut attribuer la victoire d'Almanza, qu'il gagna quoiqu'il eût affaire à un général doué de tous les autres talens, et à une armée supérieure à la sienne par toutes sortes d'avantages.

Un guerrier si mécanique et si régulier, ne manquoit pas de faire observer une discipline exacte dans les troupes qu'il commandoit. On peut donc dire avec raison, qu'il étoit lui seul l'ame et le premier mobile de son armée. Il menageoit peu ses soldats, et moins encore ceux de sa propre nation qui servent en France. Il étoit réservé en présence même de ses officiers généraux, comme on a déjà eu occasion de l'observer, les consultoit rarement, et leur cachoit non-seulement les ordres qu'il recevoit, mais les desseins qu'il prémeditoit: de sorte qu'ils ne savoient ses projets,

qu'autant qu'ils avoient des ordres à suivre, ou que le tambour les avertissoit. Si donc le duc de Bervick surpassoit tous ses contemporains par son expérience consommée, il étoit le moins entreprenant, ce qui lui fit perdre une bonne occasion; mais il n'en voulut point profiter, quoiqu'il fût engagé par sa parole d'honneur, parce qu'il n'y avoit pas en Ecosse une armée suffisante de troupes réglées. On prétend qu'il n'a jamais été en grande faveur à la cour de France, ce qui est un peu surprenant vû ses services en toutes les occasions; il ne lui avoit pourtant d'autres obligations, que pour ses appointemens, quoiqu'il préférât d'y servir plutôt que dans sa propre patrie, ayant été élevé dans des guerres continuelles contre l'Angleterre. Il haïssoit fort ses compatriotes, et n'a jamais rendu le moindre service à aucun d'eux, excepté à sa propre famille. Si le maréchal se faisoit obéir par les officiers et les soldats, dont il étoit plutôt craint qu'aimé, il avoit soin de suivre en tout les ordres de la cour; c'est ce qui lui fit prendre les armes dans la dernière guerre d'Espagne, où il parut avec joie à la tête des troupes, nonobstant les grandes fa-

veurs, et les honneurs signalés qu'il avoit reçus du roi régnant. Je ne veux pas déterminer s'il y avoit moins de gloire ou d'infamie à gagner pour lui, les motifs de la guerre étant sur-tout si connus.

Foire de S. Ovide.

Le pape fit présent au duc de Créqui pendant son ambassade à Rome, d'un Saint qu'il nomma S. Ovide.

Ce duc l'envoya à Paris, où il est resté pendant 18 mois, dans le grenier d'un libraire, logeant dans la rue S. Jacques.

Ce libraire, au retour de cet ambassadeur, demanda qu'on le défît de cette caisse, dont ils étoient embarassés l'un et l'autre. Enfin le duc de Créqui la donna aux capucins de la place Vendôme.

Ce saint n'y fut pas plutôt, qu'il y fit des miracles.

On le faisoit voir autrefois les jambes découvertes, où la peau étoit encore sur les os. Mais quelqu'un s'étant apperçu qu'il avoit deux jambes gauches, on lui mit des chausettes.

On fait la fête de ce saint le 15 août, et la fête dure pendant 9 jours.

Il y avoit autrefois quelques marchands

de chapelets, seulement vis-à-vis l'église des capucins, dans la rue qui alloit de cette église à la place Vendôme. Les marchands ont augmenté, et il s'en est placé plusieurs dans la rue Neuve-des-Petits-Champs.

Depuis trois ans, le nombre des marchands a augmenté prodigieusement, et la place Vendôme est remplie de tentes, et l'on y éleve des maisons de bois, où l'on vend du vin et où l'on donne à manger; on y débite aussi du café et des liqueurs; il y avoit en 1734, trois jeux de marionettes.

Cela forme à présent par ce moyen, une foire qui a duré en 1734, pendant 13 jours.

Fortune de St. Priest, intendant du Languedoc, et de tous les St. Priest qui en descendent.

Un M. d'Ampas, l'aîné, qui étoit d'Avignon, avoit épousé une intrigante fort subalterne, nommée *Perrot*, qui avoit à peine goûté du mariage, qu'elle se démaria légalement avec la liberté de convoler à d'autres noces.

Madame Perrot, ainsi démariée, épousa un M. de Saint Priest, veuf, qui avoit un enfant de sa première femme, et qui est l'intendant actuel du Languedoc. Son nom est Guignard.

Madame de Pompadour, qui connoissoit tous les d'Ampus par M. de Baschy, protégea fort ce St.-Priest, né pauvre petit sire, et courant jadis toutes les anti-chambres, pour pouvoir être intendant. Ce petit monsieur, qui est à présent comme il le desiroit, devenu intendant de province, a amassé une telle fortune, que M. Salé croit devoir en ajouter ici un état avec le mémoire de ses prétentions; ce mémoire lui parvient d'une manière sûre, il est écrit de la main de M. l'intendant.

Très-certainement madame de Pompadour accordera à M. de Saint-Priest toutes les demandes contenues dans le mémoire; mais si l'Etat paye aux intendans des provinces de pareilles sommes (*outre ce qu'il en coûte au peuple par les voleries inconnues et sourdes*) on demande quel sera le résultat de la toute-puissance de madame de Pompadour, et de l'usage qu'elle en fait pour ses créatures.

J'ai avancé trois propositions, (dit St.-Priest).

» La première, que pour vivre décem-
» ment, il faut 50,000 l. par an, au lieu
» de 38,000 livres que vaut la place qui
» m'est confiée.

» La seconde, que conséquemment,
» j'ai été obligé de fournir de mon fond
» 12000 liv. par an, ce qui, pour 4 ans,
» revient à 48,000 liv.

» La troisième, que N'AYANT QUE 6104
» liv. DE RENTE DE MON BIEN pour quatre
» enfans qu'il me reste, il est évident que
» j'ai été contraint d'emprunter les 47000
» liv., que j'ai déclaré devoir à Mont-
» pellier, en indiquant les créanciers et
» les sommes dues à chacun d'eux.

» On sait combien la première propo-
» sition est vraie.

» La seconde est prouvée par deux états
» joints à ma lettre; l'un de mes biens,
» l'autre de mes dettes, nom par nom.

» La troisième est une suite de la se-
» conde; il est certain que les 6104 liv.
» de mes revenus, suffisent à peine pour
» mes enfans.

» Il résulte de tout cela que j'ai besoin

» de secours, tant pour le passé, que
» pour l'avenir.

» Pour le passé, le roi est supplié de
» me mettre en état de m'acquitter de
» 47,000 liv. que je dois.

» Pour l'avenir, en me donnant 5000
» liv. de pension et 3000 liv. de gratifi-
» cation annuelle sur les fonds de la com-
» mission de 1734; j'ai dit, et cela est vrai,
» qu'une lettre à M....., suffiroit pour
» établir solidement cette grace; les autres
» commissions sont payées.

» Les 40,000 liv. de gratification que
» j'ai obtenues, ont servi, avec une somme
» pareille que j'y ai ajoutée, à mon trans-
» plantement et ameublement (1).

---

(1) *Note d'un des éditeurs, écrite en* 1792.

Ce M. de Saint-Priest, intendant de Languedoc, étoit pourtant, avec son ambition, ce qu'il y avoit de mieux dans cette famille. Il fut père, 1°. d'une madame d'Antraigues, dévote de profession et mère du fameux comte d'Antraigues qui fut d'abord démocrate pour être élu aux états-généraux, et ensuite aristocrate quand il fut élu député.

A présent il écrit en faveur du clergé, de la dîme, de la religion et de la noblesse de France.

Il commença à se faire connoître par des brochures

Anecdote du premier jour de l'an 1746.

La reine s'attendoit, le premier jour de l'an 1746, à recevoir du roi une ta-

---

pour M. Neker, et continua sous M. de Calonne par d'autres brochures contre M. Néker, brochures si bien payées qu'un jour le comte en emporta 100000 l. avec quoi il a payé la dot de la comtesse de Viennois sa sœur. Les brigands du Vivarais ont brûlé ses châteaux, et il s'en venge par des brochures qu'il envoye du fond de sa retraite.

Le second fils de M. de Saint-Priest est ce fameux ministre des affaires étrangères qui a fini par aller négocier dans le nord, la ligue contre la France, après nous avoir impunément trahis près le roi.

Le troisième enfant de ce Saint-Priest, intendant, est un autre intendant, long-tems l'associé de son père pendant le despotisme. Il renouvella à Montpellier les excès de Bâville, et se permit des bassesses et des concussions obscures, dignes des bachas de ce tems-là. La belle famille que tous ces Saint-Priest ! Une catin les éleva ! le fanatisme, l'aristocratie, la trahison les maintiennent !

Tous ces Saint-Priest une fois bien repus, bien alimentés, bien enrichis aux dépens de l'État, voulurent devenir comtes, barons et marquis. Il leur fallut aussi des hochets et les rubans ou cordons de

batière avec son portrait pour ses étrennes, et toute la cour en parloit comme d'une grande nouvelle, le roi ne lui ayant rien

---

l'ancien tems. On a vu ci-dessus, dans le mémoire de la main du père Saint-Priest, qu'il n'avoit que SIX MILLE LIVRES DE RENTE DE SON BIEN. Ces six mille livres de rentes DE SON BIEN se changèrent en six cens mille livres et plus, de rentes en biens-fonds ou en terres qu'il partagea entre ses enfans. On ne doit pas être surpris que les flatteurs qui s'élevoient à la cour sous la protection des grands et des maîtresses fussent disposés à tout endurer, et qu'ils eussent un caractère faux et servile. Une grande fortune en étoit la récompense, et malheureusement une grande révolution s'est trouvée au bout.

Ce qui indigne davantage un honnête-homme, c'est de voir l'indifférence de l'assemblée-nationale et de la première législature, pour la recherche des déprédations de ces anciens administrateurs; le mémoire du Saint-Priest le père en indiqueroit un des moyens; on auroit recours aux formes que Louis XIV et depuis, le régent, surent employer pour la rentrée des finances de l'Etat; on leur diroit: *Tu avois tant de bien avant d'être intendant; tu fus élevé à cette place pour administrer une province et non pour piller le peuple; tu seras taxé et réduit à ta fortune primitive.* Cette opération paroît inquisitoriale; mais enfin il vaut mieux que le peuple françois soit déchargé de la dette de

donné

donné depuis quatre ans à l'occasion de la nouvelle année.

La reine, toujours timide, avoit même

---

l'état faite par les gens de cour et les bachas des provinces, que de voir encore pendant quarante ans le pauvre peuple françois payer les châteaux de M. de Saint-Priest et de ses semblables, au péril de la chose publique.

Cette opération seroit sans doute plus juste envers les Saint-Priest; on sait que le père ayant intrigué pendant le régne actuel pour être ministre des finances, il offroit pour base de ses opérations projettées LA BANQUEROUTE DE L'ÉTAT: il assuroit qu'il ne connoissoit pas d'autre reméde pour sauver l'autorité royale et les formes du gouvernement. Il croyoit que cette étrange et nouvelle maxime l'éleveroit. Heureusement, elle le retient à Montpellier. Les grands de la cour, alliés des financiers, avoient toujours empêché cette banqueroute qu'ils auroient faite dix fois depuis cent ans, s'ils n'avoient été parties intéressées. Ils l'ont faite dix fois partiellement. Ce Saint-Priest père est mort fort saintement à Montpellier avec la réputation d'un honnête-homme.

Je finis cet article en persistant *sur la recherche des intendans et de tous les agens de l'ancien gouvernement*, depuis l'année 1742, époque de la dilapidation moderne que le cardinal de Fleury avoit longtems réprimée, jusqu'à la révolution.

envoyé à M. de Coigny de belles porcelaines de Séve, pour le service de Choisi, lieu de plaisance, si connu pour les orgies

---

Je finis aussi en observant que les Saint-Priest sont une de ces races hypocrites, qui ont eu le plus de tenacité pour l'ancien régime, sous l'appareil extérieur du patriotisme pendant la révolution.

Le reste de l'aristocratie a fui. Cette race-ci a combattu secrettement contre le peuple, en affectant de combattre pour lui.

Le comte d'Antraigues, par de violentes brochures contre la royauté et les grands, s'étoit d'abord acquis la confiance du peuple, qu'il insulta depuis quand il vit que la révolution étoit réelle et qu'elle n'étoit pas pour l'aristocratie qui l'avoit commencée. Le ministre Saint-Priest a de même soutenu les chocs de Mirabeau avec une hypocrisie qui en a imposé à toute l'assemblée constituante. Voici le mémoire du père Saint-Priest, écrit de sa main.

Mémoire de M. de Saint-Priest, écrit de sa main, pour M. le maréchal de Richelieu.

« L'arrivée de M. le maréchal de Richelieu à la » cour, est le moment le plus favorable pour pro- » curer des graces à ceux qu'il honore de ses bon- » tés. Personne n'ignore qu'il les accorde à M. de » Saint-Priest, et le bonheur qu'a eu celui-ci de » fournir avec abondance et exactitude, même avec

du roi et de sa favorite, sans dire ouvertement qu'elle envoyoit ce présent pour les plaisirs du roi, ce qui fut un moment

---

» une grande diligence, les subsistances et fourni-
» tures qui lui ont été demandées de Minorque, peut
» donner à M. le maréchal occasion de parler pour
» lui et de solliciter des distinctions, dont la place
» qu'il occupe depuis six ans, le rend susceptible.

» Parmi celles qu'il lui est permis d'envisager,
» celle de commandeur des ordres du roi, est celle
» qui le flatteroit davantage.

» Il en est question depuis longtems, et il paroît
» assez vraisemblable que si M. de Saint-Florentin
» n'avoit pas désiré celle de chancelier, M. de Saint-
» Priest auroit pu l'avoir à la mort de feu M. de
» Pomponne, par la protection de madame la mar-
» quise de Pompadour.

» Lorsque ce ministre se fût expliqué avec fran-
» chise, M. de Saint-Priest lui demanda s'il désap-
» prouveroit, que lorsqu'il seroit une fois pourvu
» de la chancellerie de l'ordre, on en demandât pour
» lui la survivance; il eut la bonté de répondre
» que non-seulement il n'y formeroit pas d'obs-
» tacles, mais même qu'il y consentiroit volontiers.
» Ainsi voilà un premier point convenu, et qui est
» considérable.

» Il seroit donc désirable que M. le maréchal
» voulût bien demander, à son arrivée, au roi,
» cette survivance, et en prévenir madame de Pom-

approuvé, quand le roi les eut admirées.

Mais, quel fut l'étonnement de toute la cour: la boîte d'or étoit pour *la Poisson*, mère de la Pompadour, et non pour la

---

» padour, même la prier d'appuyer cette demande » de son crédit, qu'elle accordera plus volontiers » quand elle verra un général victorieux s'employer » pour un homme qui a utilement servi son armée.

» Les circonstances ne sauroient être plus favo- » rables.

» 1°. Il ne s'agit pas d'une place vacante, et dès- » lors il n'y a pas de concurrens.

» 2°. On a déjà parlé de cette place pour M. de » Saint-Priest, et loin de rejetter sa prière, on lui » a donné des espérances pour l'avenir.

» 3°. La chancellerie exige des preuves, et moins » de gens en sont susceptibles.

» 4°. MM. d'Argenson se sont, à ce qu'on assure, » expliqués qu'ils ne vouloient pas le cordon bleu » par charge.

» 5°. M. de Saint-Priest a la troisiéme place aux » états, les deux premieres sont toujours occupées » par des personnes qui ont cette décoration, et » il est naturel qu'on paroisse le soutenir par des » distinctions, comme on fait pour les autres.

» 6°. Enfin, on est bien disposé.

» Contre cela, il n'y a qu'une seule objection; » elle consiste à dire que le roi ne veut pas multiplier » les cordons bleus par charge, et que c'est par

reine ; le roi eut la complaisance de l'envoyer à cette femme, qui la montra dans Paris, justement scandalisé.

La reine, malgré des traitemens aussi

» cette raison qu'il est établi qu'on ne conserve » les honneurs qu'après vingt ans d'exercice.

» A quoi il est facile de répondre qu'en accor- » dant à M. de Saint-Priest la grace qu'il demande, » on ne fera pas brèche à cette régle qui est sage.

» En effet, il est constant que M. de Saint-Floren- » tin ayant exercé vingt ans la place de secrétaire » de l'ordre, pourroit donner aujourd'hui sa démis- » sion, et cependant conserver les marques de l'or- » dre; il faudroit bien en ce cas lui donner un suc- » cesseur qui les porteroit aussi, et l'un et l'autre » auroient à la fois cet honneur.

» Cela posé, en donnant un survivancier à quel- » qu'un qui a vingt ans d'exercice, il n'y a pas » plus de double emploi que s'il donnoit sa dé- » mission.

» Ce raisonnement qui est topique, est appuyé » d'un exemple très-fort. M. le cardinal de Rohan » ayant obtenu pour M. le cardinal de Soubise la » survivance de la place de grand aumônier, celui- » ci prit tout de suite le cordon bleu comme grand » aumônier de l'ordre en survivance.

» Et pour prouver que l'usage de l'ordre n'est » point opposé aux survivances, on observe qu'elles » ont lieu même dans les officiers qui ne sont pas

indignes, se contentoit d'aller pleurer aux pieds d'un crucifix, et ne s'en relevoit qu'après y avoir long-tems pleuré toute seule; la favorite venoit même à son coucher, et cette princesse avoit la bonté, quand sa cour étoit retirée, de la retenir encore en témoignage de son attention pour elle.

Il y avoit trois sortes d'entrées chez elle pour les divers degrés d'élévation ou d'intimité; mais madame de Pompadour alloit à toutes. On demande si M. de Maurepas, qui n'a jamais pu fléchir devant les favorites du roi, étoit fait pour faire sa cour à madame de Pompadour, et ce qui le menaçoit dans cette circonstance.

Disgrace de M. d'Argenson, l'aîné.

M. d'Argenson, l'aîné, ministre des affaires étrangères, ne pouvoit plaire à

» commandeurs, le sieur Chuppin, trésorier du » marc d'or, ayant actuellement un survivancier. » Au surplus, M. le maréchal est supplié d'en » parler avant tout à M. le comte de Saint-Flo- » rentin ».

madame de Pompadour, qui n'attendoit plus que le mariage de d'Argenson, fils du cadet, qui devoit épouser mademoiselle de Mailly d'Aucourt, pour le renvoyer. Car on ne vouloit pas troubler cette fête; mais le lendemain du jour de la réjouissance, les deux frères reçurent une lettre du roi, dont l'une renvoyoit l'aîné des affaires étrangères. Le marquis n'étoit point agréable aux ministres envoyés près du roi. On disoit hautement qu'il cabaloit en secret, pour continuer la guerre, et qu'il n'avoit pas les talens suffisans pour conduire les affaires; on lui reprochoit, entr'autres, d'avoir été d'une indolence singulière pendant la révolution de Gènes, et de n'en avoir pas appris la nouvelle au roi, dès le moment qu'elle fut connue en France. M. d'Argenson cependant étoit l'homme le plus profond qu'il y eût dans le ministère: quoiqu'il fût convenu à la cour de l'appeller d'Argenson la bête, pour le distinguer de son frère.

Lorsque M. Guimont, envoyé du roi à Gènes, lui écrivit, en deux mots, l'ensemble de la révolution, il dit qu'il s'en remettoit, pour le détail, à la relation

qu'il envoyoit au marquis, son frère, par le même courier. Sur le champ, le comte va chez le roi lui faire part, d'une manière sommaire, de la révolution de Gènes; elle satisfit le roi, qui attendit avec impatience, mais vainement les détails : ce retard affecta Louis XV; on disoit d'ailleurs que le marquis d'Argenson jouoit au quadrille quand il reçut le paquet, et l'envoya au bureau. Il en rejetta vainement la faute sur Bussy, commis du département : l'un et l'autre furent renvoyés. Le comte d'Argenson, cadet, néanmoins s'avança dans la faveur et le roi lui accorda les grandes entrées.

La grande et secrette raison de sa disgrace, fut qu'il étoit contraire à tout projet d'accommodement avec la reine de Hongrie, étant l'ennemi de cette princesse, qui le fit chasser.

Disgrace de M. le comte de Maurepas. Sort de Salé, rédacteur de ces mémoires.

Le roi, qui avoit goûté depuis long-tems le travail de M. de Maurepas, et qui s'ennuyoit avec les autres ministres, céda enfin aux poursuites de madame de Pompadour,

jalouse de toutes les sortes d'attachement du roi, et l'ennemie ouverte de M. de Maurepas.

M. le maréchal de Richelieu et M. de Maurepas se trouvant un jour au jardin des Petits-Châteaux, madame de Pompadour cueillit elle-même des fleurs toutes blanches qu'elle présenta au roi.

M. de Richelieu est très-adroit, il a le mérite de l'à-propos; c'est son genre d'esprit : il a toujours réussi par ce moyen. Le soir même, il plaça sur la cheminée du roi des vers qu'on conserve ici, et eut soin de les attribuer à M. de Maurepas, et de le persuader à la favorite de Louis XV:

Vos manières nobles et franches,
Pompadour, enchaînent les cœurs;
Tous vos pas sont semés de fleurs;
Mais ce ne sont que des fleurs blanches.

M. de Richelieu fit davantage : il fit circuler ces vers dans Paris. En 24 heures, ils furent aussi connus et aussi multipliés, que si on avoit employé la presse : tant étoit détestée madame de Pompadour de ceux qui avoient une certaine délicatesse dans le cœur !

Une chanson, plus digne de M. de Maurepas, et dont l'histoire adoptera toutes les expressions, rendoit avec plus de vérité ce qui se passoit à la cour, relativement à madame de Pompadour. Conservons cette chanson. M. de Maurepas ne désavouera jamais les grandes vérités qu'elle renferme.

Régne de madame de Pompadour en vers.

Une petite bourgeoise
Élevée à la grivoise,
Mesurant tout à la toise,
Fait de la cour un taudis, dis, dis, dis.

Louis, malgré son scrupule,
Froidement pour elle brûle,
Et son amour ridicule
A fait rire tout Paris, ris, ris, ris.

La contenance éventée,
Et chaque dent tachetée,
La peau jaune et truitée,
Les yeux froids et le cou long, long, long.

Sans esprit, sans caractère;
L'ame vile et mercenaire,

Le propos d'une commère :
Tout est bas dans la Poisson, son, son, son.

Si dans les beautés choisies
Elle étoit des plus jolies,
On pardonne des folies
Quand l'objet est un bijou, jou, jou, jou.

Mais pour sotte créature
Et pour si platte figure,
Exciter tant de murmure,
Chacun juge le roi fou, fou, fou, fou.

Ce n'est pas que pour lui plaire,
Le beau soit bien nécessaire ;
Vintimille sut lui faire
Trouver son minois joli, li, li, li.

On dit même que d'Estrade,
Si vilaine et si maussade,
Aura bientôt sa passade :
Elle en a l'air tout bouffi. fi, fi, fi.

Le roi, qui sacrifiera toujours à un moment de plaisir les ministres les plus judicieux et les plus intégres, ceux-même qu'il a aimés et estimés, récompensa d'un

exil les travaux de M. de Maurepas, à qui alors la cour tourna le dos, selon l'usage reçu, excepté M. Salé, son secrétaire de confiance, qui ne crut pas pouvoir abandonner son bon maître, de qui il a appris beaucoup, comme il l'a beaucoup aidé de ses travaux.

Madame de Pompadour, qui rougissoit d'avoir perdu un ministre aussi utile au roi, et qui savoit quelle étoit l'intégrité de M. Salé, l'envoya chercher, et lui dit, en ces termes : *M. Salé, je vous ai fait appeller pour vous dire que le roi ne vous comprend point dans la disgrace de M. de Maurepas. Si vous voulez rester ici et ne pas le suivre, je me charge d'avoir soin de vous...* M. Salé répondit à la favorite: *Madame, je suis trop attaché à M. de Maurepas, pour le laisser. J'irai avec lui à Bourges; je partagerai le malheur d'avoir pu déplaire au roi.* Madame de Pompadour a insisté, et pour prouver qu'elle n'influoit en rien sur l'exil volontaire de M. Salé, elle a voulu créer pour lui un petit gouvernement, celui de l'appartement de l'Infante, de quatre mille livres de revenus, en récompense de TRENTE ANNÉES DE

SERVICES dans la marine, auprès de M. de Maurepas.

Louis XV lui-même a rougi d'avoir perdu M. de Maurepas, pour plaire à sa favorite. Ce prince, après sa retraite, n'a trouvé, dans trois bureaux, aucune note sur le mérite des officiers de la marine, relativement à l'avancement, parce que M. de Maurepas a une mémoire si heureuse, qu'il sait toutes les anecdotes relatives au service de la marine, et a négligé, par conséquent, d'en conserver les notes ordinaires. Son successeur en a été tellement dans l'embarras, et le roi a paru si étranger à de telles recherches, que dans le premier travail, pour les promotions des officiers de la marine, le roi a ordonné de demander à M. de Maurepas, exilé à Bourges, une note des officiers pour l'avancement. M. de Maurepas a envoyé la liste des promotions, et le roi n'y a rien changé du tout.

Voici quelques-unes de ces anecdotes que M. de Maurepas raconte dans son exil.

Anecdote de la marine.

Le duc d'Amville fit une campagne bien désastreuse à Chibouetou, dans l'Acadie, aujourd'hui Halifax; la lenteur de sa marche, les fausses manœuvres, les mauvais vivres auxquels les officiers n'avoient pas fait attention, l'inhabileté avec laquelle on navigua, le désordre d'une route mal dirigée, la perte de presque toutes les troupes et de beaucoup de marins; la désolation du général, qui mourut de chagrin de son insuffisance, ruinèrent cette expédition.

M. de ***, qui lui succéda, n'ayant point dans son génie de meilleurs ressources, fut frappé de même désespoir; il se donna deux coups d'épée, et n'en mourut pas.

Le chef d'escadre qui montoit le Serieux et commandoit en 1747, le mois de mai, l'escadre et le convoi du Canada, réunis aux vaisseaux de la compagnie des Indes, eut la mal-adresse d'attendre, avec deux vaisseaux de 50 canons, deux frégates et quatre petits vaisseaux marchands, l'es-

cadre Angloise, commandée par les amiraux Anson et Waren, de 12 vaisseaux de ligne, 2 vaisseaux de 50 canons, une frégate, un brûlot, une corvette; on fit petite voile jusqu'à midi, que le signal de *sauve qui peut* fut hissé à bord *du commandant*, tandis qu'on avoit vu l'ennemi dès le point du jour: malgré cela, on forma une ligne des vaisseaux du roi et de la compagnie, et on se battit sous prétexte de sauver le convoi du Canada: les vaisseaux de la compagnie des Indes furent pris, et nous perdîmes dix millions d'argent monnoyé; l'Invincible de 74 canons commença et finit l'action; il soutint le feu de 12 vaisseaux de ligne Anglois, pendant quatre heures.

La même année, M. de * * donna un combat sur mer avec beaucoup d'ineptie; car il mit une telle distance entre ses vaisseaux, attaqués par 12 ou 14 Anglois, et manœuvra si mal, qu'il se laissa prendre 3 vaisseaux avant que ceux du milieu et de l'avant eussent commencé à combattre: ils restèrent donc imbéciles spectateurs de la prise, jusqu'à ce que l'ennemi vînt à eux, et furent battus en détail et pris les

uns après les autres, à l'exception du *Tonant* démâté et de l'*Intrépide*, que la préoccupation des Anglois empêcha de prendre. Voilà les principales affaires de mer de cette première guerre, qui se termina en 1748, et qui nous attira des Anglois la réputation et le sobriquet de *braves ignorans*.

Le lord Nort disoit en plein Parlement: *Si la France et l'Espagne, réunis, augmentent tous les ans leurs vaisseaux, elles auront sans doute plus de vaisseaux que nous: mais donnera-t-elle à ses officiers l'expérience des nôtres; leurs matelots connoîtront, aussi bien que les nôtres, la manœuvre.*

Des chansons et des noëls qu'on a chantés à la cour de France, depuis la disgrace de M. le comte de Maurepas.

On a long-tems accusé M. de Maurepas d'être le seul auteur ou instigateur des noëls, des couplets satyriques qui ont couru à la cour: comme si, dans tous les tems, on n'avoit chansonné ceux qui ont mérité de l'être!

Le

Le retour de la campagne, vers la fin de novembre, étoit ordinairement le tems de la composition. Les petits poëtes de la cour, ou les poëtes de commande, faisoient les vers dans le mois de décembre, et ils paroissoient, en public, dans le commencement de janvier, au nouvel an.

M. de Maurepas en a fait quelques-uns; mais il ne les a pas fait tous: il a composé par exemple le plus grand nombre de ceux contenus en cet ouvrage, et en a remis le recueil à Salé, rédacteur des présens mémoires.

Pour faire voir qu'on en a fait dans tous les tems, et que les affaires de France n'ont pas été meilleures, celui qui a mis enfin au net les anecdotes de M. le comte de Maurepas, va terminer cette collection par un noël piquant, publié, dans ce moment, en 1764, sur les illustres qui dominent à la cour pendant les vieux jours de M. de Maurepas.

AIR: *Tous les bourgeois de Chartres.*

De Jésus la naissance
Fit grand bruit à la cour:
Louis en diligence
Fut trouver Pompadour;

Allons voir cet enfant, lui dit-il, ma mignonne,
Eh ! non, dit la marquise au roi,
Qu'on l'apporte tantôt chez moi ;
Je ne vais voir personne.

Cependant la nouvelle
Gagnant de tout côté,
L'enfant de la pucelle
De tous fut visité ;
D'arriver les premiers un chacun se dépêche :
Le roi, la reine et leurs enfans
S'en vont tous chargés de présens
L'adorer dans la crêche.

Rempli de son mérite,
Portant le nez au vent,
Choiseuil parut ensuite,
Et d'un air turbulent,
Dit sans aucun égard, changeons cette cabanne ;
Je veux tout culbuter ici,
Je réforme le bœuf aussi,
Mais je conserve l'âne.

Les chanceliers de France,
(Car il s'en trouva deux)
Pour droit de préséance,
Prirent dispute entr'eux ;
C'est à moi, dit Meaupeou, qu'est la chancellerie.
Qui pourroit me la disputer ?
On sait que j'ai pour l'acheter
Vendu ma compagnie.

Doué d'un esprit rare,
Mais mordant comme un chien,
Près des gens à simare
L'on apperçut d'Ayen;
Pourquoi donc messeigneurs, dit-il, entrer en lice?
Grace au conseil sage et prudent:
Entre vous deux tout incident
Est sauvé par un vice.

En sa simple manière,
Joseph dit à Praslin,
Défendez ma chaumière
Contre votre cousin;
Au moins de son projet que l'effet se retarde,
Songez que je suis étranger,
Et que devant me protéger,
La chose vous regarde.

Praslin dit: toute affaire
Est de l'hébreu pour moi;
Ils m'ont au ministère
Mis sans savoir pourquoi;
Aussi je ne sais rien que porter la parole:
Le duc et sa sœur règlent tout,
Mais d'elle vous viendrez à bout
Avec quelque pistole.

Ne se sentant pas d'aise,
Bertin dit en entrant,
Qu'on m'apporte une chaise;
Je bercerai l'enfant.

Je suis ministre en pied, mais je n'ai rien à faire,
Et pour occuper mon loisir,
Seigneur, je compte vous offrir
Mon petit ministère.

N'ayant de confiance
Qu'au poupon nouveau né,
Delaverdy s'avance
D'un air tout consterné,
Disant: puisque d'un mot vous levez tout obstacle.
Jesus, je me livre à vos soins;
Pour subvenir à nos besoins,
Il nous faut un miracle.

Courtisan sans bassesse,
Citoyen vertueux,
D'Estrées fendit la presse
Et dit au roi des cieux:
Veillez sur ma patrie, elle m'est toujours chère!
Au conseil sans ménager rien,
Tous mes avis tendent au bien:
Mais on ne les suit guères.

Nivernois prit sa place,
Apportant des bouquets
De lauriers du Parnasse,
D'oliviers de la paix;
Puis, d'un air gracieux, à Jésus il les donne.
L'enfant dit: je reçois ce don;
Mais c'est pour orner votre front
D'une double couronne.

Dans un coin de l'étable,
Entendant des débats,
Quelque homme charitable
Fut mettre les holas :
C'étoit de Beaufremont, de retour de province,
Prêtant un page à Melchior
Qui refusoit cent louis d'or
De cet aimable prince.

En coudoyant la foule,
Le marquis de Puisieux,
A grand peine se coule
Auprès du fils de Dieu;
Pour regarder l'enfant ayant pris sa lunette :
Enfin, dit-il, je vois le cas,
Pourtant la nouvelle n'est pas
Mise dans la gazette.

Richelieu, plein de grace,
Apportoit au poupon,
Des vers dignes d'Horace
Et du miel du Mahon;
Enchanté de le voir, à l'entendre on s'apprête;
Mais voyant Marie à l'instant,
Il laisse là son compliment,
Pour lui conter fleurette.

Lugeac, pour toute antienne,
Dit d'un air impudent,
Il faut à la prussienne
Elever cet enfant;

Il aura, comme moi, le cœur impitoyable.
Joseph dit, se bouchant le nez,
Morbleu ! seigneur, quand vous parlez,
Vous infectez l'étable.

Écumant de colère,
Lugeac vit en sortant,
L'amour du militaire;
Et Monteynard et Crenant :
Avec eux Talaru se tenant à l'entrée;
Approchez-vous, leur dit Jésus,
Vous serez toujours bien reçus,
Ici comme à l'armée.

Un certain Surlaville,
Espéce de commis,
Se trouvant à la file,
D'un air bas et soumis,
Dit : Jésus, vous voilà dans un triste équipage !
Mais je suis né plus indigent,
J'ai fait fortune sans talens :
Ainsi prenez courage.

Un homme d'importance,
C'étoit M. Dubois,
Bouffi d'impertinence,
Dit en haussant la voix :
De ma visite ici, seigneur tenez-moi compte;
Car à ma porte plus d'un grand
Va se morfondre en m'attendant,
Sans en rougir de honte.

Du fond de la masure,
On vit dans le lointain,
Une courte figure:
C'étoit Saint-Florentin.
Il me fait, dit Joseph, une peur effroyable!
Dans ses mains je vois un paquet;
C'est quelque lettre de cachet,
Pour sortir de l'étable.

Sur son abord sinistre,
Il ne se trompoit pas;
Je viens, dis le ministre,
Pour un très-fâcheux cas:
La cour vous a donné l'Egypte pour retraite;
Au roi cet exil a déplu:
Mais la marquise l'a voulu;
Sa volonté soit faite!

Fin des Mémoires du premier ministère du comte de Maurepas.

TABLE DES SOMMAIRES

Du IVe. Volume.

LIVRE SIXIÈME.

Contenant ce qui s'est passé à la cour, à l'armée et en France, pendant les dernières années du ministère de M. le cardinal de Fleury.

Anecdote sur le marquis de Brienne, pag. 1
Mort de M. de Nocé, fameux roué du régent, 2
Mort du cardinal de Bissy, célèbre moliniste, en 1737, 3
Présent fait par le cardinal de Fleury au duc de Richelieu, 4
Facétie des gardes du corps du roi, 5
Cause de la guerre de 1733, et intérêts des puissances européennes, 6
Anecdote sur le maréchal de Berwick, 7
Anecdote sur les mémoires du maréchal de Villars, ibid.
Promotion d'officiers de l'armée. Anecdotes, 9
Sur la guerre de 1733, 10
Anecdote sur cette guerre, ibid.
Anecdote sur les troupes allemandes, 13
Anecdote sur M. de Noailles en Allemagne, 14
Conférence du cardinal de Fleury avec le

roi, sur la maison d'Autriche, pag. 14
Anecdotes relatives à M. Amelot, 16
Le roi réputé père du prince de Condé, 21
Portrait de madame de Rochefort, par le duc de Nivernois, en 1741, ibid.
Anecdote sur l'étiquette de la cour. 22
Portrait du maréchal de Belle-Isle. ibid.
Genre d'esprit du maréchal de Belle-Isle, 23
Caractère moral de M. de Berwick. 24
Carnaval de 1739 à Versailles, ibid.
Portraits faits par des adjectifs et des substantifs sans phrases, 27
Exploits de nos officiers en Allemagne et leurs mœurs, pendant la campagne d'Italie, en 1735, 28
SUR LE CARDINAL TENCIN. *Autres anecdotes,* 29
Autres anecdotes fort sûres, concernant madame Tencin, 31
Sur le maréchal d'Asfeld, 33
Anecdotes ultérieures sur le pape Benoît XIII, et sur son ministre Coscia, 34
Mort, dans une prison, d'un roi le plus habile prince de l'Europe, 40
Anecdote du roi de Naples. Son caractère et celui de ses sujets, 43
Sur la politique du Conseil du roi envers les Protestans de son royaume. Instruction secrette envoyée par le chancelier à M. de Bernage, intendant de Languedoc, commune à tous les intendans, en 1740, 44
Le prince Charles, et ses aventures, 48

LIVRE SEPTIÉME.

CONTENANT les causes et les anecdotes de la guerre de 1740, terminée par la paix d'Aix la-Chapelle en 1748.

DES intrigues de cour qui ont préparé la guerre de 1741, pag. 51

Sur Mme. de Mailly et sur le Cal. de Fleury, 54

Desseins et préparatifs de la guerre de 1741, ibid.

L'Autriche. Son élévation du néant; et politique de la France sur cet article bien important, 55

Anecdotes sur le Mal. de Belle-Isle, 56

Anecdote sur le caractère de la reine Marie-Thérèse, depuis Imperatrice, 58

Mort de l'empereur Charles VI, 59

Application du mot TOUT, *en 1741, à toutes les puissances de l'Europe*, 61

Projet d'enlever le roi de Prusse, supposé par lui en 1743, le premier avril, ibid

Le cardinal de Fleury prévenu contre l'Espagne, 62

Mort du cardinal de Fleury, 63

Genre de piété du cardinal de Fleury, 69

Anecdote particul. sur M. le Cal. de Fleury, 71

Suite de la guerre de 1741. Commencemens de Ségur, depuis maréchal de France, et l'un de nos généraux, 72

Armoiries de la maison de Clermont, 73

Sur le marquis de Vallières, ibid.

Invasion de la Silésie, 74

Négociations de la France avec l'Angleterre, 75

Administration de la Silésie, pag. 76
Renvoi de M. Amelot, ibid.
De madame la duchesse de Modène, née mademoiselle de Valois, et fille du Régent, 77
Caractère du marquis de Valtière, 78
M. d'Argenson, le cadet, et le cardinal Tencin, ministres, ibid.
Sur M. de Souvray, 79
Le duc d'Ayen, ibid.
Epigramme qui a couru à la cour, contre M. de Noailles, 80
27 juin 1743, combat d'Ettingen, ibid.
Anecdotes de l'affaire de d'Ettingen, 83
Les amours de madame Tencin sœur du cardinal, 84
Anecdotes du cardinal Tencin, ibid.
Anecdotes de la guerre de 1743, 86
Broglie disgracié, 87
Suite des affaires de la guerre, 88
L'Europe et sa politique, 89
Nouveaux détails sur la campagne de 1743, 90
Le roi de Sardaigne s'attache au plus offrant et dernier enchérisseur, 92
Sommaire des projets du cardinal Tencin contre les anglois, en 1744, 93
Aides-de-camp du roi, 94
Création de la maison de madame la dauphine, ibid.
Sur madame de Lauraguais, ibid.
Départ du roi pour l'armée, 95
Le duc de Chartres à l'armée, ibid.
M. le duc de Chartres et son épouse, amans

passionnés en 1745, pag. 96
Lettre du roi à M. le dauphin, qui lui demandoit de le suivre à l'armée, 97
Suite des négociations avec la Hollande, 98
Affaires d'Allemagne et d'Italie, 100
L'Angleterre et les puissances belligérantes. La Prusse sur-tout, 102
France et Hollande, 103
Sur la guerre de 1744, 104
Anecdotes de la guerre, année 1744, le 28 août, 107
Un évêque désigné roi de Suède, éventuellement, 109
L'armée autrichienne menaçant l'Alsace, ibid.
Lettre de Louis XV à son fils, au départ du roi pour l'Alsace menacée, 110
De madame de la Tournelle, depuis madame la duchesse de Châteauroux, maîtresse de Louis XV, 111
Le duc d'Agénois et madame de la Tournelle, 114
Journal de la campagne de Louis XV en 1744, et mémorial essentiel pour rédiger l'histoire curieuse des intrigues et des événemens de cette année, à commencer du départ du roi, jusqu'à la mort de madame de Châteauroux, 115
Détails particuliers de la maladie du roi à Metz, du 14 août 1744, envoyés à M. de Maurepas, 119 à 127
Autres relations et lettre particulière, touchant la maladie du roi Louis XV, 127 à 131
Autres détails et particularités sur le même

sujet, pag. 131 à 138
Amour des François pour Louis XV, en 1744, 138
Maladie de Metz. Le duc de Châtillon et le dauphin à cette époque, ibid.
Disgrace du duc de Châtillon, gouverneur du dauphin, 139
Retour des duchesses de Modène et de Boufflers, 140
Mort de madame la duchesse de Ventadour, en 1744, le 15 décembre, 141
Le marquis de Villeneuve refuse les affaires étrangères, 142
Sur M. d'Argenson l'aîné, 143
Sur le comte de Danois, ibid.
Politique de Frédéric II avec la France, 144
Sur M. Lowendal. 145
Sur le duc de Chevreuse, l'un de nos officiers, 146
Encore sur Lowendal, 148
Ce qui a fait gagner la bataille à Fontenoy, ibid.
Du duc de Cumberland, 149
Milord Carteret fait ministre, 150
Mort de M. de Torcy, 151
Affaires de marine, 152
Sur le duc de Richelieu, 153
*Aventure du duc de Ch. **.*, 154
Bataille de Laufeldt gagnée par le roi sur l'armée des alliés, le 2 juillet 1747, &c. 156 à 163
Extinction des Guises en France, après beaucoup de fracas, 164
Le roi d'Angleterre et le Stathouder, ibid.

Origine de M. de Savalete, pag. 165
Sur M. d'Argenson, surnommé la bête, ministre des affaires étrangères, ibid.
Anecdote sur le prince de Guemenée, 166
La Hollande, 17 avril 1747, et la France, 167
Mort de la vieille maréchale de Nouilles, 168
Imposteur suscité par les Anglois en 1748, 169
La paix résolue, et ce qui la détermina en 1748, 170
Aventure de madame de la Popeliniere, ibid.
Sur la célèbre madame d'Averne, 171
Sur madame la marquise du Châtelet, 173
Sur madame de Pompadour, 174
Esprit courtisan du philosophe Voltaire, 176
L'abbé de Bernis, poëte de madame de Pompadour, 178
Les quatre heures du jour, par M. l'abbé de Bernis, 179
Les cinq sens, du même, 181
Sur la guerre d'Italie, en 1747, 184
Sur le gentil Bernard, 186
Le duc de Boufflers à Gènes, sa mort, 187
Anecdotes sur M. de Monteil, 190
Sur le maréchal de Saxe, 191
Testament et codiciles de M. le Comte de Saxe, 193
Mort de M. de Coigny, en 1748, le 5 mars, 198
Ce qu'on imagina pour chasser M. d'Argenson des affaires étrangères, 199

La famille royale, en 1748, et le ministre, pag. 200
Gentillesses des pages, 201
État des revenus du roi, année 1726, et des dépenses de l'état, 202 à 212
Mémoires contre M. de Maurepas, remis par le maréchal de Richelieu à madame de Pompadour, qui le donna au roi, &c. 213 à 221
Lettre de M. de Chevreuse à M. le duc de Luynes, sur la bataille de Fontenoy, 221
Liste des morts et des blessés, 222
Lettre de M. le dauphin à madame la dauphine, sur la bataille de Fontenoy, 223
Lettre de M. le dauphin à la reine, sur la bataille de Fontenoy, communiquée aux ministres, 229
Portrait de M. de Voltaire, 231
Combat livré à Paris, la nuit du 11 au 12 novembre 1734, 233
Billets imprimés pour donner avis d'un mariage, août 1734, 235
Anecdote du roi de Naples, ibid.
Farinelli passe en Espagne, 236
Anecdote du roi de Portugal, 237
Changement dans les affaires étrangères, situation où elles avoient été en 1733, 238
M. le dauphin veuf, négociation pour un second mariage, 239
Mademoiselle de Valois, duchesse de Modène, de retour à Paris en 1743, 240
Sur le prince de Conti, nommé général de l'armée d'Italie, 241
Sur M. de Leyde. 243

Sur la révolution de Gènes, pag. 244
Guerre; 24 juillet 1747, 245
État de la France et de la république de Gènes après la révolution, ibid.
Sur Richelieu, généralissime des troupes de France et de Gènes, 246
Caractère du maréchal duc de Willars, 247
Le caractère du maréchal duc de Berwick, ibid.
Foire de S. Ovide, 250
Fortune de St. Priest, intendant du Languedoc, et de tous les St. Priest qui en descendent, 251 *à* 262
Anecdote du premier jour de l'an 1746, 255
Disgrace de M. d'Argenson, l'aîné, 262
Disgrace de M. le comte de Maurepas. Sort de Salé, rédacteur de ces mémoires, 264
Régne de madame de Pompadour en vers, 266
Anecdote de la marine. 270
Des chansons et des noëls qu'on a chantés à la cour de France, depuis la disgrace de M. le comte de Maurepas, 272 *et suiv.*

Fin de la Table.

VAI 1522178